



Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Concernant l'implication des jeunes dans la consolidation de la paix, bon nombre d'initiatives sont orientées vers la sensibilisation à l'esprit et à la culture de la paix, l'acceptation de l'autre, la cohabitation intercommunautaire, la lutte contre les préjugés et des stéréotypes, etc. La transformation des jeunes d'acteurs de la violence en bâtisseurs de la paix s'effectue grâce aux nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes, au moyen d'échanges de jeunes ou encore de stages de formation pour renforcer les compétences nécessaires à la gestion des conflits. Pour être efficace, il est nécessaire qu'un certain seuil tant qualitatif que quantitatif soit atteint. L'objectif étant de former des groupes d'essai.

La recherche a mis en évidence des facteurs qui favorisent l'investissement des jeunes dans la violence et à contrario, ceux qui les prédisposent à s'impliquer dans la consolidation de la paix. Beaucoup d'entraves qui empêchent les initiatives des jeunes d'atteindre leur plein potentiel et d'avoir un impact remarquable dans la consolidation de la paix, spécialement au Nord Kivu.

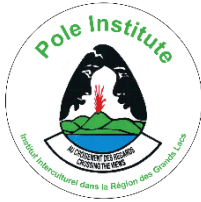


Nord Kivu : Renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix



Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I, Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 81 77 89 819 / (00243) 99 17 61 551
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

Christophe Sebudandi
et
Augustin MUMBERE Sibayirwandeke



Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Nord Kivu : Renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix

Christophe Sebudandi

et

Augustin MUMBERE Sibayirwandeke

Dossier

Mai 2019

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et de l'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.)
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIÉTÉ dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Dossier

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Nene Morisho Mwana Biningo
Rédacteur en chef : Godefroid Kâ Mana

Comité de rédaction : - Nene Morisho Mwana Biningo
- Aloys Tegera
- Godefroid Kâ Mana
- Jean-Pierre Kabirigi

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 81 77 89 819 / (00243) 99 17 61 551
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

© Pole Institute, 2019

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Table des matières

Résumé Exécutif	5
Introduction	10
1. Contexte justification	10
2. Objectif de l'étude	13
3. Méthodologie	13
4. Outils de recherche	14
1.Colonialisme, patrimonialisme et prédation : les marques structurelles de l'histoire sur la récurrence des conflits en République Démocratique du Congo	16
1.1. Colonisation, exploitation, violence et dévastation : le Congo des mains coupées	16
1.2. De la colonisation à l'indépendance : résistances coloniales mises à rude épreuve par des pressions internes et externes	18
1.3. Une indépendance périlleuse : sécessions, rébellions et fragmentations violentes	22
1.4. L'ère Mobutu : dictature et prédation	24
1.5. La fin du règne de Mobutu : le début des cycles de guerres désastreuses	26
2.Les facteurs et enjeux de conflits et les efforts de stabilisation du pays	29
2.1. Le poids de l'histoire : patrimonialisme, prédation et ethnicisation	29
2.2. Un État défaillant « failli » ?	30
2.3. Processus de paix et dividendes de la violence : des facteurs de récurrence de la violence	31
2.4. Conflits et ressources naturelles	32
2.5. Les initiatives de la paix en RDC : Consolidation de la paix ou stabilisation ?	33
2.6. Les trois piliers de la stabilisation	36
3. Dynamiques des conflits et facteurs de mobilisation des jeunes dans la violence au Nord Kivu	40
3.1.Nord Kivu : politique, économie et démographie	40
3.1.1.Démographie, peuplement et migrations : Une population dominée par des jeunes dont l'accès à l'éducation est faible	41
3.1.2.Migrations et facteurs de conflit	42
3.2.Aperçu sur les conflits armés dans le Nord Kivu : les jeunes comme fer de lance dans la violence	43
3.3. La dynamique actuelle de la violence au Nord Kivu	49
3.4. Les facteurs de mobilisation des jeunes du Nord Kivu dans la violence	51
3.4.1. Chômage des jeunes et pauvreté généralisée des familles	52
3.4.2. Difficultés d'accès à l'éducation, un système d'enseignement en panne et inadapté	53
3.4.3. Manipulations par des politiques et des seigneurs de guerre	55
3.4.4. Auto-défense communautaire - défense des propriétés- des communautés- ethnies	56
3.4.5. Mauvaise gouvernance et absence de l'autorité de l'État	57
3.4.6. A la quête d'opportunités politiques et économiques	59
3.4.7. Récurrence des conflits : l'effet boule de neige de la violence	60
4.Participation des jeunes dans la consolidation de la paix	61
4.1. Rôle des jeunes de Goma, Masisi et Rutshuru dans la consolidation de la paix dans leurs milieux de vie	62
4.2. Initiatives des jeunes dans la consolidation de la paix	64
4.2.1. Sur la dimension politique : le changement de gouvernance et l'émergence d'un nouveau leadership	65
4.2.2.Sur la dimension économique : parvenir à l'autonomisation des jeunes	66
4.2.3.Sur la dimension culturelle : « Danser pour changer, chanter pour la paix »	67

4.2.4.	<i>Sur le plan de l'éducation</i>	68
4.3.	<i>Facteurs favorisant la participation des jeunes à la consolidation de la paix</i>	69
4.3.1.	<i>Capitaliser sur l'expérience négative pour tourner la page</i>	70
4.3.2.	<i>Les facteurs et approches incitatifs d'ordre politique</i>	70
4.3.2.1.	<i>La participation des jeunes est cruciale dans le processus de consolidation de la paix</i>	70
4.3.2.2.	<i>L'intégration significative des jeunes au sein des institutions</i>	71
4.3.3.	<i>Facteurs incitatifs économiques : des activités bénéfiques</i>	72
4.3.4.	<i>Des stimulants sociaux et culturels</i>	73
4.4.	<i>Entraves relevées aux initiatives de paix impliquant les jeunes</i>	73
4.4.1.	<i>Absence de l'État, manque ou faible volonté des autorités</i>	73
4.4.2.	<i>Faiblesse et incertitudes de moyens financiers et logistiques</i>	74
4.4.3.	<i>Une faible participation des jeunes et des femmes dans des initiatives qui les concernent</i>	75
4.4.4.	<i>Esprit de lucre et mauvaises pratiques</i>	75
5.A	<i>À partir d'expériences comparées : quelles pistes pour avancer ?</i>	77
5.1.	<i>Côte d'Ivoire : des jeunes engagés pour la paix et la sécurité « une simple main d'œuvre ? »</i>	77
5.1.1.	<i>Les jeunes font une contribution à petite échelle « chez eux »</i>	79
5.1.2.	<i>Initiatives dirigées par les autres : les jeunes constituent une cible fortement sollicitée</i>	79
5.1.3.	<i>Les initiatives sont orientées vers la sensibilisation et le renforcement de capacités</i>	80
5.1.4.	<i>De nombreux défis et des obstacles subsistent</i>	81
5.2.	<i>La participation de jeunes ougandais dans la consolidation de la paix : le cas des conflits du Karamoja</i>	82
5.2.1.	<i>Le traitement des traumatismes</i>	83
5.2.2.	<i>Le soutien et les liens sociaux pour construire la paix : les femmes ont joué un rôle prépondérant</i>	84
5.2.3.	<i>Des clubs et des Associations pour une bonne intégration</i>	84
5.2.4.	<i>Des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) : des bénéfices pour la paix</i>	85
5.2.5.	<i>Du sport pour la paix : des cadres d'échanges et de dialogue</i>	85
5.2.6.	<i>Des ambassadeurs de la paix</i>	86
5.2.7.	<i>Échanges intercommunautaires</i>	86
5.2.8.	<i>Théâtre, danse, musique : des outils de sensibilisation par excellence</i>	86
5.2.9.	<i>Médiation et atténuation des conflits</i>	87
5.2.10.	<i>Des démobilisés comme agents et promoteurs de la paix</i>	87
5.2.11.	<i>Éducation à la paix</i>	88
5.2.12.	<i>Leçons apprises</i>	88
5.3.	<i>Promouvoir la participation des jeunes à la consolidation de la paix : Quelles pistes ?</i>	89
5.3.1.	<i>Innovations de la résolution 2250 : Participation, Protection, Prévention, Partenariats</i>	90
6.	<i>Conclusions et recommandations</i>	92
6.1.	<i>Recommandations générales</i>	92
6.2.	<i>Recommandations spécifiques à Pole</i>	94
	<i>Bibliographie</i>	96
	<i>Livres et revues</i>	96
	<i>Sites WEB</i>	101

Résumé Exécutif

La République Démocratique du Congo (RDC) est en proie à une insécurité chronique depuis le déclenchement de la guerre qui a commencé en 1996 et qui a abouti au départ du Président Mobutu Sese Seko. Cette première guerre a entraîné le pays dans une instabilité récurrente, surtout dans la partie orientale, qui a été aggravée par une seconde guerre (1998-2003) qui impliqua neuf pays africains, et une trentaine de groupes armés. Ce qui en fait la plus grande guerre entre États dans l'histoire de l'Afrique contemporaine et pour cette raison la « grande guerre africaine ¹».

Après cette guerre d'autres conflits armés plus localisés, mais toujours dévastateurs principalement dans le Kivu, ont suivi et cette période sombre s'est achevée avec la reddition du M23, le 5 novembre 2013, mettant un terme aux interventions des pays voisins en Rd Congo, même si des groupes armés se revendiquant ou en provenance de ces pays y ont poursuivi des incursions armées ou y ont établi leurs bases. La fin des interventions étrangères n'a pas cependant mis un terme aux conflits, qui sont devenus de plus en plus focalisés, entretenus par de nombreux groupes armés qui sont restés actifs dans l'Est du pays, avec une contagion qui s'est étendue au Tanganyika, en Ituri et dans le Kasai. Un lien a été établi entre la cartographie de ces groupes armés et les ressources naturelles qui servent à financer la guerre et qui alimentent des trafics lucratifs au profit de ces seigneurs de guerre et de réseaux étrangers.

A la fin de l'année 2017, environ 120 groupes armés ont été recensés dans les seules provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu. La plupart de ces groupes sont de petite taille et principalement ethnocentriques, mais de plus en plus empêtrés dans un ensemble de coalitions instables qui souvent impliquent des réseaux économiques et politiques².

Nombre d'analystes convergent sur le fait que conflits dans le pays sont principalement une résurgence des conflits du passé qui n'ont pas pu être résolus convenablement. Ce qui signifie que les causes fonda-

¹Alexandra Vépierre, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/LEst-RD-Congo-dechire-22-guerre-2016-08-15-1200782377>

²Stearns Jason et Vogel Christoph, Baromètre sécuritaire Kivu, <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/5/Landscape%20of%20Armed%20Groups%20Essay%20KST%20FR.pdf>, décembre 2017

mentales de ces conflits n'ont pas été correctement analysées et traitées. Celles-ci s'avèrent multiples et intrinsèquement imbriquées. Les causes les plus importantes sont d'ordres économiques, institutionnels, régionaux et géopolitiques. La gestion des ressources est souvent évoquée dans l'analyse des conflits en RD Congo, comme étant la principale cause des conflits, mais c'est plutôt leur répartition qui serait problématique.

Comme dans beaucoup d'autres conflits violents, les enfants, les femmes et les jeunes sont ceux qui payent le plus lourd tribut. La problématique soulevée par cette recherche porte sur les possibilités d'opérer un changement de paradigme permettant de transformer des acteurs souvent mobilisés dans la violence en acteurs et mobilisateurs de la paix, capitalisant sur le potentiel physique, intellectuel et démographique des jeunes, et stimulant leur foi et enthousiasme dans le progrès et l'avenir de leur pays. La recherche est qualitative et a ciblé trois sites : Goma, Masisi, Rutshuru.

S'agissant des causes structurelles des conflits en RDC, beaucoup de chercheurs ont établi une relation de cause à effet entre la situation actuelle des États africains et la colonisation, en particulier la façon dont celle-ci a été menée. Ce lien est particulièrement net en ce qui concerne la RD Congo. Dans ce cas précis, les théories racistes sur lesquelles la colonisation s'est fondée ont fait naître ou exacerbé les tensions entre ethnies. Concernant l'Est de ce pays, ce phénomène s'est traduit par une fracture entre d'une part les Banyamulenge et les Banyarwanda, supposés « allochtones » car venues du Rwanda ou du Burundi, et des autres groupes ethniques « autochtones » vivant au Congo depuis longtemps.

L'autre dimension est constituée par l'instauration, dès la colonisation, d'une culture du pouvoir personnel illimité, inauguré par le roi Léopold II, dont le Congo était une propriété personnelle. Le principal facteur institutionnel, hérité de l'époque coloniale, à l'origine de cette instabilité est l'instauration d'un État centralisé, négligeant les autorités locales traditionnelles dont l'apport aurait pu être bénéfique. Cela se double d'un manque de clarté concernant les pouvoirs des autorités locales en matière de propriété foncière, associé à un État faible et centralisé. La conséquence est donc un vide de pouvoir à l'échelle locale, propice à la l'instabilité politique et à l'accaparement des ressources par divers acteurs non-étatiques.

Du point de vue économique, l'administration coloniale avait établi un système d'exploitation des ressources nationales et de prédation pour l'enrichissement personnel des dirigeants. Or, cette pratique qui s'auto-perpétue s'est poursuivie après l'indépendance : le groupe au pouvoir, disposant par la force de la richesse pour se maintenir grâce à un réseau de clientélisme étendu et hiérarchisé soudé par la « politique du ventre ».

In fine, dans son histoire coloniale et postcoloniale de près de 133 ans, le Congo n'a jamais connu un mode de gouvernance qui ait veillé à promouvoir la chose publique, l'État de droit et le bien-être de ses citoyens. Après s'être résumé, durant la période coloniale, à une vaste entreprise d'exploitation économique, outrancière, raciste et brutale, le Congo indépendant s'est caractérisé par le renforcement d'un pouvoir extrêmement personnalisé, centralisé et prédateur.

Contrairement à ce que les chantres du régime de Mobutu répandaient, le règne de Mobutu n'a pas été un long fleuve tranquille. Les périodes de paix relative ont été obtenues à l'aune d'une répression féroce de coups d'états présumés, de rébellions et de sécessions sur fond nationaliste ou identitaire. Ainsi au-delà de l'instabilité économique persistante depuis plusieurs années, le pays, en particulier sa partie orientale n'a connu qu'une courte période de stabilité relative dans la période post coloniale, entre 1970 et le début des années 1990. Et depuis le début des années 1990, le quotidien de la population est caractérisé par une insécurité permanente et les différentes initiatives de stabilisation et de consolidation de la paix ne produisent pas de résultats probants.

Au Nord Kivu, au moment où des dizaines de groupes armés restent actifs, les efforts les plus importants sont prioritairement au stade de la stabilisation, combinés à ceux de la consolidation de la paix. Cette dernière comprend en effet des mesures ciblées visant à réduire les risques de reprise d'un conflit et à jeter les bases d'un développement durable, notamment à travers le renforcement des capacités nationales en matière de gestion des conflits à tous les niveaux. La consolidation de la paix, quant à lui, est un processus complexe de longue durée qui vise à créer les conditions nécessaires pour une paix durable. Les activités de consolidation de la paix visent les causes structurelles profondes d'un conflit armé à travers une approche globale. C'est un exercice multidimensionnel impliquant de multiples tâches, de nombreux outils et une variété d'acteurs qui traitent à la fois les causes immédiates et structurelles du conflit.

Dans ce cas d'espèce, ces concepts ont été mis à l'épreuve en RDC et dans la province du Nord Kivu. Cela résulte d'un immense besoin non seulement de ramener la paix dans cette région mais de transformer de fonds en comble le rôle des jeunes, d'auteurs de la violence en acteurs de la paix. À cet effet, beaucoup de recherches ont clairement montré l'importance du rôle que peuvent jouer les jeunes, beaucoup plus que les adultes. Lorsqu'ils en ont l'opportunité, ils sont susceptibles de changer et de contribuer de façon significative au changement pour leurs intérêts et ceux des communautés. Néanmoins, dans de nombreux pays affectés par les conflits, beaucoup d'appuis sont souvent réservés aux adultes, sous forme d'aide de base et pour le changement de comportements, ignorant ainsi le potentiel de la jeunesse pour impulser les changements vers la paix.

Plusieurs facteurs prédisposent les jeunes à s'engager dans la violence dont le plus important semble être le manque d'alternatives et d'espoir dans l'avenir. La mobilisation dans la violence semblant être la seule voie pour pouvoir gagner sa vie et de contester l'État pris comme principal responsable de cette situation. Plusieurs facteurs aggravants sont associés à ce premier, notamment les difficultés d'accès à l'éducation d'une importante partie des enfants et des jeunes, qui réduisent leur chance de prétendre ou de créer une opportunité de revenus. Mais il y a également la volonté de défendre les intérêts de sa communauté contre les autres dans un contexte de clivages identitaires et l'effet boule de neige des mobilisations qui ont permis aux guerriers d'accéder lors d'opération de mixage- brassages à des postes dans l'armée et l'administration. Les conséquences de l'absence de l'autorité de l'État et son incapacité à assurer ses missions sont considérées comme la cause majeure de l'engagement des jeunes dans des groupes armés.

Concernant l'implication des jeunes dans la consolidation de la paix, bon nombre d'initiatives sont orientées vers la sensibilisation à l'esprit et à la culture de la paix, l'acceptation de l'autre, la cohabitation intercommunautaire, la lutte contre les préjugés et des stéréotypes, etc. La transformation des jeunes d'acteurs de la violence en bâtisseurs de la paix s'effectue grâce aux nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes, au moyen d'échanges de jeunes ou encore de stages de formation pour renforcer les compétences nécessaires à la gestion des conflits. Pour être efficace, il est nécessaire qu'un certain seuil tant qualitatif que quantitatif soit atteint. L'objectif étant de former des groupes d'essaimage.

La recherche a mis en évidence des facteurs qui favorisent l'investissement des jeunes dans la violence et à contrario, ceux qui les prédisposent à s'impliquer dans la consolidation de la paix. Beaucoup d'entraves qui empêchent les initiatives des jeunes d'atteindre leur plein potentiel et d'avoir un impact remarquable dans la consolidation de la paix, spécialement au Nord Kivu.

L'obstacle majeur est la persistance de l'insécurité particulièrement dans la partie orientale du pays, liée à l'incapacité de l'État d'assumer correctement ses missions régaliennes de rétablir et maintenir la paix, instaurer une justice indépendante, efficace et équitable. Bref, créer un environnement exempt de violences, d'exclusion et de pratiques généralisées de prédation.

L'autre grand handicap est l'absence de coordination des différentes initiatives de paix, souvent concurrentes, fortement centrées autour des intérêts de leurs promoteurs, et accusant des fragilités financières liées aux incertitudes et à la pérennité des financements. Enfin, la participation des jeunes reste faible tant sur le plan quantitatif que qualitatif. D'où une demande insistante que les jeunes femmes et hommes soient associés à toutes les étapes de l'élaboration et de mise en œuvre des programmes de consolidation de la paix. À cet égard, il est crucial de créer un environnement valorisant et respectueux plutôt qu'inquisiteur ou répressif et considérer les jeunes femmes et les jeunes hommes, et surtout celles et ceux qui s'investissent pour la paix et la prévention de la violence, comme des alliés incontournables dans la quête de la paix et de la sécurité.

Des mesures correctives sont proposées pour pouvoir développer pleinement le potentiel des jeunes dans la consolidation de la paix, notamment à travers la mise en œuvre de la résolution 2250, et les approches permettant de surmonter les obstacles existants.

Introduction

1. Contexte justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est en proie à une insécurité chronique depuis le déclenchement de la guerre qui a commencé en 1996 et qui a abouti au départ du Président Mobutu Sese Seko. Cette première guerre a entraîné le pays dans une instabilité récurrente, surtout dans la partie orientale, qui a été aggravée par une seconde guerre (1998-2003) qui impliqua neuf pays africains, et une trentaine de groupes armés. Ce qui en fait la plus grande guerre entre États dans l'histoire de l'Afrique contemporaine et pour cette raison la « grande guerre africaine ³».

Après cette guerre d'autres conflits armés plus localisés principalement dans le Kivu ont suivi et cette période sombre s'est achevée avec la reddition du M23, le 5 novembre 2013, mettant un terme aux interventions des pays voisins en Rd Congo, même si des groupes armés se revendiquant ou en provenance de ces pays y ont poursuivi des incursions armées ou y ont établi leurs bases. La fin des interventions étrangères n'a pas cependant mis un terme aux conflits, qui sont devenus de plus en plus focalisés, entretenus par de nombreux groupes armés qui sont restés actifs dans l'Est du pays, avec une contagion qui s'est étendue au Tanganyika, en Ituri et dans le Kasai. Un lien a été établi entre la cartographie de ces groupes armés et les ressources naturelles qui servent à financer la guerre et qui alimentent des trafics lucratifs au profit de ces seigneurs de guerre et de réseaux étrangers.

Ainsi, à la fin de l'année 2017, le contexte du pays avait favorisé la prolifération de groupes armés, recensés à environ 120 dans les seules provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu. La plupart de ces groupes sont de petite taille et principalement ethnocentriques, mais de plus en plus empêtrés dans un ensemble de coalitions instables qui souvent impliquent des réseaux économiques et politiques⁴.

Malgré l'influence évidente de la conjoncture politique sur les conflits, dont notamment la tenue des élections, le respect de la constitution,

³Alexandra Vépierre, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/LEst-RD-Congo-dechire-22-guerre-2016-08-15-1200782377>

⁴Stearns Jason et Vogel Christoph, Baromètre sécuritaire Kivu, <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/5/Landscape%20of%20Armed%20Groups%20Essay%20KST%20FR.pdf>, décembre 2017

spécialement en ce qui concerne les incertitudes qui avaient été entretenues sur le troisième mandat, et les accords de la Saint Sylvestre 2017 par le Président de la République, il ressort que les conflits dans le pays sont principalement une résurgence des conflits du passé qui n'ont pas pu être résolus convenablement. Ce qui signifie que les causes fondamentales de ces conflits n'ont pas été correctement analysées et traitées. Celles-ci s'avèrent multiples et intrinsèquement imbriquées. Les causes les plus importantes sont d'ordres économiques, institutionnels, régionaux et géopolitiques. La gestion des ressources est souvent évoquée dans l'analyse des conflits en RD Congo, comme étant la principale cause des conflits, mais c'est plutôt leur répartition qui serait problématique⁵.

Au fil du temps, ces conflits ont eu des répercussions sociales, économiques et politiques désastreuses avec des conséquences dramatiques sur les individus, les groupes et les communautés. Même les pays frontaliers n'ont pas été épargnés surtout en ce qui concerne le commerce transfrontalier et les investissements régionaux, spécialement les infrastructures. Les conflits en République Démocratique du Congo ont été encore plus dévastateurs du point de vue du développement social et humain. Au-delà du nombre élevé de morts et des déplacements de populations, les guerres ont eu des effets plus dévastateurs qui sont plus difficiles à mesurer statistiquement mais qui restent néanmoins importants. Les conflits ont causé d'énormes traumatismes psychologique et social chez les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons qui ont fait l'objet d'atrocités inhumaines, y compris le viol, la torture, l'humiliation et d'autres formes d'abus physiques et psychologiques perpétrés par les belligérants. Les conflits ont également créé des générations perdues de jeunes dont l'éducation et le développement psychologique ont été compromis par les guerres. Il est donc clair que les guerres auront laissé des cicatrices durables sur les personnes, les communautés et l'ensemble du pays⁶.

Comme dans beaucoup d'autres conflits violents, les enfants, les femmes et les jeunes sont ceux qui payent le plus lourd tribut. Les jeunes s'estimant massivement victimes des systèmes en place (chômage, injustices, corruption, "dé-scolarisation", échecs scolaires, culture urbaine de violence et d'agression), ont été des acteurs-clés aux premiers postes des conflits parce qu'ils n'avaient rien à perdre, y

⁵ Commission Economique pour l'Afrique, Conflits en RD Congo. Causes, impact et implication pour la région des Grands Lacs, ISBN :998-99944-61-76-9, septembre 2015

⁶ Commission Economique pour l'Afrique, *ibidem*.

compris ceux qui ont été baptisés “kadogo” (petits), enfants-soldats, terme et groupe courants dans beaucoup de rébellions de la région⁷. Ces rébellions apparaissaient comme de grands recruteurs-employeurs et offrant des perspectives d’intégration dans les armées nationales, comme cela a été plusieurs fois le cas après les conflits récurrents en Rd Congo et dans les pays limitrophes. Pour de nombreux jeunes, ces rébellions n’ont été que des « miroirs aux alouettes ».

La problématique soulevée par cette recherche est de voir comment opérer un changement de paradigme permettant de transformer des acteurs souvent mobilisés dans la violence en acteurs et mobilisateurs de la paix, capitalisant sur le potentiel physique, intellectuel et démographique des jeunes, et stimulant leur foi et enthousiasme dans le progrès et l’avenir de leur pays. Plusieurs initiatives ont été tentées et sont en cours dans ce sens. Il serait intéressant de faire leur cartographie, et le cas échéant mener des observations, et pouvoir apprendre de leurs succès et de leurs échecs. Cette recherche a ciblé différents acteurs impliqués dans cette dynamique, œuvrant dans les zones cibles, pour apprendre de leurs expériences et de leurs perspectives.

Elle s’inscrit dans un projet lancé par Pole Institute (Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs) depuis Janvier 2016, intitulé « *Autonomisation et mobilisation de la Jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau* ». Ce projet consiste en une série d’activités dont l’objectif est de sensibiliser, mobiliser et renforcer les capacités des jeunes de Goma – et des environs- pour l’émergence d’un leadership responsable. *Une fois formés, ces jeunes vont constituer un noyau capable de jouer un rôle –clé dans la lutte – prévention et résolution- contre les crises politiques et identitaires récurrentes que connaît la province du Nord Kivu.*

Ce changement souhaité sera obtenu à travers les objectifs spécifiques poursuivis par le projet qui sont :

Objectif 1 : *L’engagement civique de la jeunesse et sa participation au processus décisionnel et politique sont renforcés*

Objectif 2 : *Le rôle des jeunes dans la lutte contre les crises politiques et identitaires récurrentes que connaît la province du Nord Kivu est renforcé.*

C’est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que Pole Institute,

⁷ Musila Cyril, Instrumentalisation des conflits et paix dans la Région des Grands Lacs, http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-33_fr.html

voudrait réaliser une étude sur les relations entre les jeunes et les institutions étatiques à Goma, Masisi et Rutshuru.

2. Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est d'analyser le rôle que jouent ou que peuvent jouer les jeunes dans la consolidation de la paix et la reconstruction d'une société post-conflits dans trois localités : Masisi, Rutshuru et Goma. Plus précisément, cette étude vise à démontrer qu'outre le fait que plusieurs jeunes sont impliqués dans les conflits violents à l'Est de la RDC, nombreux d'entre eux jouent aussi un rôle actif dans la recherche des solutions à ces conflits.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

- ❖ Analyser et mesurer la part de la responsabilité des jeunes dans les conflits actuels et passés en RDC et dans la province du Nord Kivu en particulier ;
- ❖ Analyser les conditions sous lesquelles les jeunes peuvent participer à la consolidation de la paix dans cette province ;
- ❖ Identifier les axes dans lesquels ils peuvent contribuer à la consolidation de la paix ;
- ❖ Analyser le rôle que jouent les jeunes de Goma, de Masisi et Rutshuru dans la consolidation de la paix dans leurs milieux de vie ;
- ❖ Identifier les initiatives des jeunes dans la consolidation de la paix et la reconstruction d'une société post-conflit ;
- ❖ Comparer l'implication des jeunes de RDC dans la recherche de la paix aux initiatives de paix des jeunes dans deux autres pays qui ont connu une situation similaire à celle de la RDC ;
- ❖ Faire des recommandations sur ce que Pole Institute peut faire avant la fin de ce projet (fin 2019) pour renforcer le rôle de jeunes dans la consolidation de la paix ;
- ❖ Faire des recommandations claires à Pole Institute sur les axes de travail futur sur base de résultats de la recherche.

3. Méthodologie

Au vu de ses objectifs, cette recherche a été conduite de manière qualitative afin de répondre le mieux possible à ses objectifs spécifiques. Une revue documentaire a permis de répondre à certains des objectifs. En effet, au regard de la récurrence et de la gravité des conflits en RD Congo plusieurs acteurs nationaux, internationaux, bilatéraux et multilatéraux, étatiques et non étatiques ont lancé de nombreuses initiatives

visant l'analyse des conflits, leur prévention et résolution. Ces différentes initiatives ont été identifiées pour en dégager la quintessence de manière plutôt qualitative. Pour faciliter les enquêtes, les autorités des zones cibles ont été rencontrées afin d'expliquer le but de la recherche et avoir une meilleure connaissance du milieu spécialement par rapport aux initiatives qui y ont été lancées dans leurs résultats et leur impact réels ou perçus.

En plus de la revue documentaire, des entretiens en tête à tête ont été organisés dans les trois sites (Goma, Masisi, Rutshuru), auprès de 58 personnes, comprenant 41 hommes et 17 femmes, soit environ 30% d'enquêtées de sexe féminin. Les personnes enquêtées, âgées d'au moins 18 ans, ont été identifiées en fonction de leur implication sur la problématique des jeunes dans la consolidation de la paix dans le Nord Kivu, et plus spécifiquement dans ces trois sites cibles. Des groupes de discussion ont été organisés, 3 à Rutshuru et 3 à Kitshanga et Masisi.

En tout, 58 entretiens ont été organisés, dont 18 à Goma, 22 à Kitshanga, Masisi, et 18 à Rutshuru. L'échantillon comprend environ 30 % de femmes. Egalement, 6 groupes de discussions ont été organisés à Rutshuru et Kitshanga et Masisi, à égalité. Les groupes de discussion étaient homogènes et comprenaient séparément des démobilisés, des jeunes membres des partis politiques et des jeunes membres des associations.

Plus spécifiquement, l'échantillon comprenait des jeunes membres des associations, des jeunes entrepreneurs (commerçants et autres), des jeunes militants des partis politiques, des jeunes démobilisés des groupes armés et de l'armée, etc. Des personnalités diverses incluant des notables dans les différents milieux, des responsables des services de sécurité (police, ANR, FARDC) et des autorités administratives ont été sollicitées pour des entretiens.

4. Outils de recherche

Pour la recherche documentaire des mots clés pour chaque thématique ont été identifiés et une recherche sur internet a été réalisée en utilisant différents moteurs de recherche. Les documents trouvés ont été ensuite triés en fonction de l'intérêt et de la pertinence de leurs contenus, lus, exploités et synthétisés et certains contenus pertinents ont été reproduits in extenso dans le document avec les mentions bibliographiques appropriées.

Concernant les enquêtés, un questionnaire a été soumis en tête à tête permettant de répondre aux hypothèses formulées pour cette recherche. Il a été utilisé comme outil pour les entretiens semi-structurés qui ont été menés face à face auprès des personnes ciblées. Les groupes de discussions quant à eux ont été animés à l'aide d'un guide de discussion. En fonction du consentement des enquêtés, les discussions au sein des groupes ont été enregistrés puis retranscrits par la suite pour analyse.

L'enquête effectuée s'est heurtée à certaines limites liées essentiellement à la nature des initiatives des jeunes en matière de consolidation de la paix. Une cartographie aurait pu permettre d'avoir une vue d'ensemble de ces initiatives mais elle n'a pas pu être réalisée en raison de contraintes matérielles et financières. Même au niveau documentaire, aucune documentation holistique n'est disponible.

1. Colonialisme, patrimonialisme et prédation : les marques structurelles de l'histoire sur la récurrence des conflits en République Démocratique du Congo

Selon beaucoup d'analystes, le système politique et économique mis en place par la colonisation s'est perpétué après l'indépendance et certaines tendances lourdes subsisteraient jusqu'aujourd'hui. C'est pourquoi, il serait difficile de comprendre la récurrence des conflits, sans évoquer cette période atroce au cours de laquelle le Congo est passée de la propriété personnelle du roi Léopold II, à une colonie belge puis à l'indépendance.

1.1. Colonisation, exploitation, violence et dévastation : le Congo des mains coupées

Avant son accession au trône comme deuxième roi belge, Léopold II entreprend des voyages dans le monde colonial, notamment au Ceylan, l'Inde, la Birmanie, l'Indonésie. Il est séduit par le modèle de colonisation des Pays-Bas à Java en Indonésie, reposant sur la main d'œuvre forcée. Au cours du 19^e siècle, les motifs invoqués pour justifier la colonisation étaient principalement religieux et philanthropiques, christianiser les païens, apporter les bénéfices du libre-échange et mettre fin à la traite des esclaves par les Arabes.

Quand Léopold II accède au trône, en 1865, il entreprend de nombreuses initiatives pour doter la Belgique d'une colonie. En 1876, il organise au palais royal une conférence géographique internationale. L'objectif étant de créer une société internationale de géographie afin : *« D'ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès. (...) »*. Et il explique qu'avec cette société internationale de géographie où sont convoqués de grands explorateurs, il va construire des routes vers l'intérieur, des stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices qui constitueront autant de moyens d'abolir l'esclavage, d'établir la concorde entre les chefs, de leur procurer des arbitres justes, désintéressés. Cela, c'est le discours officiel.

A partir de 1876, le roi des Belges Léopold II, envoya différentes missions pour l'exploration de ce qui sera le futur Congo. Son attention se fixa d'abord sur le bassin du Congo, par le biais de quelques centaines d'agents regroupés au sein de groupes de pointe⁸. En 1879, il envoya Henry Morton Stanley, pour explorer l'immense territoire autour du bassin du Congo. C'est fort d'une bonne connaissance de la géographie de ce territoire que Léopold II parvint, et grâce aussi à son habileté personnelle, à faire reconnaître aux autres puissances européennes, sa prise de possession du Congo, lors de la conférence de Berlin (1884-1885), sous le nom d'État indépendant du Congo. En juillet 1885, le drapeau de ce nouvel État, fief personnel de Léopold, fut hissé sur la première capitale, Boma⁹.

L'obtention de cet immense territoire permit au roi de mettre en œuvre « la méthode javanaise » afin de maximiser la rentabilité économique. Son modèle implique une récolte maximale des richesses naturelles du Congo par la violence. Il s'agit de forcer la population congolaise à récolter un quota obligatoire de latex (caoutchouc) par tête, à chasser pour ramener d'énormes quantités de défenses d'éléphants. Léopold II entretient une force coloniale dotée d'une armée principalement composée de Congolais et commandée entièrement par des Belges, pour imposer le respect de l'ordre colonial et le respect des obligations de rendement. Il utilisera systématiquement des méthodes d'une absolue brutalité. Pour forcer les chefs de villages et les hommes à partir à la cueillette, on emprisonnait leurs femmes dans des camps de concentration où elles étaient régulièrement soumises à des sévices sexuels de la part des colons ou des Congolais de la Force publique. Si l'on n'obtenait pas les résultats et les quantités obligatoires, on tuait pour faire des « exemples », ou on mutilait. Des photos de l'époque montrent des personnes victimes de ces mutilations, qui avaient un sens tout à fait précis. Les soldats de la Force publique devaient faire la preuve qu'ils avaient utilisé chaque cartouche à bon escient : ils devaient donc ramener une main coupée pour prouver que la cartouche avait bien servi à tuer un Congolais.

L'exploitation sauvage du caoutchouc, liée aux besoins en pneumatiques de l'industrie automobile naissante, est illustrée par quelques chiffres montrant l'évolution des rendements. Ainsi en 1893 on produit

⁸ Association internationale africaine, Comité d'études du Haut-Congo, Association internationale du Congo

⁹ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/republique-democratique-du-congo/2-la-periode-coloniale-le-congo-belge/>

33.000 kilos de caoutchouc, en 1895, on en récolte 50.000 kilos en 1896. Puis 278.000 kilos en 1897, et 508.000 kilos en 1898, etc.¹⁰.

Ainsi, la période d'avant 1908 est l'une des plus sombres de l'histoire congolaise¹¹. Le système de maximisation de l'exploitation autorise tous les moyens de la violence jusqu'au meurtre pour donner l'exemple et mettre tous les indigènes au travail. De nombreux écrits dénoncent les méthodes léopoldiennes (Il pleut des mains sur le Congo, etc.) et une campagne de dénonciation est mise en place, notamment celle baptisée « The Congo Reform Movement ». Selon plusieurs auteurs, le bilan de ces méthodes est effrayant, et pourrait atteindre 10 millions de mort. Ce qui est moins controversé, c'est que la population congolaise aurait diminué de moitié de 1885 à 1920-1925¹².

En 1908, le Parlement belge reprend, par legs du roi Léopold II, la tutelle sur le territoire, nouvellement dénommé Congo belge.

Plus d'un siècle plus tard, il n'est pas exclu que les conséquences de ces crimes sur le Congo actuel et sa population soient toujours pesantes et persistantes.

1.2. De la colonisation à l'indépendance : résistances coloniales mises à rude épreuve par des pressions internes et externes

Après de laborieuses négociations, le Parlement belge vota le 20 août 1908, la loi autorisant l'annexion du Congo. Le 15 novembre de la même année, l'État Indépendant cessait d'exister pour devenir « le Congo Belge ». La Belgique se trouvait ainsi à la tête d'un territoire quatre-vingts fois plus grand qu'elle. Beaucoup de choses restaient à faire, pour changer l'image de la brutalité léopoldienne au développement.

En 1909, le prince Albert se rendit au Congo, ce que son oncle n'avait jamais fait, pour prendre connaissance lui-même de la situation. Il nota plusieurs points comme le portage excessif, le travail forcé, l'impôt élevé, des malades enchaînés, le système infernal du caoutchouc, l'absence de systèmes médico-sanitaires pour les Africains. Le ton pour la poursuite de l'exploitation forcée était donné. L'effondrement des

¹⁰ Éric Toussaint, « Les crimes de la Belgique coloniale au Congo : Devoir de mémoire. » http://www.cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id_article=2922

¹¹ Adam Hoschschild, « Les fantômes du roi Léopold : la terreur coloniale dans l'Etat du Congo : 1884-1908, Éditions Broché, 2007

¹² Jean Paul Sanderson, « Le Congo belge entre mythe et réalité. Une analyse du discours démographique colonial », https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_2000_num_55_2_7119

cours du caoutchouc sauvage sur le marché mondial mit fin à sa récolte et aux atrocités qui y étaient liées. Mais le travail forcé se poursuivit sous d'autres formes. C'est ainsi qu'un lourd impôt sur la personne physique des Congolais fut instauré. Également, des drames humains allaient se jouer dans les mines ainsi que lors de la construction du chemin de fer. Le gouvernement belge ne se révéla pas être meilleur philanthrope que son défunt roi¹³.

Au début, il n'y eut pas de véritable rupture avec le passé. Un nouveau ministère fut créé pour s'occuper de la gestion de la colonie. A cet effet, une constitution coloniale ou « charte coloniale » fut rédigée. Le nouveau ministre des Colonies était assisté d'un Conseil colonial. Dans la colonie, un gouverneur général était chargé de faire appliquer les décisions de Bruxelles. Le Congo belge fut divisé en provinces, districts et régions. En Belgique, les écoles coloniales préparaient des fonctionnaires à la vie dans la brousse.

En 1914, la Belgique se retrouva impliquée dans la première guerre mondiale. Cette guerre marqua profondément les relations entre le colonisateur et les colonisés. Les Congolais virent, pour la première fois, des combats entre Blancs. La guerre coûta un lourd tribut en vies humaines, non seulement parmi les soldats, mais également parmi les porteurs et la population civile. Après la guerre, l'économie renoua avec la croissance et les grandes entreprises engagèrent massivement du personnel, contribuant ainsi à disloquer les sociétés ancestrales. Avec le concours du gouvernement, les travaux forcés subsistèrent jusqu'en 1930. Les travaux pénibles, les accidents et les maladies causèrent énormément de décès. Pendant l'entre-deux-guerres, la crise frappa aussi l'économie coloniale, et de nombreux Africains perdirent leur emploi. Des salaires minimaux extrêmement bas furent introduits. À la campagne, les personnes âgées ou invalides, s'appauvrirent.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Belgique se rangea du côté des Alliés. L'armée coloniale se battit en Abyssinie et envoya des soldats au Moyen-Orient et en Birmanie. De la sorte, les soldats « indigènes » entrèrent en contact avec d'autres Africains et avec des populations en lutte pour leur indépendance. La colonie belge fournit des matières premières, du cuivre notamment, pour la production d'armes et ravitailla les alliés et leurs armées coloniales. La guerre a porté gravement atteinte à l'existence des Congolais : les militaires et les porteurs noirs tombèrent victimes des hostilités et les agriculteurs et les ouvriers

¹³ Lire <http://www.peuplesawa.com/downloads/183.pdf>

furent mobilisés économiquement pour fournir des efforts supplémentaires. Les géants industriels engagèrent du personnel en masse pour porter la production aux niveaux exigés par la guerre. Tant à la campagne que dans les centres industriels, les populations furent sollicitées au maximum, ce qui provoqua des révoltes et des grèves¹⁴.

Paradoxalement les deux guerres mondiales furent des moments de choc et de mobilisation des colonisés à l'aune de la démythification du colon mis à l'épreuve de la guerre, en mettant en évidence la confrontation entre colons et en faisant recours au colonisé. Mais aussi par les souffrances liées à l'effort de guerre chez les soldats, les évolués et les paysans. L'administration coloniale dut recourir au travail forcé dans les plantations d'hévéas pour fournir du caoutchouc pour les pneus des véhicules des alliés.

Également, les soldats congolais commandés par des officiers belges participèrent au combat en Éthiopie contre l'Italie fasciste, en Égypte contre l'armée allemande et en Birmanie contre les Japonais. La Belgique occupée par les Nazis et le monde occidental avaient après la seconde guerre mondiale, perdu beaucoup de prestige à leurs yeux.

C'est dans ce contexte qu'en 1940 les Bakongos créèrent leur mouvement politique l'ABAKO. Et qu'en 1941, de graves troubles eurent lieu à Élisabethville. En 1944, l'ethnie kumu s'insurgea. L'adjudant Karumushi proclama même en février 1944 la fin du mbula matari (l'état colonial)¹⁵. En mars 1944, des révoltes eurent lieu à Masisi, des grèves et des émeutes furent organisées les 25 et 26 novembre 1945 à Matadi. La même année, d'importants quotidiens comme la Voix du Congolais, la Croix du Congo (sous-titre le Journal des évolués congolais) sont créés. En 1944 à Luluabourg des intellectuels avaient en effet publié un manifeste pour la reconnaissance et des droits spécifiques pour les évolués (Un évolué est un africain ayant terminé dix ans de scolarité). Apparaissent alors deux mouvements, l'un violent des ouvriers, paysans et soldats et l'autre pacifique des intellectuels. En 1946 Joseph Kasa-Vubu de l'ABAKO fit un discours sur le droit du premier occupant. L'ABAKO est d'abord une association culturelle des Bakongo mais va évoluer vers un parti politique¹⁶. Les évolués de Léopoldville sont

¹⁴<http://scd.rfi.fr/sites/filesrfi/Archives%20coloniales%20Jalon%20de%20recherche.pdf>

¹⁵ La marche vers l'indépendance, <http://www.mbokamosika.com/article-la-marche-vers-l-independance-1-51445222.html>

¹⁶ Il existe des divergences sur l'année de création de l'ABAKO, certaines la plaçant plus tard en 1950. <https://fresques.ina.fr/independances/fiche-media/Indepe00087/la-proclamation-de-l-independance-du-congo-belge.html>

autorisés à s'organiser en confédération générale des syndicats indigènes.

L'ordre mondial dominé par des puissances non coloniales est favorable à la décolonisation et à l'ouverture des marchés, y compris dans les pré-carrés coloniaux. Cela combiné au réveil politique des colonisés qui ont prêté main forte aux colonisateurs pour vaincre l'Allemagne nazie. Pour le Congo belge, le mouvement de décolonisation s'accéléra en Belgique et au Congo, au lendemain des émeutes de Léopoldville des 4 et 5 janvier 1959. La cristallisation s'y était faite autour du thème de l'indépendance. Les foules se mirent en mouvement dans les quartiers surpeuplés des communes congolaises où sévissait un chômage massif parmi les jeunes ; la force publique fut requise et, selon la commission d'enquête parlementaire, l'affrontement et le ratissage des cités firent 49 morts et 290 blessés. Le 13 janvier 1959, un message royal reconnut le droit des Congolais à l'indépendance ainsi que la nécessité d'une évolution rapide, "sans attermoissements funestes mais sans précipitation inconsidérée". Le même jour, Le gouvernement social-chrétien-libéral proposa des premières étapes : élections de base, instauration progressive d'un régime des libertés publiques, renouveau dans les relations interraciales¹⁷. Le pouvoir colonial croyait encore pouvoir "conduire" lui-même le Congo jusqu'à l'indépendance et à la démocratie parlementaire. A cet égard, il joua sur divers clivages traversant les partis naissants, certains « radicaux » prônant l'indépendance immédiate, et les « modérés » préconisant un processus plus lent, et sur les ancrages tribaux de ces partis, et même sur les différences d'opinion entre les « urbains » et les ruraux.

Soumise à des pressions diverses, l'autorité belge finit par admettre dès novembre 1959, le principe d'une "table ronde" belgo-congolaise, sur le thème de l'indépendance à assurer dans un court délai. Après d'âpres et vives négociations entre indépendantistes congolais et les autorités belges, l'indépendance du pays est obtenue et proclamée, le 30 juin 1960.

Les premières années du jeune pays sont marquées par des dissensions à la tête du pays, résultant d'une opposition farouche entre le président Joseph Kasavubu et le premier ministre Patrice Lumumba et les velléités indépendantistes de certaines provinces. C'est ainsi que le 11 juillet 1960, moins de deux semaines après la proclamation

¹⁷ Gérard-Libois, J., Verhagen, B., Le Congo : Du domaine de Léopold à l'indépendance, CRISP, 'Courrier hebdomadaire, 1985.12, n01077, p.1-34, ISSN 0008-9664, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1985-12-page-1.htm>

d'indépendance, Moïse Tshombe proclama l'indépendance du Katanga, une province riche en ressources minières, très convoitée par les puissances occidentales¹⁸. En fait l'indépendance est accordée alors que la colonisation gardait le contrôle presque total de tous les postes de l'administration et de la sécurité et que beaucoup de colons sont restés opposés à l'indépendance.

C'est dans ce contexte que le jeune pays va entrer dans une période extrêmement troublée, dont les faits marquants sont la disparition de Patrice Lumumba, démis de ses fonctions par Kasavubu, puis arrêté et assassiné, le 17 janvier 1961, la sécession du Katanga, et des nombreuses mutineries et insurrections entre 1960 et 1965.

1.3. Une indépendance périlleuse : sécessions, rébellions et fragmentations violentes

Parmi de nombreux ouvrages consacrés au sujet, une chronologie détaillée a recensé au moins une cinquantaine d'épisodes de violence qui totalisent des bilans considérables et effrayants en vies humaines et de dégâts matériels, chacun¹⁹. Ces événements comprennent les sécessions du Katanga et du Sud Kasai, et les reprises en main par le gouvernement central. Les forces des Nations Unies, intervenues pour ramener l'ordre dans le pays, qui infligent de lourdes pertes aux sécessionnistes, mais qui elles aussi ne sont pas non plus épargnées. Au bout du compte, celles-ci vont payer un assez lourd tribut avec des centaines de morts parmi ses membres.

L'unité retrouvée à la fin de la sécession katangaise n'entraîne aucun répit politique. Au contraire, les querelles politiques reprennent de plus belle à Léopoldville. Deux groupes radicalement opposés s'affrontent à la tête de l'État. Il s'agit du « Groupe de Binza » favorable à l'Occident et la tendance nationaliste, indépendantiste, opposée à l'Occident qui est peu à peu réduite à une portion congrue. La décision prise par le Président Kasa-Vubu, le 29 septembre 1963, de dissoudre le Parlement, précipite les nationalistes à l'insurrection armée pour une seconde indépendance. Le 3 octobre 1963, les partis unitaristes réunis à Brazzaville s'organisent en cartel, le Conseil national de Libé-

¹⁸ Il est établi que 60 % de l'uranium utilisé pour la fabrication des bombes atomiques américaines, celle testée le 16 juillet 1945 dans le désert d'Alamogordo, avait été extrait de la mine de Shinkolobwe au Katanga, <https://www.levif.be/actualite/belgique/l-uranium-des-bombes-atomiques-venait-du-congo-belge/article-normal-409221.html>, 06/08/2015.

¹⁹ Lanotte Olivier, Chronologie de la République démocratique du Congo/Zaïre (1960-1997), <http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-de-la-republique-democratique-du-congo-zaire-1960-1997>

ration (CNL), dirigé par Christophe Gbenye. Celui-ci a pour objectif la « seconde indépendance », autrement dit, la chute du régime « néo-colonial » de Léopoldville et l'instauration de la « révolution », en vue de la décolonisation totale et effective du Congo » et le règne de la « prospérité économique », du « partage égal », de la paix, de « la liberté totale et de la démocratie ». Cette rupture entraîne une dégradation des relations entre les lumumbistes radicaux et les modérés du MNC.

C'est ainsi qu'en janvier 1964, le député Pierre Mulele, ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement Lumumba, et Théodore Bengila, qui ont pris le maquis quelques semaines auparavant, déclenchent au Kwilu la première grande insurrection paysanne de l'Afrique indépendante. En avril 1964, Louis Bidalira, puis Gaston Soumialot, Nicolas Olinga et Laurent-Désiré Kabila, lancent un second mouvement révolutionnaire dans la région de Fizi-Uvira à l'Est du Congo. Cette rébellion prend rapidement de l'ampleur pour gagner le Nord-Katanga (juin), le Kivu-Maniema (juillet), le Sankuru (août) et atteindre son apogée avec la conquête de Stanleyville (août) qui devient bientôt la capitale d'une « République populaire du Congo » dirigée par Christophe Gbenye.

Les manœuvres de conquêtes et de replis de ces rébellions sèment la désolation et la mort des milliers de personnes dans des conditions effroyables, dont certains sont mutilés avant d'être fusillés ou enterrés vifs, dépecés et mangés. De nombreux villages et les principales villes de l'Est sont touchés.

Les forces de l'Armée Nationale congolaise font de même dans les opérations de répression et de reconquête, quelquefois aux côtés de mercenaires étrangers, recrutés pour mater les rébellions, comme à Stanleyville, en novembre 1964. Bien avant, au Katanga, les mercenaires avaient sévi cette fois-ci au service des sécessionnistes, en 1961. Les troubles provoqués par les rébellions se sont étendues à toute la partie orientale du pays, du nord-ouest à Stanleyville, en passant par le Maniema, et jusque à Uvira dans le Sud-Kivu, entraînant dans ces contrées la désolation et la mort de milliers de personnes. Ainsi par exemple, en août 1964, des rebelles orchestrent une rébellion dans le nord-est du Congo et s'emparent de Stanleyville. Des mercenaires européens, venus épauler les forces gouvernementales, réussissent à arrêter cette offensive alors que des otages occidentaux, aux mains des rebelles, sont libérés le 24 novembre 1964, après une opération de parachutistes belges.

En 1965, une rébellion « kanyarwanda » est organisée suite au démembrement du Kivu. La répression contre cette insurrection donne lieu à une chasse à l'homme qui cause la mort des centaines de Banyarwanda.

Parfois, les divers affrontements ravivent des tensions et des confrontations tribales, notamment dans les Kasai. Des membres de la jeunesse balubakat vont entrer dans la danse au Nord-Katanga, en organisant des attaques de villages, en tuant des chefs, des membres de l'administration et des dizaines européens.

1.4. L'ère Mobutu : dictature et prédation

Le chaos et la paralysie qui ont caractérisés les cinq premières années d'indépendance ont constitué le prétexte tout indiqué pour un coup d'état²⁰, qui a été opéré par l'armée, le 24 novembre 1965, et qui porta au pouvoir le Général Mobutu. Le besoin ressenti d'un pouvoir fort, lui permit de s'octroyer des « pouvoirs spéciaux » puis les « pleins pouvoirs », d'interdire le multipartisme, et imposer le parti unique, le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), qui dirigea sans partage le pays. Par la suite, toute contestation va être sévèrement réprimée. Le Président Mobutu procède à la nationalisation de larges secteurs de l'économie souvent restés aux mains des Belges, dont l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) qui contribue à 50 % au budget congolais, puis lance sa politique d'*authenticité* qu'il définit comme un retour aux sources et valeurs ancestrales, et le refus des idéologies et des coutumes étrangères. Joseph-Désiré Mobutu devient Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa za Banga tandis que la République démocratique du Congo est rebaptisée République du Zaïre, qui est en fait un nom portugais. En 1973, le Président zaïrois procède à la *zaïrianisation* des entreprises étrangères, soit la prise de contrôle des richesses du pays au profit des Zaïrois par la nationalisation des entreprises agro-industrielles aux mains des étrangers. Elles sont redistribuées à la bourgeoisie d'État proche de Mobutu qui, en raison de son manque d'expérience et de ses pratiques prédatrices, va plonger le pays dans le chaos économique.

Malgré cette prise en main musclée, le régime de Mobutu ne va pas être un long fleuve tranquille. Les résurgences des anciens conflits vont vite se manifester. Ainsi, en mars 1977, les « Tigres katangais » qui sont

²⁰ On peut rappeler en effet, les rivalités persistantes et croissantes entre le Président Kasa-Vubu et le Premier ministre Moïse Tshombe, qui venait d'être révoqué le 13 octobre au profit d'Evariste Kimba.

d'anciens gendarmes katangais de Moïse Tshombe, réfugiés en Angola, du Front pour la Libération Nationale du Congo (FLNC) dirigés par Nathanaël Mbumba envahissent la province du Shaba. Ceux-ci sont néanmoins repoussés en mai 1977 à la faveur de l'opération Verveine montée par le Maroc avec le concours de la France. Un an plus tard, en mars 1978, le FLNC déclenche une nouvelle guerre en attaquant la ville minière de Kolwezi où demeurent de très nombreux Occidentaux. Le régime zaïrois reprend cependant rapidement le contrôle à la faveur des interventions militaires montées par la France et par la Belgique pour protéger leurs expatriés.

Malgré une répression féroce qui dure des années, la contestation interne au régime commence à s'organiser à partir du début des années 1980 quand treize parlementaires, parmi lesquels l'ancien ministre de l'intérieur Etienne Tshisekedi, s'opposent ouvertement au Président Mobutu en lui adressant un mémorandum dans lequel ils rejettent ses pratiques de mauvaise gouvernance et de personnalisation du pouvoir et la déliquescence de plus en plus perceptible du tissu socio-économique du Zaïre. En février 1982, après avoir passé de longs mois dans les prisons du régime, ils fondent le premier parti d'opposition au Zaïre, l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS). Cette contestation force le régime à adopter des réformes démocratiques, dont la tenue d'élections multipartites.

Le maintien de Mobutu au pouvoir pendant 32 ans s'opère au prix d'une répression systématique contre tout ce qui peut constituer une menace à son régime. Cela passe par de nombreux épisodes sanglants. Ceux-ci comprenant des exécutions surtout d'anciens dignitaires, arrêtés sur soupçons de complot, comme celui dit de « Pentecôte, en juin 1966, où l'ancien premier ministre Evariste Kimba est arrêté, avec trois anciens ministres, puis jugés, condamnés à mort et exécutés. Cette série comprend aussi l'écrasement de mutineries, par exemple celui d'anciens gendarmes katangais qui avaient intégré l'armée, la répression contre les mercenaires commandés par le belge Jean Schramme et contre tous ceux qui leur avaient manifesté leur sympathie. Elle s'étend aussi l'assassinat dans la cruauté de Pierre Mulele et de Théophile Bengila, rentrés d'exil à l'aune d'une amnistie, la répression sanglante de révoltes d'étudiants comme celle de l'université de Lovanium, le 4 juin 1969, l'épuration successive au sein des FAZ pour en élaguer des éléments soupçonnés de menacer le régime. Enfin sous couvert de la lutte contre des noyaux notamment ceux du parti de la révolution du Peuple dirigé par Laurent Désiré Kabila, des répressions sanglantes

sont organisées à L'Est du pays, à Swima, Makobola et Moba, en 1981 et 1984. Pour ne citer que ces quelques exemples à titre illustratif²¹.

1.5. La fin du règne de Mobutu : le début des cycles de guerres désastreuses

L'effondrement du mur de Berlin, le discours de la Baule et les pressions internes liés au mécontentement de la population conduisent le Président Mobutu à consentir une ouverture politique et la restauration du multipartisme. Des négociations seront organisées avec l'opposition à travers plusieurs cadres, dont le plus connu est la conférence nationale. Mobutu use de tous les stratagèmes pour diviser l'opposition, mais une transition dont il conserve le contrôle, se met en place jusqu'à son départ en 1997.

C'est une rébellion, née dans le contexte d'un conflit régional, qui permet à l'ancien rebelle Laurent-Désiré Kabila de renverser Mobutu. C'est l'arrivée dans les Kivus, de milliers de réfugiés hutus rwandais, parmi lesquels de nombreux génocidaires présumés et des soldats, partis avec armes et munitions, et la menace qu'ils font peser sur le nouveau régime du Front Patriotique rwandais (FPR), qui précipitera le Zaïre dans la guerre. En 1996, l'Alliance des Forces démocratiques pour la Libération (AFDL), une coalition congolo-rwando-ougandaise dirigée par Laurent-Désiré Kabila, démantèle brutalement les camps de réfugiés et poursuit son offensive jusqu'à Kinshasa où elle chasse Mobutu du pouvoir en 1997. Un an plus tard, la coalition se disloque, lorsque le nouvel homme fort de Kinshasa se retourne contre ses mentors ougandais et rwandais. La guerre reprend et le pays devient le champ de bataille des armées de neuf pays voisins, divisé en trois parties : l'Ouest reste sous contrôle gouvernemental, le Nord passe aux mains de la rébellion du Mouvement de libération du Congo (MLC), soutenue par l'Ouganda, et l'Est passe sous contrôle du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), une rébellion soutenue par le Rwanda²².

Les dynamiques d'alliances qui se mettent en place vont fortement complexifier les conflits, à l'Est et dans l'Ituri. Les Communautés tutsi (Banyarwanda, Banyamulenge et Barundi confondus) s'allient à la rébellion du RCD, dans l'espoir de régler définitivement leur problème de

²¹ Pour plus de détails, consulter l'excellente chronologie d'Olivier Lanotte, <http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-de-la-republique-democratique-du-congo-zaire-1960-1997>

²² International Alert, Sortir de l'impasse : vers une nouvelle vision de la paix à l'est de la RDC, septembre 2012, <https://www.international-alert.org/sites/default/files/publications/201210SortirImpasseRDC-FR.pdf>

marginalisation du pouvoir lié à leur « nationalité douteuse ». Pour les contrer, une multitude de groupes armés s'organisent pour barrer la route au RCD. Ce sont des groupes armés maï-maï qui engrangent des soutiens dans les communautés « autochtones » qu'ils prétendent défendre contre des envahisseurs. Dans cette entreprise, ils sont alliés au gouvernement de Kinshasa et avec des génocidaires hutus rwandais qui se réorganisent au sein des FDLR.

Mais Laurent Désiré Kabila instaure à son tour un régime autoritaire en République démocratique du Congo. Une nouvelle guerre civile meurtrière, impliquant aussi des intérêts et des troupes de pays voisins, mène à un traité de paix en 2002, à une intervention des forces des Nations unies et à l'adoption d'une nouvelle Constitution. L'instabilité persiste néanmoins, notamment au Kivu où les tensions dégénèrent en conflits²³.

La signature et le respect des accords de paix dont le dernier est signé à Pretoria, met fin officiellement à l'ingérence de troupes étrangères. Cet accord est signé après l'accession au pouvoir de Joseph Kabila, en remplacement de son père Laurent-Désiré Kabila, assassiné, le 16 janvier 2001. En dépit de la mise en place de la Mission des Nations en RD Congo (MONUC)²⁴, dont le mandat est d'assurer le respect du cessez-le-feu et le désengagement des forces en présence, et l'accroissement progressif de ses effectifs pour devenir la plus grande force d'intervention des Nations Unies dans le monde, le Congo ne va pas connaître la paix, spécialement les Kivus et l'Ituri. Arguant que les accords signés concernant l'intégration des rebelles du CNDP n'ont pas été respectés, le M23 est créé²⁵, et déclare la guerre au gouvernement de Kinshasa.

La défaite du M23 marque le niveau le plus bas de l'ingérence des pays de la région dans l'est de la RD Congo. Au fil du temps, cette tendance sera perceptible dans la rhétorique des groupes armés encore actifs dans cette partie du pays. Malgré cela, les groupes armés les plus puissants restent essentiellement étrangers²⁶. Avec le temps, la tendance a

²³<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/COD/fr.html%20histoire%20de%20conflits%20depuis%20la%20colonisation>

²⁴ La MONUC a été mise en place par le Conseil de Sécurité des nations unies, le 30 novembre 1999, par la résolution 1279. Elle est dotée d'une force de 5537, y compris jusqu'à 500 observateurs. Devenue la MONUSCO, ses effectifs étaient approximativement de 18.300 personnes.

²⁵ La création est proclamée le 23 mars 2012.

²⁶ Il s'agit des Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), de « Allied Democratic Forces (ADF) », ougandaises, et deux ailes des Forces Nationales de Libération (FNL), burundaises, l'une dirigée par Nzabampema et l'autre par Nibizi.

été la fragmentation et par conséquent la prolifération des groupes armés²⁷, en raison de plusieurs facteurs qui seront analysés. Ces groupes majoritairement ethnocentristes et en fragmentation et re-composition incessantes, sont passés d'une vingtaine en 2008, à un peu plus de 120 en 2017 essentiellement basés dans les Kivus²⁸. Ils sont empêtrés dans un ensemble de coalitions instables qui souvent impliquent des réseaux économiques et politiques. Les jeunes constituent la cheville ouvrière de ces groupes, la possession de la kalachnikov, bouleverse l'ordre et la coutume au sein des communautés, le respect n'étant plus dû au plus vieux, mais à celui qui a l'arme à feu comme argument.

²⁷ Jason K. Stearns et Christoph Vogel, Cartographie des groupes armés dans l'est de la RD Congo, décembre 2015, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2015/11/CRG-2015-DRC-Mapping-Essay-FR.pdf>

²⁸ Jason K. Stearns et Christoph Vogel, La topographie des groupes armés dans l'Est du Congo. Réseaux fragmentés et politisés, <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/5/Landscape%20of%20Armed%20Groups%20Essay%20KST%20FR.pdf>

2. Les facteurs et enjeux de conflits et les efforts de stabilisation du pays

Les facteurs des conflits en RD Congo et au Nord Kivu sont à la fois structurels et conjoncturels. L'histoire du Congo depuis la colonisation a contribué à forger les causes structurelles. Ces facteurs ont subi des transformations au cours du temps, variant en fonction des dynamiques locales, nationales et régionales.

2.1. Le poids de l'histoire : patrimonialisme, prédation et ethnicisation

Beaucoup de chercheurs ont établi une relation de cause à effet entre la situation actuelle des États africains et la colonisation, en particulier la façon dont celle-ci a été menée²⁹. Ce lien est particulièrement net en ce qui concerne la RD Congo. Dans ce cas précis, les théories racistes sur lesquelles la colonisation s'est fondée ont fait naître ou exacerbé les tensions entre ethnies. Concernant l'Est de ce pays, ce phénomène s'est traduit par une fracture entre d'une part les Banyamulenge et les Banyarwanda, supposés « allochtones » car venues du Rwanda ou du Burundi, et d'autres groupes ethniques « autochtones » supposés être au Congo depuis longtemps.

L'autre dimension est constituée par l'instauration, dès la colonisation, d'une culture du pouvoir personnel illimité, inauguré par le roi Léopold II, dont le Congo était une propriété personnelle. Le principal facteur institutionnel, hérité de l'époque coloniale, à l'origine de cette instabilité est l'instauration d'un État centralisé, négligeant les autorités locales traditionnelles dont l'apport aurait pu être bénéfique. Cela se double d'un manque de clarté concernant les pouvoirs des autorités locales en matière de propriété foncière, associé à un État faible et centralisé. La conséquence est donc un vide de pouvoir à l'échelle locale, propice à la l'instabilité politique et à l'accaparement des ressources par divers acteurs non-étatiques.

Du point de vue économique, l'administration coloniale avait établi un système d'exploitation des ressources nationales et de prédation pour l'enrichissement personnel des dirigeants. Or, cette pratique qui s'auto-perpétue s'est poursuivie après l'indépendance : le groupe au pouvoir, disposant par la force de la richesse pour se maintenir grâce à

²⁹ Denis Cogneau, *L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire*, Paris, Presses de l'ENS, 2007.

un réseau de clientélisme étendu et hiérarchisé soudé par la « politique du ventre³⁰ ». Selon Jean-François Bayart, il existe une corrélation entre la détention de positions au sein de l'appareil d'État et l'acquisition de la richesse. Les ressources sont donc essentiellement utilisées pour satisfaire la minorité au pouvoir. Ainsi, toutes les guerres que le pays a connues restent associées à l'exploitation des ressources naturelles, devenu le terrain de concurrence entre différents acteurs qui cherchent à tirer profit du désordre politique et sécuritaire³¹.

Mais les effets de la colonisation sont également pervers dans ce qu'ils ont provoqué comme réaction. En effet, lors de sa prise de pouvoir en 1965, Mobutu tente de se démarquer de l'emprise tant idéologique qu'économique de l'ancien colonisateur. Il décide ainsi la révision des toponymes congolais, renommant notamment son pays Zaïre. Mais surtout, il décide la nationalisation et l'expropriation des entreprises et des appareils de productions détenus par des Belges. Mais bien souvent, ces expropriations sont faites au profit des proches de Mobutu, ce qui renforce la concentration des richesses dans les mains d'une petite élite proche du pouvoir, et entraîne un effondrement de l'économie.

In fine, de son histoire coloniale et postcoloniale de près de 133 ans, le Congo n'a jamais connu un mode de gouvernance qui ait veillé à promouvoir la chose publique, l'État de droit et le bien-être de ses citoyens. Après s'être résumé, durant la période coloniale, à une vaste entreprise d'exploitation économique, outrancière, raciste et brutale, le Congo indépendant s'est caractérisé par le renforcement d'un pouvoir extrêmement personnalisé et centralisé³².

Durant toute la période post coloniale, ces facteurs sont à la base de l'instabilité du pays qui alterne entre épisodes de crises violentes et de paix apparente. Celle-ci étant obtenue non pas par des mesures de bonne gouvernance, mais par des mesures de répression, parfois avec l'appui de l'extérieur.

2.2. Un État défaillant « failli » ?

Un État défaillant est celui qui ne remplit pas les fonctions régaliennes essentielles en matière d'ordre public, de police, de justice et qui ne parvient pas à s'opposer aux troubles internes, aux crises politiques ou ethniques, provoquant l'exode de certaines populations, voire le dé-

³⁰ Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique : le politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

³¹ <https://classe-internationale.com/2017/02/13/la-crise-politique-en-republique-democratique-du-congo-dernier-episode-dune-instabilite-chronique/>

³² International Alert, *ibidem*.

clenchement de guerres civiles. Un État est donc qualifié de défaillant lorsque l'autorité centrale n'est pas en mesure d'assurer à titre exclusif l'exercice de la violence légitime au sein des frontières dudit pays et lorsqu'il ne parvient pas à garantir le respect des droits de la personne et la satisfaction des besoins fondamentaux des populations³³.

Quelques organisations³⁴, procèdent régulièrement à l'évaluation des risques de crises politiques, pouvant aller jusqu'à la défaillance avérée de tel ou tel État. La méthode d'évaluation combine différents aspects comprenant des critères économiques, humains, sociaux et surtout politiques ou sociétaux, de risque d'instabilité politique ou de crise humanitaire. La RD Congo figurait en cinquième position dans les dix pays les plus représentatifs de cette situation de défaillance avérée ou à risque élevé, en 2012³⁵. La même année, une analyse sur les conflits fonciers en République Démocratique du Congo (RDC), faisait le constat que 32 années de dictature et près de dix ans de guerre ont laissé un pays exsangue, avec une administration incapable de fournir les services élémentaires à la population et un gouvernement incapable d'appliquer, voire de formuler des politiques publiques. Le secteur foncier étant l'un de ceux qui n'a pas été épargné par la déréliction de l'État qui a débuté au début des années 1990 et n'est toujours pas enrayée. De plus, le sol étant la propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'État dans l'Est congolais, les problèmes fonciers constituent un élément majeur de l'instabilité sociopolitique de la zone³⁶. Les secteurs régalien de la sécurité à l'intérieur du pays et sur ses frontières et la justice sont ceux qui sont le plus atteints par la déréliction de l'État et qui font que celui-ci, est non seulement fragile mais défaillant.

2.3. Processus de paix et dividendes de la violence : des facteurs de récurrence de la violence

Les processus de paix successifs ont permis aux éléments des différents groupes armés, en fonction de leur rang, d'accéder à des postes

³³ Cartapanis André, « L'État défaillant », dans *Qui capture l'État ?* Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Cahiers du Cercle des économistes », 2012, p. 19-22. DOI : 10.3917/puf.loren.2012.01.0019. URL : <https://www.cairn.info/qui-capture-l-etat-9782130606611-page-19.htm>

³⁴ Il s'agit notamment Crisis Watch, International Crisis Group, Fund for Peace.

³⁵ Tilouine Joan, *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/03/27/en-rdc-la-politique-de-la-mort_5101359_3232.html, 27 mars 2017.

³⁶ Vircoulon Thierry, Liégeois Florence, *Inventer une politique publique dans un État failli. Le défi de la sécurisation des droits fonciers dans l'Est du Congo*, note de l'IFRI, <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/noteafriquevircouloncomplet.pdf>

au sein de l'élite politique et militaire et d'être intégrés au sein de l'armée et de la police. Face à des processus de démobilisation ne pouvant intégrer et réinsérer tous à différentes époques, les dividendes obtenus par ceux qui ont pu avoir leur place au soleil, a encouragé les mécontents des processus antérieurs, où en face de ce « miroir aux alouettes » des nouveaux espoirs d'ascension, à former de nouveaux groupes armés. Ainsi par exemple, le processus Amani entamé à Goma en janvier 2008 a redessiné la carte des influences politico-militaires locales au Nord et Sud- Kivu. Au lieu de pacifier la province et de démobiliser les milices, il a représenté une incitation supplémentaire pour la formation de milices et a rendu la situation sécuritaire encore plus précaire. Dans ses efforts pour rendre le processus de paix inclusif et offrir aux leaders rebelles la possibilité de percevoir une indemnité en échange de leur désarmement volontaire, Amani a en fait réintroduit une logique de mobilisation et de guerre dans la région. Selon beaucoup d'analystes, l'octroi d'une indemnité constitue un encouragement à créer ou prétendre commander des groupes armés violents³⁷.

Dans deux Kivus, les processus de démobilisation ont encouragé la mobilisation afin de bénéficier des avantages escomptés, ce qui a constitué une sorte d'effet boule de neige pour la formation de nouveaux groupes armés.

2.4. Conflits et ressources naturelles

L'abondance des ressources naturelles ou la dépendance à l'égard de ces ressources a été identifiée comme un facteur et une caractéristique non négligeable des conflits en République démocratique du Congo. De ce point de vue, le pays a fait face au cas le plus grave de ce que l'on dénomme la « malédiction des ressources ». En effet, ce dernier a non seulement souffert de l'affaiblissement des autres secteurs, mais les ressources ont également motivé, alimenté et fait durer les conflits. La République démocratique du Congo fournit un exemple parfait de conflits alimentés par les ressources³⁸. Juste après l'indépendance, les ressources naturelles ont aiguisé les appétits des mouvements sécessionnistes particulièrement au Katanga et à l'origine d'un conflit armé. La répartition inéquitable des ressources au sein d'un même pays constitue un autre facteur de conflit. Cependant, l'abondance de ressources

³⁷ Channel Research, Belgique, Amani Labda, Peut-être la Paix. Évaluation conjointe sur la prévention des conflits et la construction de la paix en République Démocratique du Congo, Rapport de synthèse, juin 2011.

³⁸ Collier, P. et Hoeffler, A. (1998). On Economic Causes of Civil War. *Oxford Economic Papers*, 50, 563-573.

naturelles et leur inégale répartition au sein du pays ne suffisent pas pour qu'un pays soit en proie à des conflits comme le montrent plusieurs exemples³⁹. Pourquoi donc l'abondance et l'inégale répartition des ressources naturelles en République démocratique du Congo ont contribué aux conflits ? Plusieurs facteurs ont été identifiés. Ils sont liés notamment à l'inégale répartition des recettes provenant des ressources naturelles⁴⁰, l'ethnicité qui constitue un facteur de mobilisation dans les conflits, où la cartographie ethnique expose au risque de confusion avec la répartition des ressources et à leur revendication. Il y a enfin les défaillances de l'État dans le maintien de la sécurité qui permet d'aiguiser les appétits des pays voisins et aux groupes armés de prospérer. L'exploitation des ressources naturelles est un des facteurs qui va conférer aux différents conflits congolais, une dimension régionale, en plus d'autres questions sous-jacentes comme la sécurité des pays voisins, la citoyenneté et l'ethnicité.

En définitive, il y a lieu de retenir quatre aspects fondamentaux comme constituant les causes profondes et structurelles des conflits à l'est de la RDC, à partir d'une analyse de 13 conflits de l'Est du Congo, réalisée par André Bouvy. Il s'agit de la **terre** (insécurité foncière structurelle), **du pouvoir** (gouvernance patrimoniale à tous les niveaux), de **l'identité** (dynamiques identitaires centrées sur des appartenances ethniques) et enfin de **l'insécurité** (violences inscrites dans le long terme, faiblesse de l'armée nationale et présence de nombreux groupes armés). Ces quatre causes structurelles des conflits sont profondément interconnectées et s'inscrivent toutes dans le long terme de l'histoire congolaise. Ces interconnexions provoquent une situation particulièrement complexe, avec des dynamiques conflictuelles qui se situent à différents niveaux, soit du niveau local au niveau régional et international⁴¹.

2.5. Les initiatives de la paix en RDC : Consolidation de la paix ou stabilisation ?

Depuis le déclenchement de la première guerre en RDC, beaucoup d'efforts ont été consentis pour rétablir, maintenir et consolider la paix

³⁹ On peut citer les États-Unis, le Canada, le Botswana, etc.

⁴⁰ Commission Économique pour l'Afrique, Conflits en RD Congo. Causes, impact et implication pour la région des grands lacs, septembre 2015, ISBN : ISBN : 978-99944-61-76-9, eISBN : 978-99944-62-76-6

⁴¹ International Alert, Au-delà de la stabilisation : Comprendre les dynamiques de conflit dans le Nord et le Sud-Kivu, février 2015, https://www.internationalalert.org/sites/default/files/DRC_ConflictDynamicsKivus_FR_2015.pdf

en RDC. Confronté à des guerres successives, le gros des efforts a été concentré au rétablissement et au maintien de la paix. Pour ce faire, le pays accueille notamment l'une des plus grandes armées de maintien de la paix de l'ONU dans le monde. Déjà l'accord de Sun City en décembre 2002, proposait des conditions globales de la paix, en particulier la démocratie, l'intégrité territoriale, la séparation des pouvoirs et le contrôle de tous les groupes armés. Ces principes ont été respectés par les bailleurs de fonds ainsi que par le gouvernement de la RDC, et, de façon croissante, par les différentes forces politiques du pays.

Parallèlement la MONUC puis la MONUSCO ont reçu un mandat étendu en 2003 en vertu du chapitre VII¹ de la charte des Nations Unies⁴². Bien qu'elle soit concentrée sur la sécurité, la mission de la MONUSCO s'est progressivement étendue à la promotion et la protection des droits de l'homme, à la coordination des actions humanitaires et de stabilisation de l'Est du pays.

Parmi les autres initiatives internationales qui contribuent à la mise en œuvre des processus de paix et à la promotion de la stabilité régionale, l'on compte le Comité international d'Appui à la Transition (CIAT), dont le mandat a expiré à la date officielle de fin de la période de transition en 2006, le Programme multi-pays de Démobilisation et de Réintégration de la Banque mondiale (MDRP) et la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL).

Cet engagement international renforcé a permis un minimum de stabilité politique et assuré le fonctionnement de plusieurs institutions de transition. De même, il a facilité la préparation des élections nationales de 2006 qui ont consolidé l'appui international et permis de redéfinir des relations régionales basées sur la coopération. L'amélioration des conditions de sécurité a permis l'exécution de ce qu'il a été convenu d'appeler DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) et un programme de RSS (réforme du secteur de sécurité).

Le plan national de DDR, lancé en 2003, offrait le choix aux combattants de redevenir des civils ou de s'engager dans l'armée. Ceux qui optaient pour les Forces armées nouvellement constituées de la RDC (FARDC) étaient orientés vers un processus dit de "brassage" qui combine les différentes structures de commandement.

⁴² Mandat autorisant le recours à tous les moyens disponibles pour ramener la paix, ce qui donne droit à l'usage de la force et dépasse le besoin d'obtenir le consentement des parties en présence dans la définition des opérations.

Le processus de paix Amani, entamé début 2008 à Goma, visait à définir les dispositions d'une paix inclusive, comprenant notamment la démobilisation des milices du Kivu. Mais l'absence de progrès du processus de DDR et les difficultés d'intégration des anciens commandants rebelles dans la hiérarchie de l'armée congolaise (FARDC) ont eu pour conséquence que la mobilisation de milices nouvelles s'est poursuivie. Cet effet papillon a continué, les accords signés servant à légitimer tout nouvel acteur de violence, contribuant ainsi à la formation de nouveaux groupes armés⁴³.

En 2008, à la suite du rapprochement entre le Rwanda et la RDC (Communiqué de Nairobi de 2007), la signature des Actes d'Engagement de Goma de 2008, et les Accords du 23 mars 2009 entre le Gouvernement, le CNDP, et 14 groupes armés locaux, la stratégie internationale de stabilisation de la RDC a été lancée. Également, le Gouvernement de la RDC a formulé le programme Amani en 2008 et puis le Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC), en 2009, soutenu par l'UNSSSS puis par l'ISSSS.

L'ISSSS, se fonde sur le modèle d'opérations anti-insurrectionnelles, avec comme principaux objectifs la consolidation et l'expansion des gains sécuritaires obtenus suite aux accords politiques. Des programmes conjoints ont été établis dans le cadre de chacun des cinq piliers de l'ISSSS (Sécurité, Soutien aux processus politiques, Restauration de l'autorité de l'État - RAE, Retour, réintégration et relèvement - RRR, et Lutte contre les violences sexuelles - LVS) sur des axes stratégiques précis dans le Nord, Sud-Kivu et en Ituri. De 2008 à 2012, soixante-neuf projets, d'une valeur totale de 367 millions USD, ont été mis en œuvre et des résultats mitigés ont été obtenus, notamment en matière de RAE, RRR et LVS.

Cependant la persistance de l'instabilité et de l'insécurité à l'Est de la RDC a introduit des doutes dans le chef des acteurs impliqués quant à l'efficacité et l'impact de l'ISSSS. Il apparaissait clairement que la signification de la « stabilisation » et ses objectifs n'étaient pas clairement définis et l'objectif des différents intervenants était loin d'être unique. De plus, l'ISSSS ayant été initialement élaborée dans l'urgence, les programmes étaient conçus selon une approche « top-down », sans consultation préalable suffisante avec les autorités et d'autres intervenants

⁴³ Channel Research, Evaluation conjointe des conflits et construction de la paix en RDC, www.diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/evaluation, Juin 2011.

locaux et sans analyse approfondie du contexte du conflit. En conséquence, les programmes étaient souvent assez statiques et rarement en mesure d'altérer les dynamiques locales de conflit, qui sont complexes et en évolution constante. En dépit de quelques succès, l'ISSS souffrait de beaucoup de faiblesses dont la plus importante est qu'il ne visait que faiblement à s'attaquer aux causes profondes du conflit.

La chute de Goma aux mains du M23 en novembre 2012 souligna les limites d'une démarche principalement fondée sur l'appui technique aux institutions publiques sans traiter les causes politiques profondes du conflit.

L'ISSSS nécessitait donc d'être revisité. Ce qui fut fait à la faveur d'un nouveau contexte politique marqué par la signature de l'Accord cadre, le 24 février 2013, salué comme le début d'une approche globale par le SG de l'ONU⁴⁴. Consécutivement, la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité donne un mandat politique et militaire plus robuste, avec le déploiement de la toute première force offensive de l'ONU, la Brigade d'intervention de la force (BIF). Par le truchement de la MONUSCO, le gouvernement est appuyé pour élaborer un programme exhaustif de DDR/RR, afin de donner un nouvel élan à la Réforme du secteur de la sécurité, et appuyer le STAREC par le biais de l'ISSSS révisée.

La défaite militaire des FARDC contre le M23 a également montré la nécessité de penser à une réponse nationale avec la tenue des Consultations Nationales, le gouvernement manifesta son intention d'étendre le programme STAREC sur l'ensemble du territoire de la RDC.

La mise en œuvre de l'Accord Cadre a indubitablement conduit à plusieurs effets positifs notamment sur les réformes clés concernant l'armée, la police, la justice, la décentralisation et la réforme foncière et des lois essentielles ont finalement été adoptées. Ce qui constitue une réelle opportunité pour l'établissement d'une paix durable en RDC. Toutefois, quelques entraves subsistaient, en particulier la persistance de la fragmentation dans la mise en œuvre des interventions, l'absence de clarté sur la façon dont la RSS devait être mise en œuvre.

2.6. Les trois piliers de la stabilisation

La notion de stabilisation étant relativement nouvelle dans le domaine de la sécurité internationale, sa définition n'est pas universellement

⁴⁴ Signé à Addis-Abeba par la RDC, le Rwanda, l'Ouganda avec l'appui de l'Union Africaine, la SADC, l'ONU.

acceptée et déborde souvent sur des concepts mieux connus, particulièrement celui de la « consolidation de la paix » (peacebuilding).

La stabilisation a été définie comme un processus visant à renforcer la confiance et la légitimité mutuelles entre l'État et la société pour qu'ils puissent résoudre ou atténuer ensemble différents types de conflits. Le processus de stabilisation doit modifier les relations entre l'État et la société en soutenant une négociation permanente des responsabilités respectives des acteurs publics et des communautés, sur la base desquelles la redevabilité et la confiance peuvent commencer à être instaurées. Ce processus devra donc procéder dans les deux sens : **du haut vers le bas** – permettant à l'État de remplir ses obligations – **et du bas vers le haut** – donnant aux populations les moyens nécessaires afin que l'État lui soit redevable.

Dans le contexte de la RDC, la « stabilisation » a été définie comme un processus intégré, holistique mais ciblé permettant par la suite à l'État et à la société de mettre en place une responsabilisation mutuelle, ainsi que l'aptitude à traiter et atténuer les vecteurs existants ou émergents du conflit, créant ainsi les conditions propices à une meilleure gouvernance et au développement à plus long terme.

Sur la base de cette définition, gardant à l'esprit les dynamiques de conflits présentes dans les provinces de l'Est de la RDC et les projetant sur un calendrier 2013-2017, l'objectif global assigné au programme révisé de stabilisation a été formulé ainsi :

À travers le soutien de la communauté internationale à la stabilisation de l'Est de la RDC, permettre à l'État et la société congolaise de disposer de la redevabilité et des capacités mutuelles requises pour traiter et atténuer les principaux vecteurs du conflit violent dans les provinces de l'Est, et de mettre en place les conditions requises pour renforcer la légitimité du contrat social afin de favoriser le développement économique à long-terme.

Afin de réussir la mise en œuvre de cet objectif, il paraissait essentiel de relancer les structures de coordination de la stabilisation afin d'accroître l'engagement et la participation du gouvernement. Pour la mise en œuvre de l'ISSSS révisée, il a été proposé d'énoncer les objectifs respectifs (benchmarks) pour le gouvernement et les partenaires internationaux afin d'identifier clairement et de parvenir à s'entendre sur les engagements de chacun.

Pour la réussite de la stabilisation une démarche stratégique a été adoptée reposant sur trois piliers.

Le premier consiste en un réengagement des instances supérieures du gouvernement et de la communauté internationale envers la stabilisation devant se concrétiser à travers la relance des structures de coordination de la stabilisation afin d'accroître l'engagement et la participation du gouvernement la réussite de la seconde phase de l'ISSSS étant conditionnée par un engagement réciproque, et une meilleure coordination de l'action des partenaires internationaux et nationaux. Cette coordination ne pouvant se consolider qu'à travers le dialogue sur les questions clés et l'amélioration de l'échange des flux d'informations au sein et entre les échelons locaux, provinciaux et nationaux, ainsi que parmi les partenaires nationaux et internationaux.

Le deuxième pilier est constitué par la mise en place de mécanismes complémentaires pour créer un processus de paix inclusif. À cet égard, L'ISSSS devra intégrer les communautés dans l'analyse et la recherche de solutions aux conflits actuels. Également jeter les bases d'un système plus inclusif et transparent de gouvernance dans l'objectif de promouvoir la paix et la cohésion sociale, en accroissant la participation du public à la prise de décision et en améliorant la transparence dans la mise en vigueur de ces décisions. Ainsi, les dialogues démocratiques pourraient renforcer la confiance de la population dans les institutions étatiques et encourager une plus vaste participation et augmenter la responsabilité civique en matière de paix et de développement en RDC. Ce volet vise également à placer les personnes directement touchées par le conflit au centre de la recherche de solutions aux tensions sociales inévitables, sans automatiquement recourir à la négociation avec les groupes armés. Ainsi, le dialogue permettra aux personnes de mieux comprendre les causes de conflit et leurs dynamiques, et leur donnera les moyens de formuler des actions concertées en faveur de la paix dans leurs communautés. Enfin, lier les dividendes de la paix aux efforts de paix et veiller à ce que les activités de relèvement économique appuient effectivement ces processus et la cohésion sociale.

Le troisième pilier consiste à centrer la démarche vers des solutions fondées sur les communautés locales pour produire un impact à même d'améliorer le quotidien de la population. A cet égard, il a été convenu de mettre en place des moyens alternatifs afin de produire des changements appréciables pour la population, et ce faisant, commencer un

processus sur le long-terme d'un changement comportemental structurel.

Chacun des trois piliers est réorienté vers deux principaux objectifs : réduire les tensions à l'échelon local en traitant les causes localement identifiées et les solutions du conflit, et transformer l'environnement de conflit⁴⁵.

⁴⁵ http://www.unpbf.org/wp-content/uploads/ISSSS-2013-2017-Strategic-Framework-FINAL_FR.pdf

3. Dynamiques des conflits et facteurs de mobilisation des jeunes dans la violence au Nord Kivu

Une présentation brève de la province du Nord Kivu, sa géographie, sa démographie, ainsi que les migrations qui l'ont marquées au moins au cours du dernier siècle permet d'appréhender les facteurs structurels et conjoncturels des conflits spécifiques. On sait que cette province a été l'épicentre des deux principales guerres qui ont ravagé la RD Congo depuis 1996, et a été le fief des deux principales rébellions - CNDP et M23- ayant contribué, à travers un réseau d'alliances et de contre alliances, à la création et la multiplication de groupes armés dans la région.

L'analyse de quelques éléments structurels combinée aux données empiriques provenant des histoires recueillies au cours des enquêtes va permettre d'appréhender les facteurs qui poussent les jeunes à s'engager dans différents groupes armés et milices ethniques qui prolifèrent au Nord Kivu.

3.1. Nord Kivu : politique, économie et démographie

La province du Nord Kivu a une superficie de 59 483 km², superficie légèrement supérieure à celle du Rwanda et du Burundi, ensemble. Elle est située à l'est de la RD Congo, à la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda. Ancienne sous-région du grand Kivu, le Nord Kivu a été retransformée en province de la RDC par l'ordonnance-loi n° 88/1976 du 20 juillet 1988, redevenant encore province dans ses limites géographiques de 1956 telles que reconnues jusqu'aujourd'hui. En effet, en tant qu'entité administrative et politique, le Nord Kivu appartenait au district de Stanley-falls lorsque le décret du 1^{er} août 1888 divisait l'État Indépendant du Congo en 11 districts. En 1939, le Kivu acquiert le statut de district et devient province en 1951. Le Nord Kivu devient à son tour district en 1956 et fut découpé en 6 territoires : Walikale, Masisi, Goma, Rutshuru, Lubero et Beni. Par la loi du 14 août 1962, tous les districts de la République du Congo sont constitués en province dont le Nord-Kivu et ce, jusqu'en 1965. Après l'avènement de Mobutu au pouvoir, les anciens districts reprennent leurs statuts et le Nord-Kivu reste rattaché comme district au Kivu avant de redevenir une province en 1988.

Actuellement, la province du Nord- Kivu compte 3 villes, 6 territoires, 10 communes urbaines, 12 communes rurales, 7 secteurs, 10 chefferies et 95 groupements. Goma est la capitale, Beni et Butembo sont les deux autres principales villes.

En dépit de sa richesse en ressources naturelles considérables (cassitérite, or, coltan, bois...), la province du Nord Kivu fait partie des provinces les plus pauvres de la RDC. Elle possède très peu de routes, rendant inaccessibles certaines zones notamment forestières qui servent ainsi de terreau aux différents groupes armés. L'exploitation de ces différentes ressources est un facteur propice à la prolifération de groupes armés. Une étude du PNUÉ a montré que les conflits dans l'Est de la RD Congo sont alimentés par le trafic des ressources naturelles, en particulier le bois, l'ivoire et les minerais. Les bénéficiaires tirés de ce trafic financeraient - selon les diverses estimations - entre 25 et 49 groupes armés congolais et "alimentent de façon croissante les conflits" dans cette région. Le contrôle des zones les plus riches en minerais est un des enjeux alimentant l'instabilité chronique entretenue par diverses milices dans l'Est du Congo, régions dont de vastes parts échappent à l'autorité de Kinshasa⁴⁶.

3.1.1. Démographie, peuplement et migrations : Une population dominée par des jeunes dont l'accès à l'éducation est faible

Du point de vue démographique, la population totale du Nord Kivu était de 6.655.000 personnes, avec une densité de 112 habitants/ km², la troisième densité la plus élevée en RD Congo, après la ville de Kinshasa et le Kasai oriental⁴⁷. Au sein de cette population, les jeunes de moins de 35 ans, représentent 80,52 % de la population. Si on se réfère strictement à la définition utilisée dans ce cadre, selon laquelle un jeune est toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans, cette frange représente 32,5%, soit un tiers de la population totale⁴⁸. Beaucoup de recherches ont montré que " les pays dans lesquels il y a une explosion démographique des jeunes de 35% sont trois fois plus exposés à un risque de conflit en comparaison avec les pays dans

⁴⁶ <http://cd.one.un.org/content/dam/unct/rdcongo/docs/UNCT-CD-UNEP-Ressources.pdf>

⁴⁷ <http://www.ins-rdc.org/sites/default/files/Annuaire%20statistique%202015%20Web.pdf>

⁴⁸ Cette définition a été empruntée à la charte africaine de la jeunesse, www.unesco.org

lesquels l'explosion démographique est égale à la moyenne dans les pays développés, toutes choses égales par ailleurs⁴⁹ »

Dans cette tranche, les proportions filles, garçons et hommes, femmes sont presque identiques. La majorité de ces jeunes n'ont pas accès à l'éducation au secondaire car le taux de scolarisation au primaire passe de 73% à 38,3% au secondaire, avec un taux d'achèvement qui chute à 27,8%⁵⁰. Plus de 70%, en âge d'aller à l'école secondaire ne parviennent pas à y avoir accès, et ceux qui y arrivent, ne terminent pas. La majorité des jeunes ne parviennent donc pas à avoir accès à une éducation leur permettant d'avoir accès à des emplois ou en créer eux-mêmes.

3.1.2. Migrations et facteurs de conflit

Les principaux groupes ethniques qui peuplent la province du Nord-Kivu sont les Nande, les Banyarwanda (Hutu et Tutsi), les Nyanga, les Hunde et Tembo. Ces populations sont souvent regroupées en deux catégories : les autochtones, d'un côté, et, de l'autre, les immigrés (ou transplantés) et les réfugiés des événements de 1959 au Rwanda. Des cinq groupes ethniques susmentionnés, les Banyarwanda sont les seuls à se trouver à la fois dans les deux catégories, les autres étant classés dans la première uniquement⁵¹.

Le peuplement de la province du Nord Kivu est le résultat de mouvements de migration dont certains sont antérieurs à la colonisation, d'autres sont survenus à l'époque coloniale et après.⁵² La plupart des immigrants dans le Nord-Kivu sont venus de pays situés dans la partie orientale de la province, notamment du Rwanda, Burundi et Ouganda. D'après Paul Mathieu et A. MAFIKIRI TSONGO⁵³, ce peuplement a été hétérogène et déséquilibré par des migrations massives. De l'implantation des populations du Rwanda dans le Masisi, à l'époque

⁴⁹ United Nations Human Rights. (2010). *DRC: Mapping human rights violations 1993-2003*. United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights. Urdal, H. (2004). The devil in the demographics: the effect of youth bulges on domestic armed conflict, 1950-2000. *Social Development Papers: Conflict and Reconstruction Paper, Paper No. 14*.

⁵⁰ Ce sont des chiffres de l'INS pour l'année scolaire 2013-2014.

⁵¹ Étienne Rusamira, « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », *Afrique contemporaine* 2003/3 (n° 207), p. 147-163. DOI 10.3917/afco.207.0147

⁵² VANHOLDER P. et alii, Pour que les Bashali fument le calumet de la paix : rapport de Recherche Action Participative sur les conflits inter-paysans en chefferie de Bashali (Masisi), ASP et Life and Peace Institute, 2014

⁵³ Paul Mathieu, A. Mafikiri Tsongo, Guerres paysannes au Nord-Kivu (République Démocratique du Congo), 1937-1994 in *Cahiers d'Études Africaines*, 150-152, XXXVIII-2-4, 1998, pp. 385-416 ; à trouver sur https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1998_num_38_150_1808

coloniale, à l'afflux massif de réfugiés rwandais en 1994 en passant par les migrations volontaires et clandestines, il y a eu accentuation de conflits nés de la distinction entre les « autochtones » et les « allo-gènes ». Ce qui conduit aux conflits d'identité. Au niveau des échanges migratoires inter-provinces, le recensement de 1984 a montré que ce sont surtout les populations du Kasai Oriental qui ont le plus migré dans l'ancien Kivu. Aujourd'hui, ce sont toujours des populations en provenance du Kasai, des Bashi du Sud-Kivu, des Banyarwanda du Rwanda, et des ressortissants de l'ancienne province orientale (Isiro, Ituri, Kisangani) et ceux du Maniema qui s'y sont installés⁵⁴.

Les guerres à répétition, l'insécurité causée par la présence des groupes armés, la présence de réfugiés rwandais ont été autant de facteurs qui ont provoqué des mouvements de populations ainsi des déplacements internes. Les territoires les plus touchés sont Rutshuru (Bwito) Masisi (Bashali), Walikale, Lubero (sud) et actuellement Beni.

3.2. Aperçu sur les conflits armés dans le Nord Kivu : les jeunes comme fer de lance dans la violence

Dès les premières années de l'indépendance, la province du Nord Kivu a été le foyer de tensions et de conflits variables, souvent dévastateurs en raison de leur étendue dans le temps et l'espace. Le premier conflit violent de grande importance et qui a laissé des marques durables dans l'histoire de la province est celui dit (« kanyarwanda »⁵⁵). Il éclate en juillet 1963, opposant des Banyarwanda, Tutsi et Hutu du Masisi et de Goma, et d'autres groupes issus des ethnies nande, hunde et nyanga, suite au mouvement d'autonomie des provincettes, proclamé par un leader nande, auquel des leaders banyarwanda majoritairement tutsi, s'opposent. Denis Paluku, leader nande, parvient cependant à rallier des personnes issues d'autres groupes ethniques hunde et nyanga, et même des Hutu de Rutshuru, dirigés par le Mwami Ndezi. Face à l'opposition déterminée de leaders tutsi et hutu de Masisi, ceux des environs de Goma et une partie de Rutshuru (Bwito), Paluku envoie une expédition militaire dans le Masisi : les Tutsi y sont arrêtés et exécutés à Kiroshé. Le conflit prend fin après l'arrivée de Mobutu et les mesures que son pouvoir prend, spécialement la suppression des pro-

⁵⁴ http://www.congovirtuel.com/page_province_nord_kivu.php

⁵⁵ Mathieu Paul, A. Mafikiri Tsongo, Guerres paysannes au Nord-Kivu (République Démocratique du Congo), 1937-1994 in Cahiers d'Etudes Africaines, 150-152, XXXVIII-2-4, 1998, pp. 385-416, à trouver sur https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1998_num_38_150_1808

vincettes et la dissolution des forces de police et mutations des autorités politico-administratives impliquées dans ce conflit⁵⁶.

La proximité du Nord-Kivu avec le Rwanda crée des interactions réciproques qui vont avoir des impacts sur l'évolution de chaque entité, particulièrement depuis 1959 sur au moins trois dimensions au Nord-Kivu : l'ethnicité, la nationalité, les ingérences extérieures et l'exploitation des ressources.

L'arrivée de milliers de réfugiés tutsi rwandais en 1959 au Nord-Kivu a eu au moins un double impact : démographique et socio-économique. Leur installation dans le territoire du Masisi impulsera plus tard, un essor économique considérable, va se faire en partie, au dépens des populations autochtones ayant des activités essentiellement agricoles, alors que les Tutsi pratiquent plutôt l'élevage.

Ensuite, un impact politique avec l'exportation de clivages hutu-tutsi internes au Rwanda au Nord-Kivu. Les régimes rwandais et congolais vont intervenir à différentes époques pour renforcer l'un ou l'autre groupe en fonctions des affinités et des intérêts politiques. Ces influences vont prendre une ampleur considérable depuis l'afflux massif de nombreux réfugiés hutu, après le génocide des Tutsi au Rwanda, en 1994.

L'essor considérable de fermiers tutsi, installés dans le Masisi, se fit en partie au détriment des populations d'agriculteurs. Suivant un système foncier encore de type traditionnel, ce furent les chefs coutumiers, propriétaires usufruitiers des terres, qui décidèrent de leur vente, souvent sans tenir compte des aspirations de la population locale. Le mécontentement de cette frange de la population fut exploité par certains politiciens locaux en vue d'obtenir la sympathie de ceux qui se sentaient défavorisés par ce système. Un discours facile opposant « autochtones » et « allochtones » fut développé. Cette dynamique aboutit au retrait de la citoyenneté "zaïroise" (congolaise) pour une frange importante d'immigrants d'origine rwandaise, acquise par beaucoup de Banyarwanda, en 1972. Les plus touchés furent « les transplantés », venus du Rwanda entre 1920 et 1940 et ceux de la vague des réfugiés, arrivés entre 1959 et 1963.

Dans la dynamique des clivages au sein de la communauté banyarwanda, un groupe de Hutu zaïrois (congolais) créa la Mutuelle des agricul-

⁵⁶ Rusamira Etienne, op.cit.

teurs des Virunga (MAGRIVI), exclusivement réservée aux Hutu⁵⁷. En dépit de son caractère mutualiste, ce groupe aurait servi comme une tête de pont au régime rwandais sous le régime de Havyarimana pour avoir une emprise sur cette partie de l'Est du Congo.

À partir de 1993, Rusambira analyse les conflits violents dans le Nord Kivu à la lumière de quatre évènements « traumatiques » majeurs dont les facteurs d'éclatements sont liés à la proximité géographique, sociale et politique du Rwanda.

Le premier de ces quatre évènements est le massacre de Ntoto survenu en mars 1993. Le président Havyarimana, après avoir acquis d'immenses étendues de terre dans le Walikale, octroyées par le Président Mobutu, y aurait installé une importante communauté de Hutu rwandais pour les mettre en valeur. Il en aurait été de même pour d'autres dignitaires rwandais.

Mais, très vite, un conflit commença à se développer entre les autochtones nyanga et ces étrangers qui avaient pris trop de place et d'importance.

L'irréparable se produisit un dimanche du mois de mars 1993. Pendant que de nombreux Hutu rwandais était au marché et dans les églises, ils furent surpris par une attaque meurtrière de miliciens hunde et nyanga⁵⁸. Le bilan n'a jamais été clairement établi mais certaines sources font état de 14 000 personnes massacrées⁵⁹. Les survivants regagnèrent le pays natal. Mais ce massacre fut le point de départ d'une série de confrontations violentes entre des Hutu et des groupes issus d'autres ethnies du Nord Kivu.

Le deuxième évènement majeur qui a bouleversé le Nord Kivu est l'arrivée massive de réfugiés rwandais en 1994, après le génocide des Tutsi au Rwanda et la prise du pouvoir par le Front Patriotique Rwandais (FPR). Les nouveaux arrivants étaient sous l'encadrement d'anciens ex Forces Armées Rwandaises (FAR), de miliciens Interahamwe et d'anciens dirigeants rwandais. Cet évènement modifia complètement les alliances au sein des groupes locaux et l'équilibre des rapports de force dans la province. Ainsi par exemple dans le Masisi,

⁵⁷ Sheldon, Yett (1996), "Masisi, Down Road from Goma : Ethnic Cleansing and Displacement in Eastern Zaire", Washington, DC, US Committee for Refugees.

⁵⁸ Reyntjens, Filip (dir.) (2000), *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan.

⁵⁹ Mathieu, Paul *et al.* (1998), "Enjeux fonciers et violences en Afrique : la prévention des conflits en se servant du cas du Nord-Kivu (1940-1994)", *Réforme agraire*, n° 2, p. 33-42.

les Tutsi et les Hunde, jadis antagonistes, se mirent ensemble pour combattre des groupes de Hutu congolais et rwandais (ex-FAR et Interahamwe). La puissance militaire des Hutus rwandais poussa des Tutsi congolais à fuir, ceux qui ne l'ont pas fait ont dû trouver refuge dans certains centres protégés ou étaient massacrés. L'offensive de l'AFDL a été organisée pour contrer cette menace que constituaient les anciennes forces armées et les milices rwandaises au nouveau pouvoir du FPR.

C'est cette offensive qui constitue le troisième évènement majeur. Au-delà de la neutralisation, au moins partielle, et de la dispersion des forces loyalistes à l'ancien régime rwandais, l'AFDL va avancer jusqu'à Kinshasa et chasser Mobutu du pouvoir, avec l'appui déclaré des régimes au pouvoir au Rwanda et en Ouganda. Cette première grande guerre (1996-1997) par ses diverses composantes, et les alliances qui les traversent, va exacerber les conflits communautaires particulièrement dans le Nord Kivu.

Le quatrième évènement majeur est constitué par la deuxième guerre, qui a commencé le 2 août 1998. Elle est déclenchée contre le régime de Laurent-Désiré Kabila par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD-Goma), avec l'appui des pouvoirs rwandais et ougandais. Pour réussir, le pouvoir rwandais aurait travaillé sur la réconciliation entre les deux composantes de la communauté banyarwanda, avec un certain succès.

Puis les guerres successives de « libération », celle de l'AFDL, en 1996, suivi en 1998, de la rébellion du RCD-Goma et RCD-KML, et des mutineries-rébellions de 2004-2008 (CNDP) et de 2012(M23). En représailles ont été organisées des guerres de résistance par une myriade de groupes armés dont des Mai Mai, qui ont emprunté des appellations diverses. La population du Nord Kivu a donc ressenti les méfaits de l'instabilité politique, qui se traduit comme une conséquence de la mauvaise gouvernance, dont elle a payé un lourd tribut. Il s'en est donc suivi une exploitation illégale et criminelle des ressources naturelles de la province, des vols, viols et autres violations graves des droits de l'homme.

De 1998 à 2003 a lieu la deuxième guerre du Congo qui implique neuf pays africains et une trentaine de groupes armés, dont des forces hutus qui rassemblent des Rwandais, des rebelles burundais, des Hutus congolais et les milices Mai-Mai, des autochtones qui se battent pour la défense de leur terre et contre l'invasion étrangère. Les objectifs des

protagonistes sont opposés, partagés entre une alliance contre Kabila et une autre en sa faveur visant à renverser les régimes des pays qui le combattent. Leur dénominateur commun est l'exploitation des ressources. Le cessez-le-feu de Gbadolite ne permet pas de mettre fin aux combats qui se sont poursuivis dans cette partie du pays⁶⁰.

A partir de 2003, une armée intégrée est mise en place comprenant les groupes rebelles et se concentrant sur la lutte contre miliciens et officiers mutins. Les massacres commis en Ituri contraignent la communauté internationale à réagir au moyen de la force européenne Artémis agissant sous mandat onusien et commandée par la France. La MONUC déployait ses brigades dans l'Est, tandis que le Parquet de la Cour pénale internationale faisait arrêter et transférer, en mars 2006 à La Haye, le chef de milice Thomas Lubanga. Le général rebelle Laurent Nkunda⁶¹ faisant de son côté l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Suite à l'échec de l'accord de Kigali, au début de 2007, les rebelles en profitent pour augmenter leurs effectifs et d'accroître la zone sous leur contrôle dans les riches territoires de Masisi et de Rutshuru. Le conflit reprend à la fin d'août 2007, lorsque la fin du mixage est décrétée par le chef d'état-major de l'armée congolaise.

Au cours de l'été 2008, le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), se retire du processus de négociations de paix entamé avec le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC). Cette nouvelle crise déstabilise les autorités congolaises et la mission de maintien de la paix des Nations-Unies, (MONUC). Cette dernière fait tout pour éviter une nouvelle escalade pouvant conduire à la chute de Goma et une confrontation avec le Rwanda. En novembre 2008, à l'initiative de Joseph Kabila, un accord est négocié et conclu avec le Rwanda. Suite à cet accord, Laurent Nkunda est arrêté, en janvier 2009, et placé en résidence surveillée à Kigali.

Le 23 mars 2009, le président Joseph Kabila, élu en 2006, s'engage à intégrer les rebelles dans l'armée régulière et à reconnaître leur grade, mais ne fait rien. Suite à cela, le 29 avril 2012, des soldats de l'ex-rébellion du CNDP, intégrés dans l'armée congolaise après les accords de mars 2009, désertent et lancent une mutinerie. Ce nouveau mouvement, dirigé par le général Bosco Ntaganda, est baptisé M23, en référence aux accords du 23 mars 2009 entre le CNDP et le gouvernement,

⁶⁰ <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Les-massacres-a-repetition-des-rebelles-d-ADF-au-Congo-2016-08-15-1200782368>

⁶¹ Son nom complet est Laurent Nkundabatware Mihigo

dont les membres demandent l'application intégrale. Le déploiement de cette rébellion est en réalité une stratégie pour protéger Bosco Ntaganda des poursuites lancées par la CPI. Très vite aussi, une guerre de leadership s'engage entre Sultani Makenga et Bosco Ntaganda, qualifié de traître. Deux ailes se créent donc au sein du M23.

Entre le 6 juillet et le 20 novembre 2012, le M23 lance une offensive de grande envergure dans le Nord Kivu qui aboutit, face à l'inefficacité des FARDC, aux prises successives des villes de Bunagana, Rutshuru, Rumangabo, se terminant par la chute de Goma, le 20 novembre 2012. La chute de Goma est emblématique pour la rébellion, mais constitue une véritable humiliation pour l'armée congolaise et les Nations unies censées la protéger. Le 24 novembre 2012, à Kampala, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) demande au M23 de se retirer de Goma en échange de l'ouverture de négociations avec le gouvernement congolais. Ce qui fut fait après 10 jours d'occupation et de pression internationale sur le M23 et surtout sur le Rwanda, dont de nombreux rapports ont établi les liens et les soutiens à la cette rébellion. L'accord prévoit la non-ingérence des États voisins (Rwanda et Ouganda), l'envoi d'une force internationale pour neutraliser les groupes armés et la nécessité de faire de réformes par le gouvernement congolais.

L'accord-cadre d'Addis-Abeba constitue un tournant majeur dans la crise du Kivu. Il jette les bases de la stratégie qui sera utilisée par la communauté internationale pour contraindre les acteurs du dossier congolais à résoudre le conflit. Il s'agit notamment de l'engagement du Rwanda et de l'Ouganda de cesser tout appui aux rebelles et la création d'une Brigade d'intervention avec un « mandat offensif » pour neutraliser les groupes armés et soutenir l'armée congolaise. Le gouvernement congolais s'engage à ouvrir des concertations nationales pour tenter de résoudre la crise politique qui mine la RDC.

Par la suite, des confrontations vont opposer les deux ailes du M23, certains leaders décident de se réfugier au Rwanda, dont Bosco Ntaganda, qui se constitue prisonnier et qui est transféré à la CPI, par les autorités consulaires américaines de Kigali. Pour mettre fin au conflit, le Conseil de sécurité des NU adopte la résolution 2098, visant à renforcer la MONUSCO, en créant une Brigade d'intervention chargée de « neutraliser les groupes armés » qui sévissent dans l'Est congolais. Cette brigade a en ligne de mire non seulement le M23, mais aussi les ADF-Nalu, les FDLR, la LRA de Joseph Kony et d'autres groupes Mai-Mai.

A partir du mois de mai 2013, des combats reprennent entre le M23 et les FARDC. La Brigade des Nations Unies va entrer en action. Le M23 est défait par les FARDC appuyés par la Brigade d'intervention, après la prise des principaux fiefs du M23. Le 5 novembre 2013, le M23 annonce la fin de son mouvement, 18 mois après sa création. Deux jours après, le chef du mouvement, Sultani Makenga, se rend aux forces de sécurité ougandaises avec 1.500 hommes. Fort de sa victoire militaire, le gouvernement congolais renonce à signer un accord de paix avec le M23, comme c'était prévu, le 11 novembre à Kampala. A la place, une déclaration est signée, suite à laquelle, le gouvernement annonce quelques jours plus tard, qu'il n'y aura pas d'amnistie générale ou collective pour les rebelles.

La défaite du M23 ne signifie pas la fin de la guerre au Nord Kivu. De nombreux groupes armés restent actifs dans la province avec des motivations diverses⁶².

3.3. La dynamique actuelle de la violence au Nord Kivu

On dénombre environ 120 groupes armés dans les deux provinces du Sud et Nord Kivu. La plupart d'entre eux sont de petite taille et principalement ethnocentriques, mais de plus en plus empêtrés dans un ensemble de coalitions instables qui souvent impliquent des réseaux économiques et politiques.

Suivant l'axe Lubero, Nyanzale et Kitchanga, la violence a augmenté de manière significative au sud du territoire de Lubero et au nord de celui de Rutshuru. La confrontation qui met aux prises des groupes armés hutu à ceux des communautés nande, nyanga et kobo, a été exacerbée par l'offensive Sukola II des FARDC, contre les rebelles rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), à la fin de 2015. Suivant le schéma opérationnel adopté dans d'autres régions, les FARDC ont rallié des groupes armés locaux, dont le Nduma Défense du Congo-Rénové (NDC-R), tandis que les FDLR étaient alliés aux milices Nyatura de la communauté hutu congolaise.

Au même moment émergeait une coalition décentralisée de groupes armés au sein de la communauté nande, les Mai- Mai Mazembe, qui a collaboré dans un premier temps avec le NDC-R contre leurs supposés ennemis Hutu. Ces tensions entre la communauté hutu congolaise et ses voisins se sont étendues dans les chefferies-collectivités de Bashali-

⁶²Rigaud Christophe, M23 : chronologie d'une rébellion, <http://afrikarabia.com/wordpress/m23-chronologie-dune-rebellion/>

Mokoto (nord-est de Masisi) et de Bwito (ouest de Rutshuru) depuis le milieu de l'année 2016, au moment où une nouvelle faction dissidente s'est séparée des FDLR pour devenir le Conseil National pour le Renouveau de la Démocratie (CNRD)-Ubwiyunge. Cette scission a été mise à profit par les FARDC pour reprendre leurs opérations contre les FDLR et les Nyatura alliés à ces derniers, en bénéficiant parfois du soutien du CNRD.

Depuis, cette zone est devenue le théâtre d'affrontements mineurs constants impliquant les FDLR, le CNRD, les FARDC, les Alliances de Patriotes pour un Congo libre et Souverain (APCLS) et environ une douzaine de factions Nyatura, toutes concentrées autour d'agglomérations comme Kitchanga, Mweso et Nyanzale. Quant à certaines unités FDLR et Nyatura, elles ont continué leurs opérations vers le nord contre les NDC-R et les Mazembe. Cependant, à la suite d'un désaccord entre ces deux dernières factions, ce sont principalement des groupes Mazembe, sous forme de factions autonomes, qui poursuivent les combats contre des groupes Nyatura mais aussi, et de plus en plus, contre des unités des FARDC.

Dans le territoire de Beni à la frontière entre la RDC et l'Ouganda qui se trouve entre les lacs Édouard et Albert, une zone de prospères réseaux commerciaux, opèrent de nombreux groupes armés en réseaux. Trois dynamiques sont à la base de la violence dans cette zone et sont articulées autour des Forces démocratiques alliées (ADF), de plus en plus violentes, des réseaux dirigés par d'anciens membres de la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani / Mouvement de libération (RCD-K/ML) et des milices qui recrutent parmi des minorités ethniques locales.

Depuis 2016, la dynamique des conflits à Beni s'est modifiée suite à l'apparition de plusieurs nouveaux groupes armés opposés au pouvoir de Kinshasa, avec des actions d'éclat, comme les attaques contre la prison de Beni et contre les FARDC et la MONUSCO. Parallèlement, les ADF sont devenues de plus en plus agressives, et organisent de nombreuses attaques, entraînant de nombreuses pertes en vies humaines, civiles et militaires.⁶³

⁶³ Stearns Jason, Vogel Christoph, La Topographie des groupes armés dans l'Est du Congo, Réseaux fragmentés et politisés, <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/5/Landscape%20of%20Armed%20Groups%20Essay%20KST%20FR.pdf>

L'ensemble de ces dynamiques met en évidence les risques que représentent les opérations de contre-insurrection pour les FARDC, ainsi que pour leurs partenaires de maintien de la paix de l'ONU. De telles initiatives déclenchent souvent de nouveaux conflits et des vides sécuritaires qui contribuent à leur tour à la mobilisation armée et le déplacement des populations.

3.4. Les facteurs de mobilisation des jeunes du Nord Kivu dans la violence

Dans un contexte comme celui du Nord Kivu, les jeunes ont-ils une alternative que d'aller dans les groupes armés ? L'engagement dans la violence constitue-t-elle effectivement la seule alternative qui donne l'espérance⁶⁴ ?

Le constat est qu'il y a un engagement massif dans les « entreprises de violence », depuis plusieurs années, de façon structurelle et culturelle. « Il est difficile de donner un chiffre exact des jeunes affecté par les conflits ou des jeunes actifs dans les groupes armés car plus de 80% des jeunes dans la zone sont impliqués dans les conflits⁶⁵ ».

Pour confirmer cela « Depuis 1998-1999 jusqu'à ce jour, les jeunes sont très impliqués dans les conflits et sont actifs dans les groupes armés depuis maintenant dans différentes factions de Maimai et Nyaturu⁶⁶ ».

Plusieurs raisons sont à la base de cette mobilisation. En particulier, le fait que la formation ou l'intégration d'un groupe armé serait d'un effet boule de neige, un mécanisme de capitalisation en boucle de la violence et une stratégie de survie. Mais également dans le but d'en découdre avec un système politique et social tenu pour être le principal responsable de la situation de désespoir et de pauvreté dans laquelle ils vivent. C'est la manifestation d'un état global de désespoir et s'il n'y a pas d'autres alternatives, il n'y a pas d'autres solutions⁶⁷.

Comprendre les facteurs de mobilisation des jeunes nécessite d'explorer plusieurs dimensions institutionnelles et sociétales, revenir notamment sur les responsabilités de l'État et d'autres institutions. Avec l'émergence des groupes armés, en particulier au Nord Kivu, on assiste au développement d'un nouveau type d'organisation sociale,

⁶⁴ Questions soulevées lors d'un entretien, Goma, septembre 2018.

⁶⁵ Focus group de jeunes démobilisés de Kitshanga, octobre 2018.

⁶⁶ Idem.

⁶⁷ Entretiens, Goma, septembre 2018

violente et émancipée des anciennes références coutumières, dans lesquelles les seigneurs de guerre, la possession d'une arme, l'invention de nouveaux rituels liés à la guerre, les jeunes et les enfants jouent un rôle prépondérant. Les anciens leaders traditionnels, à savoir les leaders coutumiers et les aînés, voient généralement leur autorité décliner au profit d'un nouveau type de leadership, plus violent et militarisé⁶⁸.

Les entretiens réalisés dans trois sites d'enquête du Nord Kivu permettent d'appréhender quelques facteurs explicatifs de l'implication des jeunes du Nord Kivu dans les conflits.

3.4.1. Chômage des jeunes et pauvreté généralisée des familles

« Les jeunes sont impliqués dans les conflits suite à la pauvreté généralisée, au manque d'emploi, les jeunes sont privés d'accès à leurs champs, c'est pourquoi certains d'entre eux sont impliqués dans les violences et les vols. Plusieurs jeunes sont aussi impliqués dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs et sont actifs dans les groupes armés. Ils s'engagent également suite aux manipulations politiciennes⁶⁹ »

Les jeunes perçoivent le chômage comme l'un des facteurs de mobilisation dans les conflits. L'État et les dirigeants sont mis en cause pour leur incapacité de création d'emploi pour les jeunes. Ce chômage des jeunes est accentué par l'incapacité de ceux-ci à s'intégrer dans le monde professionnel. Parfois les postes d'emploi qu'offre le marché ne cadrent pas avec des compétences des jeunes. En effet, certaines filières d'études organisées par les universités ne donnent pas assez d'opportunités en termes de débouchés d'emplois⁷⁰ ou d'autocréation d'emploi. L'État, grand employeur, ne parvient pas à mettre en place un bon système de retraite des travailleurs âgés pour permettre un recrutement conséquent de jeunes. Par ailleurs, l'exigence d'expérience préalable pour accéder à l'emploi constitue un handicap majeur aux jeunes diplômés⁷¹. Pour d'autres jeunes, l'analphabétisme diminue aussi leurs chances d'emploi. Les jeunes manquent en général de préparation et de capacités pour concevoir et gérer des projets personnels. Ce qui conduit à une situation de pauvreté généralisée qui est un facteur favorisant les situations de conflits en général et au Nord Kivu, en particulier.

⁶⁸ International Alert, Sortir de l'impasse, ibidem.

⁶⁹ Focus group de Rutshuru, jeunes membres des partis politiques, octobre 2018.

⁷⁰ Entretiens, Goma, septembre 2018

⁷¹ Impunity Watch, Agenda des jeunes pour la paix dans la région des grands lacs : programme paix au-delà des frontières, sans date, p.23

La situation économique du pays est caractérisée par la contraction ou la baisse des structures productives avec comme conséquence le chômage et la paupérisation de la population. Par effet cumulatif, cet état de fait est aggravé par les pillages, les guerres, les destructions méchantes des actifs, les déplacements des populations, qui de ce fait n'ont plus accès à leurs terres, pour produire. Cela entraîne également les faillites des grandes entreprises agricoles dans le Masisi et le Rutshuru. La mainmise de « latifundiaires » sur d'énormes surfaces de terres par des privés prédisposent les jeunes ruraux aux conflits car n'ayant pas d'autres choix pour la survie.

Des personnes interviewées ont souligné le fait que, face à cette situation de chômage et de pauvreté, les jeunes n'ont pas d'autres alternatives. La non-satisfaction des besoins de base (en eau potable, en nourriture, en soins et structures de santé, en infrastructures routières, en éducation, en électricité, en opportunités d'emploi) impacte négativement la situation sécuritaire et de paix. Les jeunes, aigris et désespérés, abandonnés à leur sort, sont donc des proies faciles pour l'enrôlement dans des groupes armés où les acteurs des conflits leur font miroiter des possibilités d'enrichissement à travers l'engagement dans la violence. L'arme est dès lors considérée comme un outil permettant à son détenteur de gagner facilement de l'argent ou d'accéder à des postes dans l'armée, la police ou la politique comme certains de leurs prédécesseurs l'ont été au cours de « brassages » antérieurs.

Piégés par la pauvreté et le chômage, les jeunes à la recherche des moyens de subsistance, deviennent des cibles faciles des manipulations politiques et ethniques et sont aisément recrutés dans des groupes armés et des milices politiques ou ethniques, mus par l'espoir de mieux gagner leur vie.

3.4.2. Difficultés d'accès à l'éducation, un système d'enseignement en panne et inadapté

La situation de pauvreté qui caractérise nombreuses familles dans le Masisi, le Rutshuru et dans la ville de Goma cause la déscolarisation des enfants et des jeunes. L'accès à l'éducation est rendu difficile par cette situation de précarité économique de la population. Dans un rapport rendu public en 2013, l'UNICEF indiquait qu'en RDC plus d'un enfant sur quatre ne fréquente pas l'école (25%), soit 7,4 millions d'enfants en âge de scolarité (entre 5 et 17 ans). Parmi ces enfants, près de la moitié sont en âge de fréquenter l'école primaire, et l'autre moitié ne commence pas l'école à six ans. Également, ce rapport indi-

quait que le nombre d'enfants en dehors du système scolaire en milieu rural est trois fois plus élevé qu'en milieu urbain⁷². Tout indique que dans le contexte de la RDC, cette situation n'a pas beaucoup changé entretemps.

Selon les chiffres de l'Institut National de Statistique, la majorité des jeunes n'ont pas accès à l'éducation au secondaire car le taux de scolarisation au primaire passe de 73% à 38,3% au secondaire, avec un taux d'achèvement qui chute à 27,8%⁷³. Plus de 70%, en âge d'aller à l'école secondaire ne parviennent pas à y accéder, et ceux qui y arrivent, ne terminent pas. La majorité des jeunes ne parviennent donc pas à avoir une éducation leur permettant d'avoir accès à des emplois ou en créer eux-mêmes.

Le risque est grand, et on sait que « l'exclusion d'une scolarité minimale aboutit à une exclusion à vie d'autres droits fondamentaux, de l'emploi, de la reconnaissance sociale, de la dignité et par-dessus tout du droit à la citoyenneté ». Par ailleurs, les jeunes analphabètes ou illettrés sont plus manipulables par les politiques et les chefs de guerre en les mobilisant dans des entreprises de violence.

Même pour ceux qui ont la chance d'accéder à l'éducation, d'autres limites sont liées au système d'éducation de la RDC qui est en panne. Des universités et instituts supérieurs apparaissent chaque jour, de manière spontanée et anarchique avec des niveaux de formation qui laissent à désirer. Certains n'hésitent pas à qualifier ces institutions d'enseignement de « boutiques », voire de « boutiques de l'ignorance » selon une formule utilisée par Lubala Kasi. Ces institutions de l'Enseignement Supérieur Universitaire (ESU) seraient caractérisées par des pratiques qui ne sont pas de nature à promouvoir un enseignement de qualité, adapté aux besoins du pays et de la société.⁷⁴

Un enseignement supérieur universitaire inadapté, ne répondant pas aux réalités du pays et de la société ne peut que produire des chômeurs et des aigris, des candidats rêvés pour investir dans la violence. À ce sujet, un exemple a été donné lors des entretiens, d'un lauréat universitaire, qui ne pouvant pas avoir une autre opportunité, s'est auto-proclamé Général, à la tête d'un groupe armé. Pour cause, les lauréats

⁷² <https://www.radiookapi.net/actualite/2013/03/03/rdc-plus-dun-enfant-sur-quatre-ne-va-pas-lecole-selon-lunicef/>

⁷³ Ce sont des chiffres de l'INS pour l'année scolaire 2013-2014.

⁷⁴ KASONIA KIRARAHUMU, « La prolifération des Établissements d'enseignement supérieur et universitaire à Goma : Etats de lieux et perspectives d'avenir », in CSSAP, n°2, Goma, Presses de l'Université de Goma, septembre 2014, p.162.

ne sont ni utiles à eux, ni à la communauté, ils ne peuvent qu'être mobilisables dans la violence⁷⁵.

Également des établissements supérieurs de Goma, seraient des microcosmes de reproduction des communautarismes notamment dans le choix des professeurs de même ethnie que le promoteur. Cette pratique paroissiale fait que des expertises spécialisées et compétentes sont subjectivement éliminées au profit de la médiocrité au nom de l'ethnicité⁷⁶. Ces institutions d'enseignements deviennent de ce fait des cadres de transmission des stéréotypes et de préjugés, producteurs d'exclusion et de violence. Encore plus grave, certains interlocuteurs ont évoqué « l'encouragement de la violence même à l'université où des jeunes universitaires sont engagés dans des brigades paramilitaires pour maintenir l'ordre sous forme de milices⁷⁷. ». Un apprentissage et une habitude permanents à la violence.

3.4.3. Manipulations par des politiques et des seigneurs de guerre

« On dit qu'on cherche à construire la paix et on fait tout pour que la paix ne vienne pas. Par exemple, dans Goma, on voit que des maisons de luxe continuent à être construites dans un contexte d'insécurité. La paix ne vient pas parce qu'elle n'est pas voulue⁷⁸, mais il y a des gens puissants qui ont intérêt à ce que la paix ne vienne pas »

Selon plusieurs interlocuteurs, les divers conflits au Nord Kivu se maintiennent et se multiplient pour des intérêts politiques et économiques de quelques-uns. Ils sont mus par l'ambition d'accéder au pouvoir ou de maintenir dans des positions de pouvoir – politique et/ou économique- à divers niveaux de l'État et dans la société. Ce qui conduit certains politiciens et seigneurs de guerre confirmés ou en herbe à organiser des campagnes de mobilisation et de recrutement des jeunes pour s'assurer leur appui profitant de leurs diverses fragilités.

Ceux qui ont été le plus cités parmi ceux qui tirent les ficelles, sont des députés, de hauts cadres de partis politiques influents, des dirigeants d'institutions publiques. Les avis de jeunes, réunis dans le cadre du projet « Beyond Borders », de la région des Grands lacs confirment l'opinion ancrée que la persistance des conflits dans la région est de la responsabilité première d'hommes politiques en charge de la gestion

⁷⁵ Entretiens, Goma, septembre 2018.

⁷⁶ Milemba, op.cit.

⁷⁷ Entretiens, Goma, septembre 2018.

⁷⁸ Entretiens, Goma, septembre 2018.

des affaires publiques. Selon ces jeunes « *Ces responsables roulent uniquement pour leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt général. Ils se disent affectés par des promesses faites mais jamais honorées par ces politiciens, une fois parvenus aux positions qu'ils souhaitent*⁷⁹ »

Ces manipulations se font justement à travers des promesses de gains économiques, de postes de responsabilités au sein de l'administration publique ou des forces de sécurité ou par le biais de mobilisations identitaires, à travers différents mécanismes dont celui des pairs. Globalement, ce phénomène est décrit par des jeunes comme étant de la « *manipulation ou du populisme politique et tribale, d'actions menées dans l'intérêt d'hommes politiques en compétition pour le pouvoir, et d'aliénation par les chefs de guerre*⁸⁰ ».

3.4.4. Auto-défense communautaire - défense des propriétés- des communautés- ethnies

Les jeunes sont mobilisés dans les conflits armés pour défendre leurs communautés/ethnies menacées, défendre leurs propriétés ou ramener celles qui ont été spoliées. Parmi les types de conflits qui sévissent dans le Masisi (Bashali) et le Rutshuru (Bwito), les conflits qui opposent des communautés ou ethnies sont récurrents. Il apparaît que les jeunes s'engagent dans les groupes armés « affiliés » ou « assimilés » aux tribus ou aux communautés. En 2012, Crisis Group⁸¹ a pu établir que les différents groupes armés avaient une base ethnique.

Selon les enquêtés, au-delà des raisons liées à la recherche d'opportunités économiques et politiques ou au chômage des jeunes, ces derniers s'engagent volontairement dans les groupes armés sur base de critères ethniques dans l'objectif ultime de défendre la communauté jugée menacée par d'autres, comme le montrent ces propos. « Les jeunes ont pris les armes pour défendre leurs communautés contre d'autres », « *les violences entre les communautés hunde et hutu sont liées au contrôle de la terre* », « *les Hunde sont obligés de se défendre contre les Nyatura*⁸² ».

On sait que des confrontations récurrentes opposent d'une part, les communautés rwandophones (tutsi et hutu) et les communautés non rwandophones (kano, rega, tembo, hunde, nyanga et nande), et d'autre part, différentes autres communautés pour des intérêts économiques.

⁷⁹ Impunity Watch, *ibidem*.

⁸⁰ Focus group, jeunes de la société civile, Masisi, octobre 2018.

⁸¹ Crisis Group, *op. cit.* p.7

⁸² Propos de jeunes de Goma et Rutshuru, octobre 2018.

La première forme de confrontation, c'est-à-dire celle opposant les rwandophones et les non rwandophones, coïncide avec les dynamiques de conflits liées à la dichotomie « allogène-autochtone ». Selon HUGGINS⁸³, la question du statut « autochtone » ou « local » ou « fils du sol » est importante en RDC, comme elle l'est d'ailleurs dans d'autres régions d'Afrique. Le concept des communautés autochtones ne peut se dissocier du pouvoir politique et du contrôle de la terre, qui sont inextricablement liés. Se réclamer autochtone c'est le faire en opposition à un autre groupe considéré comme « allogène », c'est-à-dire, venu de l'étranger. C'est ainsi que, selon les opinions recueillies sur terrain, les jeunes « autochtones » considèrent que leur enrôlement dans les groupes armés, sur base communautaire, poursuit une noble cause : la défense du terroir et de la communauté. En face de ces jeunes « autochtones », il y a des jeunes « allogènes », rwandophones, Tutsi et Hutu, qui veulent asseoir aussi leur statut de citoyenneté congolaise contesté⁸⁴. Une revendication qui constitue une des bases de la fondation des rebellions du CNDP et du M23. Les conflits sont donc ainsi perçus comme liés à une crise identitaire.

3.4.5. Mauvaise gouvernance et absence de l'autorité de l'État

La mauvaise gouvernance est maintes fois revenue dans les préoccupations des enquêtés. Elle a une signification simple qui a un impact immédiat sur le vécu quotidien de chacun. Il s'agit notamment de l'incapacité de l'État d'assurer ses missions régaliennes, en particulier, en matière de sécurité. Il s'agit aussi de pouvoir organiser un système judiciaire efficace et impartial, capable d'arbitrer et de trancher des conflits de différentes natures au sein de la société. Mais il s'agit également de services de base comme la scolarisation des enfants et de jeunes, l'organisation de services de santé, la création d'emplois.

De nombreuses critiques ont été formulées sur la façon dont la chose publique (« *res publica* ») est gérée par un petit groupe d'individus qui s'accaparent de tout le pouvoir politique, judiciaire, économique et financier (« patrimonialisme »). Le non-respect des règles et des institutions, la corruption, le trafic d'influence seraient devenus la règle au sein des institutions au dépend du bien-être de la population. Ceux qui ont la charge de la gestion des affaires publiques sont perçus, par les jeunes et adultes interviewés, comme poursuivant leurs intérêts per-

⁸³ C. HUGGINS, *Terre, Pouvoir et Identité : les causes profondes des violents conflits dans l'est de la RD Congo*, International Alert, Novembre 2010, p. 16

⁸⁴ Idem.

sonnels au détriment de l'Intérêt général. A cet égard, les termes utilisés sont « la mauvaise gouvernance, l'absence de l'autorité de l'État, la faiblesse du gouvernement », et en ce qui concerne la sécurité, le souhait que « le gouvernement parle avec les membres du groupe armé quand il commence au lieu d'atteindre longtemps⁸⁵ ».

En RDC en général, et au Nord Kivu (Masisi, Goma, Rutshuru), en particulier, cette « mauvaise » gouvernance⁸⁶ qui s'est enracinée comme la seule réalité du pouvoir depuis de nombreuses décennies, conduit aux faiblesses et aux dysfonctionnements des institutions étatiques, aboutissant à la mise en place de lois personnalisées ou taillées sur mesure pour l'équipe dirigeante et ruine toute possibilité de redevabilité des élites envers les populations congolaises. En même temps, il induit un sentiment de méfiance envers les autorités de la part des populations qui sont de moins en moins engagées, en tant que citoyens, vers des dynamiques de demandes de comptes aux autorités.

Les affirmations des enquêtés corroborent parfaitement les conclusions de l'étude menée par International Alert⁸⁷, selon lesquelles, la gestion des affaires publiques (en RDC) passe moins par les institutions étatiques que par l'entremise de réseaux clientélistes qui traversent, englobent et dépassent les institutions elles-mêmes. Chaque personnage clé du pouvoir doit satisfaire sa propre clientèle, laquelle peut s'étendre de Kinshasa, au cœur du pouvoir, jusque dans les localités provinciales les plus reculées, afin de se maintenir en place, la compétition entre les acteurs du pouvoir est permanente. Ce qui aboutit à l'établissement d'un pouvoir opaque, discrétionnaire, fragmenté, sujet aux conflits et en constante négociation. Ces réseaux sont plus puissants que les institutions. À titre illustratif, certains conflits fonciers dans le Masisi se soldent par des conflits ouverts à cause de la justice qui est accusée de travailler au service de personnes puissantes et haut placées dans ces réseaux. Les jeunes, membres des familles lésées, sont donc animés par la volonté de se faire justice et intègrent ainsi des groupes armés. L'idéal de leur enrôlement c'est de se faire justice un jour. L'on a aussi tendance à croire que ces groupes d'intérêts clientélistes remplacent les institutions de l'État, en jouant son rôle dans de nombreux secteurs (éducation, santé, sécurité, etc.).

⁸⁵ Entretiens avec divers groupes dans les sites cibles, septembre et octobre 2018.

⁸⁶ International Alert, Au-delà de la stabilisation : comprendre les dynamiques des conflits dans le Nord et le Sud Kivu en République Démocratique du Congo, février 2015, p. 31

⁸⁷ International Alert, Sortir de l'impasse : vers une nouvelle vision de la paix à l'est de la RDC, septembre 2012

Ce mode de gouvernance patrimonial et prédateur caractérise la RD Congo depuis la colonisation⁸⁸ et n'a subi aucun changement significatif jusqu'à présent.

3.4.6. A la quête d'opportunités politiques et économiques

La situation de pauvreté généralisée et de chômage des jeunes vécue et décrite par de nombreux jeunes a inévitablement des conséquences sur la paix et la sécurité. Les jeunes, n'ayant pas d'autres alternatives de survie, trouvent dans les groupes armés des opportunités politiques et économiques. En effet, les groupes armés, du moins leurs chefs, se sont livrés et se livrent toujours à l'exploitation illégale des ressources naturelles dans le Nord Kivu, à des pillages des biens de la population, à des recouvrements des taxes, à des kidnappings avec l'objectif d'exiger des rançons aux familles et proches des personnes kidnappées, etc. Les chefs de guerre recrutent notamment en faisant miroiter aux jeunes des opportunités politiques et économiques. Cet enrichissement illicite et « facile » attire de nombreux jeunes, laissés pour compte par l'État, qui n'offre pas des solutions idoines aux problèmes de la société. Certains affirment même qu'ils y vont pour « voler ».

Par ailleurs, ces pratiques de prédation ne sont pas propres aux seuls groupes armés mais sont régulières au sein de l'armée régulière. Une motivation donc pour les jeunes recrutés quel que soit le bord. A ce sujet, International Crisis Group notait que « sous couvert d'opérations contre les groupes armés, les FARDC ont surtout étendu leurs activités de prédation. Pour les populations, le remplacement des rebelles par l'armée congolaise a continué à se traduire par des ponctions illégales (taxes, nourriture, etc.) et, pour les FARDC, cela s'est traduit par de nouvelles opportunités de prédation. Compte-tenu du manque de discipline et du double système de commandement, ces opportunités ont conduit à des luttes internes qui ont parfois pris l'aspect d'une mini guérilla minière dans l'armée et qui ont relégué la traque de groupes armés au rang de préoccupation secondaire⁸⁹ ».

⁸⁸ International Alert, Sortir de l'impasse : vers une nouvelle vision de la paix à l'Est de la RD Congo, International Alert, Septembre 2012, p. 15

⁸⁹ ICG, L'Est du Congo : Pourquoi la stabilisation a échoué, Briefing Afrique, N°91, 4 octobre 2012, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/b091-eastern-congo-why-stabilisation-failed-french.pdf>

3.4.7. *Réurrence des conflits : l'effet boule de neige de la violence*

La signature des premiers accords de paix a entraîné un processus de « mixage » et de « brassage » des forces antagonistes. Ces pratiques de mixage et/ou d'intégrations des groupes armés dans l'armée régulière ont abouti à l'obtention des grades à tous les échelons et autres avantages liés par des anciens combattants. Ce phénomène constitue pour les jeunes un moyen d'accéder à des statuts privilégiés dans la société et dans l'armée. Cette gratification des anciens combattants issus des rebellions et groupes armés a été consacrée par la conférence Amani de 2009 à Goma.

L'intégration continue des groupes armés au sein de l'armée nationale après la signature d'accords de paix a donc des effets pervers et encourage à la création et la multiplication de nouvelles rébellions, escomptant obtenir des dividendes en termes de postes politiques ou militaires comme leurs prédécesseurs. Un mauvais modèle donc qui conduit à un cercle vicieux, et qu'il faut casser par un cercle vertueux de paix. Ainsi « *des jeunes démobilisés sont abandonnés par le gouvernement congolais, et intègrent de nouveau les groupes armés.* » ou qu'une fois engagé dans la violence en sortir devient une gageure « *Chaque fois ces jeunes retournent dans leurs groupes armés ou intègrent d'autres groupes armés*⁹⁰. »

Le sentiment de déception décelée chez des jeunes démobilisés pourrait être un point de départ de cette déconstruction. Certains parmi ces jeunes sont persuadés que seuls les chefs des groupes armés sont récompensés au détriment enfants et des jeunes. Cette déception est, par ailleurs, parmi les causes de leur désolidarisation ou démobilisation des groupes armés.

⁹⁰ Jeunes du Focus group de Kitshanga, octobre 2018.

4. Participation des jeunes dans la consolidation de la paix

La province du Nord Kivu est enfermée dans des cycles de violence depuis plus de deux décennies. Il y a donc un immense et urgent besoin de changement, dans les perceptions et les actions des différents acteurs en vue d'inverser la tendance. Ces dernières années, beaucoup de recherches ont clairement montré l'importance du rôle que peuvent jouer les jeunes, beaucoup plus que les adultes. Lorsqu'ils en ont l'opportunité, ils sont susceptibles de changer et de contribuer de façon significative au changement pour leurs intérêts et ceux des communautés. Néanmoins, dans de nombreux pays affectés par les conflits, beaucoup d'appuis sont souvent réservés aux adultes, sous forme d'aide de base et pour le changement de comportements, ignorant ainsi le potentiel de la jeunesse pour impulser les changements vers la paix.

L'importance démographique des enfants et des jeunes de moins de 35 ans, et quelques exemples de réussite de leur implication, suggèrent que leur énergie est susceptible d'impulser des changements profonds et nécessaires pour la construction d'une paix durable dans des contextes fragiles. Mais le plus souvent les jeunes sont plutôt perçus comme faisant partie du problème à traiter, au lieu d'être vus comme un énorme potentiel à exploiter dans la construction de la paix. Malgré le fait que les jeunes soient perçus comme des acteurs de la violence, en réalité, la majorité des jeunes et des enfants de la RD Congo sont non violents⁹¹.

La puissance des jeunes, ne se trouve pas seulement, sous son aspect démographique, et leurs capacités d'apprentissage, mais aussi dans leur énergie, leur idéalisme naturel, leur innovation, et leur créativité, qui deviennent alertes, face à la quête de survie dans des situations de vulnérabilité et de précarité⁹². « *Ils ont été acteurs, auteurs (de violence), grâce à cela, les jeunes peuvent un jour jouer un rôle capital dans la consolidation de la paix*⁹³ ».

⁹¹ Global Partnership, Evaluation of child and youth in peacebuilding, East Democratic Republic of Congo, July 2015, https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/3M-evaluation-DRC-Report_-French-ver.-Final-1026.pdf

⁹² Benéfance Africa. Retrieved June 23, 2015, from <http://www.benefance.org/> Boothby, N., Strang, A., & Wessells, M. (2006). *A World Turned Upside Down: Social Ecological Approaches to Children in War Zones*. Kumarian Press.

⁹³ Entretiens, Kitobo, octobre 2018.

Ce chapitre explore l'implication des jeunes du Nord Kivu et les possibilités de les impliquer davantage dans la consolidation de la paix. Il se base d'abord sur des initiatives déjà en cours, les perceptions et propositions enrichies par différentes expériences couronnées de succès.

4.1. Rôle des jeunes de Goma, Masisi et Rutshuru dans la consolidation de la paix dans leurs milieux de vie

De nombreux jeunes dans les sites enquêtés, sont des acteurs dans la consolidation de la paix dans leurs milieux. Ceux de Goma, la capitale de la province, sont plus enclins à assurer la coordination des différentes activités des jeunes en faveur de la paix réalisées à Masisi et Rutshuru. Être basé à Goma est un atout, en termes de contacts avec différents décideurs clés dans les organisations étatiques et non étatiques (ONGs, agences de l'ONU, MONUSCO, etc.), et offre aussi davantage d'opportunités de formation, d'accès à l'information. Le résultat est que les jeunes de Goma voient donc leurs capacités renforcées en particulier pour pouvoir jouer un rôle dans la coordination de diverses initiatives.

C'est ainsi que des jeunes de Goma⁹⁴ ont développé des mécanismes et structures d'encadrement des jeunes, de sensibilisation et d'éducation à la paix, de facilitation d'intégration dans les institutions et organisations. Ils ont facilité des échanges d'expériences entre différents jeunes de la région des Grands Lacs et deviennent progressivement des modèles pour les jeunes de Beni, de Rutshuru, de Masisi. Par exemple, des jeunes de Goma ont été à l'origine du mouvement citoyen, Lutte pour le Changement (LUCHA), qui fait un combat remarquable pour le changement de la gouvernance en RD Congo, et a acquis une grande notoriété nationale, voire internationale. Des critiques sur ses méthodes d'action ont été émises par quelques interlocuteurs.

À Rutshuru, des membres de groupes de discussions⁹⁵ ont déclaré que des jeunes de Rutshuru participent aussi à des activités en faveur de la paix qui sont organisées au niveau local, et à l'échelle de la province du

⁹⁴ Les jeunes ayant participé aux focus group à Goma étaient tirés du parlement des jeunes, du haut conseil de parlement d'enfant, de l'Observatoire des Droits de l'Homme (ODH), de LUCHA, de Yole Africa, de l'Union des Jeunes Artistes Décorateurs et Peintres (UJADEP), des bénéficiaires de Concert d'Actions pour Jeunes et Enfants Défavorisés (CAJED), des clubs des étudiants et élèves, etc.)

⁹⁵ Jeunes membres des associations des jeunes telles que le RACOF, CR Action, la LUCHA, les parlements des jeunes et d'enfants (section de Rutshuru), les MCA (Membres des Communautés d'Accueil), membres ou cadres de Umoja Grands Lacs, Soutien aux Initiatives des Droits Humains (SIDH), Youth Power of Nations.

Nord Kivu et dans la région des Grands Lacs. A Rutshuru, des jeunes œuvrent pour la paix à travers des activités organisées par des associations ou des organisations animées par les jeunes. Ainsi, à titre illustratif, d'après les entretiens de groupe des campagnes de sensibilisation pour la paix : « *mutoto ni musingi wa amani/ enfant artisan de la paix* », « *vijana amani ni sisi/jeunes, la paix c'est nous* », « *Enterrer la hache, semer la paix* » ont été initiées en vue de contribuer à la consolidation de la paix. À cet effet, des émissions à la radio communautaire ALLIANCE étaient animées avec l'objectif d'atteindre les chefs des groupes armés avec un message explicite de libérer les enfants et aux jeunes de travailler pour la paix et non pour la violence.

Concernant collaboration entre les jeunes et la police nationale, le « Salongo avec la PNC » est organisé à Rutshuru. Cette initiative vise à tisser les liens de cordialité entre ces deux groupes qui s'accusent mutuellement d'être à la base de l'insécurité. Selon des jeunes de Rutshuru, des travaux communautaires avec la police permettent cette dernière de se rendre compte du rôle positif des jeunes dans la consolidation de la paix. De même, à travers cette initiative, les jeunes découvrent que la police n'est pas leur ennemi. Au sujet de la cohabitation pacifique entre groupes communautaires, les discussions de groupe ont mis en exergue le projet « *Halte aux conflits intercommunautaires* » appuyé par la MONUSCO/ section DDRRR, dans lequel des associations sensibilisent la population et surtout les jeunes, sur les thématiques de lutte contre les violences intercommunautaires et des bienfaits de la cohabitation intercommunautaire.

En plus de la sensibilisation et des activités culturelles, des jeunes organisent des activités éducatives dans le centre de rattrapage scolaire (Centre de Rattrapage Action « CR Action ») en faveur des enfants et jeunes issus de familles pauvres, et qui ont arrêté de fréquenter l'école à cause du manque des moyens. Ce centre s'occupe des activités éducatives et de l'enseignement avec l'appui financier et logistique des ONGs internationales.

Au niveau provincial et régional (Grands Lacs), des jeunes de Rutshuru participent aux activités de paix organisées par le parlement des jeunes, le Réseau des Associations Congolaises de Jeunes (RACJ) et l'Observatoire des Droits Humains (ODH) notamment l'échange d'expériences sur la paix, la sensibilisation à la paix et le dialogue intercommunautaire, des spectacles culturels (théâtres, musique, festival Amani, camping pour la paix, etc.). Aussi, des groupes de jeunes démo-

bilisés se sont investis dans des activités de sensibilisation auprès d'autres jeunes afin que ces derniers puissent apprendre de leurs expériences. Certains démobilisés réinsérés dans la communauté s'essayent dans des activités génératrices des revenus bien que des obstacles persistent. La mise en place de structures des jeunes a contribué à sensibiliser les jeunes à la culture de la paix dans le territoire de Rutshuru.

À Masisi, à l'instar de ce qui se passe à Goma et Rutshuru, des jeunes ont affirmé qu'ils ont joué ou qu'ils jouent un rôle de sensibilisation à la culture de paix dans leurs milieux. A travers les focus group de Masisi et les interviews individuels, il apparaît que des jeunes sont organisés dans les associations pour diffuser des messages sur la cohabitation pacifique entre les communautés qui sont en conflit depuis bien longtemps. Des jeunes⁹⁶ de Masisi sont à l'origine de plusieurs initiatives de consolidation de la paix notamment des échanges culturels avec les jeunes de Goma, de Rutshuru et de la région des Grands Lacs. La zone de Masisi étant le fief de plusieurs groupes ou milices armés, des jeunes travaillent pour la démobilisation ou désolidarisation des combattants. Avec l'appui des ONG, des activités d'apprentissage des métiers et d'entrepreneuriat ont été lancées en vue de renforcer l'autonomisation économique et financière des jeunes.

4.2. Initiatives des jeunes dans la consolidation de la paix

Pour différentes raisons liées notamment à la disponibilité de moyens et une expérience insuffisante, les initiatives propres aux jeunes et lancées par eux ne sont pas légion. Souvent, des jeunes sont associés à différentes activités, projets ou programmes initiés par des adultes ou des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Ces différentes activités couvrent un large éventail mais la plupart sont disparates et ont une portée assez limitée en raison de leur cloisonnement et d'une compétition rude entre leurs promoteurs. Les initiatives existantes couvrent différentes dimensions de consolidation de la paix dans les domaines politique, économique, social et culturel.

⁹⁶ Jeunes encadrés par Bâtir Notre Terre (BATE), membres du Collectif d'Associations Féminines de Paix et de Développement Intégral (CAFDPDI), membres de radio club POLE FM, membre d'Aide et Action pour la Paix (AAP), de la Coalition des Volontaires pour la Paix (CVPD), Network Responses to Emergencies (NETRESSE), CENTRE DORICAS, enfants et jeunes encadrés par ETN, démobilisés réinsérés socialement et économiquement.

4.2.1. Sur la dimension politique : le changement de gouvernance et l'émergence d'un nouveau leadership

La mauvaise gouvernance, en particulier des pratiques de prédation, de patrimonialisme sont parmi les causes structurelles des conflits. Elle a été épinglée à maintes reprises par de nombreux enquêtés sous différentes formes convergentes comme l'absence de l'autorité de l'État, le manque de sécurité, la mauvaise gouvernance, la faiblesse du gouvernement, l'exclusion des jeunes des structures de prise de décision, l'injustice sociale, la pauvreté, la non scolarisation des enfants, etc.

Une des initiatives les plus emblématiques pour agir sur la gouvernance est incarnée par la naissance et les activités de l'organisation la LUCHA. Elle s'affirme comme une organisation non violente mobilisée pour transformer la RD Congo, à partir d'une analyse actualisée du contexte politique couvrant tous les secteurs afin de briser le cercle vicieux de la crise. Pour y parvenir, la LUCHA préconise la mobilisation du peuple pour l'instauration d'un autre système plus légitime et plus redevable. Cette transformation exigera de grandes réformes dans les secteurs clefs de la vie d'un état commençant par la sécurité et la justice, l'éducation et la santé⁹⁷.

Le Parlement des jeunes de la RD Congo, doté d'embranchements provinciaux, s'est fixé comme idéal de lutte, la transformation du pays, afin de faire participer les jeunes dans les processus de prise de décision, de reconstruction et de consolidation de la paix. C'est dans ce cadre que la campagne « **Rendez-nous compte** » été lancée par le parlement des jeunes à l'intention des élus provinciaux et nationaux⁹⁸. Il existe également des « réseaux citoyens » qui se structurent ayant comme objectif d'imaginer un autre Congo et construire des comportements pour la paix. Une base est en train d'être construite pour donner un élan permettant de travailler les esprits et les imaginaires des jeunes. Mais cela exige une réorganisation devant être portée par des jeunes eux-mêmes⁹⁹.

La dimension politique recouvre beaucoup de thématiques d'intervention de nombreuses organisations du Nord Kivu notamment celles de la société civile, des organisations confessionnelles mais aussi toute une série de programmes d'organisations intergouvernement-

⁹⁷ <http://www.luchacongo.org/notre-analyse/>

⁹⁸ <https://infokivu.com/goma-le-jeunes-parlementaires-lancent-la-campagne-rendez-nous-compte-a-lintention-des-elus-nationaux-et-provinciaux/>, Goma, le 29 septembre 2018.

⁹⁹ Entretiens, Goma, septembre 2018.

tales. Ces thématiques comprennent les droits de l'homme, l'éducation à la paix, la résolution des conflits, etc.

Bon nombre d'initiatives impliquant des jeunes sont orientées vers la sensibilisation à l'esprit et à la culture de la paix, l'acceptation de l'autre, la cohabitation intercommunautaire, la lutte contre les préjugés et des stéréotypes, etc. La transformation des jeunes d'acteurs de la violence en bâtisseurs de la paix s'effectue grâce aux nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes, au moyen d'échanges entre jeunes ou encore de stages de formation pour renforcer les compétences nécessaires à la gestion des conflits. Pour être efficace, il est nécessaire qu'un certain seuil tant qualitatif que quantitatif soit atteint. L'objectif étant de former des groupes d'essaimage¹⁰⁰ à même de produire des effets multiplicateurs. A cet égard, le programme de capacitation de Pole Institute figure parmi les initiatives remarquables. Ce programme est à la fois une formation à la recherche sur les problèmes urgents que doivent résoudre les sociétés africaines contemporaines, un effort pour enseigner l'Afrique aux générations montantes et une dynamique d'incitation à l'engagement citoyen, à l'émergence d'un nouveau leadership africain et à l'innovation sociopolitique, socioéconomique et socioculturelle¹⁰¹.

Les techniques de formation couramment utilisées sont notamment des émissions radiotélévisées (Radio Communautaire la Vérité, Pole FM), des discussions dans les clubs de jeunes, des conférences, des rencontres d'échanges d'expériences, des rencontres sportives et artistiques.

4.2.2. Sur la dimension économique : parvenir à l'autonomisation des jeunes

Les enquêtes effectuées ont mis en exergue une série d'activités initiées par des jeunes ou dans lesquelles ces derniers participent. Il s'agit surtout d'activités génératrices de revenus pour lutter contre la pauvreté, renforcer leur autonomie économique et financière et ainsi acquérir une certaine indépendance de pensée et pouvoir résister aux sollicitations et manipulations diverses. Dans ce cadre, les AGRs créées par des jeunes couvrent un large éventail de secteurs.

Dans les milieux ruraux de Masisi et Rutshuru, des jeunes s'investissent dans des activités d'agriculture et d'élevage, en particu-

¹⁰⁰ Entretiens, Goma, septembre 2018.

¹⁰¹ <http://blog.pole-institute.org/node/1>

lier dans d'élevage du petit bétail dont le cycle de production est court. Ceci est fait tant au niveau de groupes que des individus. Souvent, l'expérience acquise au sein du groupe, est ensuite exploitée au niveau individuel.

Dans les centres urbains, les jeunes sont plus impliqués dans l'artisanat et les métiers notamment la menuiserie, la maçonnerie, la soudure, la mécanique, la boulangerie mais aussi dans l'art et la peinture. Ces différentes initiatives bénéficient de formations fournies par différentes structures spécialisées dans l'encadrement des jeunes pour leur autonomisation économique et financière (Centre Don Bosco Ngangi, CAJED, etc.). Ces initiatives sont bien appréciées par les bénéficiaires et leur ont permis une intégration ou réinsertion dans la société et de se sentir utiles et valorisés dans leur milieu.

Le petit commerce fait partie des AGRs entreprises par des jeunes dans les sites enquêtés. Mais le plus souvent ces jeunes travaillent dans l'informel qui permet cependant de leur procurer une occupation et diminue leur fragilité économique et morale. Les promoteurs de ce type d'initiatives butent sur l'indisponibilité des financements, ce qui limite la portée de ces activités.

4.2.3. Sur la dimension culturelle : « Danser pour changer, chanter pour la paix¹⁰² »

De plus en plus, des activités de consolidation de la paix impliquant des jeunes passent notamment par la danse, la musique, la peinture, des festivals de danse et de musique, des compétitions artistiques variées. À Goma, le plus emblématique est certainement le festival AMANI, lancé par des formateurs et des jeunes bénévoles du foyer culturel de Goma, qui en sera à sa cinquième édition en février 2019. Ce festival se veut un espace commun pour commencer à construire ensemble et met les jeunes à contribution pour construire un futur meilleur. Il encourage aussi l'entrepreneuriat chez les jeunes, en démystifiant le processus de création d'entreprise et rapprocher les jeunes entrepreneurs et les services étatiques.

En promouvant l'entrepreneuriat, le festival a l'ambition de changer la situation socioéconomique, élément clé pour la construction d'une paix durable. Goma accueille depuis quelques années, et de plus en plus fréquemment, des manifestations culturelles dont l'objectif est de

¹⁰² Slogan du festival AMANI, <https://www.amanifestival.com/en/>

promouvoir la paix, dont des festivals de musique, de danses, et de cinéma. Des initiatives à caractère culturel se diversifient et se multiplient sous forme de campings culturels, de formation artistique pour la paix baptisée par exemple « *Vivre ensemble et gagner ensemble* ¹⁰³ », en peinture, dessin, céramique, et de confection de bijoux, de rencontres sportives, de compétitions scientifiques et culturelles interscolaires comme « *Génie en herbes* », des forums pour la paix, etc. Selon les jeunes enquêtés, ces forums permettent aux jeunes de s'exprimer, d'accroître leur niveau de tolérance et d'acceptation mutuelle, en dépit des différences et de surmonter ainsi les préjugés et stéréotypes des uns envers les autres.

« Les campings culturels, les visites guidées ont permis à beaucoup de jeunes de briser les barrières, les préjugés et les stéréotypes qu'ils avaient vis-à-vis des autres. En effet, certains jeunes qui avaient été modélisés pour haïr les membres d'autres communautés à travers des stéréotypes et des préjugés négatifs sur elles ont complètement changé d'opinions pendant les campings lorsqu'ils se sont retrouvés avec des jeunes de ces communautés. Ils ont compris que la cohabitation était possible et les préjugés et les stéréotypes, des barrières à abattre¹⁰⁴... »

4.2.4. Sur le plan de l'éducation

Des initiatives de paix qui impliquent des jeunes existent sous plusieurs facettes. D'abord, l'éducation comme la scolarisation ou la ré-scolarisation des jeunes et ensuite, l'éducation à la paix et à la citoyenneté. La non scolarisation est un des facteurs qui poussent les jeunes à s'engager dans des entreprises de violence. Ces initiatives de scolarisation et re-scolarisation¹⁰⁵ permettent la scolarisation des jeunes en âge, la récupération de ceux qui ont abandonné l'école à mi-parcours et ont dépassé l'âge de scolarité. Des centres de récupération scolaire sont donc opérationnels dans les milieux cibles afin de permettre l'intégration des jeunes en étant capables de profiter des opportunités qu'offre la société.

¹⁰³ Une telle activité a été organisée par exemple sur financement de la CEPGL en appui à l'Union des Jeunes artistes, dessinateurs et peintres (UJADP). En tout 24 jeunes provenant des Grands lacs ont été formés et leurs créations vendues. C'était entre le 20 février et le 12 mars 2014 à Goma.

¹⁰⁴ Entretien avec un jeune activiste de la paix, Goma, octobre 2018.

¹⁰⁵ Parmi ces initiatives, il y a le Réseau Bénédiction avec des dizaines de CRS à Goma, Kitshanga et Rutshuru, le centre de récupération scolaire et de formation professionnelle Anna Micheli de Goma, l'Association des femmes et l'Association pour le Développement des initiatives paysannes de Kitshanga.

On sait que la situation des conflits armés que connaît le Nord Kivu depuis des décennies a détérioré considérablement le tissu économique et éducatif, à telle enseigne plus de 40% d'enfants de 5 à 17 ans ne sont pas scolarisés. C'est le taux le plus élevé en RDC. Il s'agit en chiffres de 990.000 enfants en dehors de l'école et de 1.328.886 jeunes et adultes de plus de 15 ans. Les programmes de formation non formelle sont proposés aux jeunes dans des Centres de Rattrapages Scolaires (CRS) (9-15 ans) et les Centres d'Apprentissage Professionnel (CAP) (15-25 ans). En 2015, 411 centres étaient opérationnels et accueillaient seulement 48.110 candidats¹⁰⁶. Des jeunes sont principalement des bénéficiaires mais sont aussi recrutés des encadreurs. Les différents centres sont financés et pris en charge par l'État, les partenaires techniques et financiers, les ONGs et le secteur privé ainsi que les communautés de base¹⁰⁷. Les structures prises en charge par des ONGs locales accusent une grande fragilité en raison de financements insuffisants et incertains. Elles courent en permanence le risque de disparaître en cas de rupture, d'où des stratégies de prévention. L'accès à la formation non formelle est fortement apprécié par les jeunes parce qu'elle permet l'accès à l'emploi, le développement d'aptitudes de réflexion et de communication, l'amélioration du statut social et permettent la correction et le retrait de la délinquance.

4.3. Facteurs favorisant la participation des jeunes à la consolidation de la paix

Faute de données quantitatives, il est difficile de donner la proportion d'initiatives qui ont été lancées et dirigées par des jeunes. La perception des enquêtés est que les jeunes sont le plus souvent des bénéficiaires avec une participation limitée au processus.

Les facteurs favorables à la participation des jeunes dans les efforts de consolidation de la paix sont d'une part liée à l'expérience négative et traumatisante, directe ou indirecte, des jeunes, et d'autre part aux dividendes positives escomptées de leur implication.

¹⁰⁶ https://eccnetwork.net/wp-content/uploads/1.27.17_DRCFinal.Links_.pdf

¹⁰⁷ Éducation non formelle en RDC, <https://eccnetwork.net/wp-content/uploads/DRC-ECCN-Webcast-PPT-FINAL2-6june.pdf>

4.3.1. Capitaliser sur l'expérience négative pour tourner la page

Plusieurs jeunes démobilisées sont affectés par les souffrances et les violences endurées y compris la perte des amis ou des dégâts matériels subis directement ou indirectement « *La souffrance est très forte, la mort de camarades et compagnons, la guerre, la multiplication des groupes armés sans but poursuivi, le non accès aux champs et à d'autres ressources, la paix doit être notre priorité*¹⁰⁸ »

Les concernés en sortent avec un sentiment général de « temps perdu », surtout que les promesses faites par les recruteurs sont rarement tenues. À ce sujet, un ancien combattant se lamentait « *Ça nous dépasse et j'ai l'impression que ce que j'ai fait a été inutile. J'ai cru servir une cause, j'ai juste perdu toutes ces années de vie*¹⁰⁹ ». Ce sentiment de temps perdu, de ne pas avoir mis ce temps à profit pour faire des choses utiles constitue un atout qui peut être exploité pour mobiliser en faveur d'un engagement pour la paix.

4.3.2. Les facteurs et approches incitatifs d'ordre politique

4.3.2.1. La participation des jeunes est cruciale dans le processus de consolidation de la paix

Les enquêtés ont fortement insisté sur les approches à utiliser. À ce sujet, la participation dans tout le processus est perçue comme crucial « *Il faut associer les jeunes dans tout le processus : la conception, la planification, l'exécution et l'évaluation du processus de consolidation de la paix*¹¹⁰ ». Parallèlement, développer des mécanismes d'écoute pour prendre en compte les opinions de la jeunesse. Le succès de leur implication est associé à celui d'autres acteurs spécialement des autorités à tous les niveaux, de la base au sommet, ainsi que les autres acteurs impliqués (bilatéraux, multilatéraux, les ONGs internationales) tous agissant de façon coordonnée et non cloisonnée. La sensibilisation des jeunes est aussi une des approches incontournables pour les engager dans le processus. Là, la sensibilisation par les pairs et la promotion des « modèles » de jeunes non violents sont recommandés comme étant susceptibles d'avoir un immense potentiel de succès.

¹⁰⁸ Groupe de discussion de démobilisés de Kitshanga, octobre 2018.

¹⁰⁹ Tilouine Joan, Dans l'Est de la RDC, « une vie de guerre pour rien », https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/02/10/dans-l-est-de-la-rdc-une-vie-de-guerres-pour-rien_5077468_3212.html

¹¹⁰ Entretiens, Goma, Masisi, octobre 2018.

L'autre atout de succès avancé par des jeunes est la promotion de la bonne gouvernance pour permettre à l'autorité de l'État de jouer pleinement et correctement son rôle. La bonne gouvernance s'avère être un pilier sans lequel les jeunes ne peuvent pas être transformés en acteurs de paix. Comme le résume bien un des jeunes « *Ce qui peut pousser les jeunes à s'impliquer davantage dans les activités de consolidation de la paix c'est trouver l'emploi et l'occupation, la sensibilisation des jeunes en vue de se désolidariser des forces et groupes armés, une bonne gouvernance, et la restauration de l'autorité de l'État, l'ouverture des routes, la réactivation des activités des champs et usines de transformation de produits agro-pastorales*¹¹¹. »

Effectivement, l'étude a révélé que de nombreux jeunes sont fortement mécontents de la gestion de la chose publique. Les dirigeants sont accusés de poursuivre leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt général. La bonne gouvernance implique forcément la lutte contre la corruption, le clientélisme, le népotisme qui constituent des entraves à l'épanouissement des jeunes et à leur implication dans les processus de prise de décision. Beaucoup de jeunes sont convaincus que le système judiciaire est corrompu et ne permet pas l'accès à la justice pour tous, surtout des jeunes qui se sentent lésés dans leurs droits, d'où de forts penchants pour l'autodéfense ou la vengeance en vue de se rendre justice. L'engagement des jeunes dans la violence est une expression de révolte et de défense contre un système considéré comme étant l'incarnation de l'injustice et de l'oppression.

4.3.2.2. L'intégration significative des jeunes au sein des institutions

La participation pleine des jeunes implique leur intégration dans les institutions de l'État, leur participation au processus de prise de décision. Elle est fortement souhaitée par les jeunes. Cette participation doit permettre aux jeunes de devenir responsables et d'agir en tant qu'acteurs de paix. Ainsi, les mécanismes qui préparent les jeunes à cette intégration sont à développer et à renforcer. Il s'agit par exemple, du parlement d'enfants, du parlement des jeunes, des associations des jeunes, l'ENA dont la plupart des jeunes qui y sont passés ont pu intégrer les organisations et les institutions. L'opinion fréquente exprimée par des jeunes est qu'ils sont exclus de la gestion de la chose publique car ils constatent souvent que leurs opinions ne sont pas prises en compte et qu'ils ne sont pas souvent associés dans les processus de

¹¹¹ Groupe de discussion, jeunes membres des partis politiques, Masisi, octobre 2018

prise de décisions. Cette exclusion se fait à travers des pratiques de recrutement et de clientélisme qui bloquent le recrutement et l'avancement des jeunes.

Pourtant, l'intégration significative des jeunes est perçue comme un facteur susceptible de changer la nature de la gouvernance (renforcement de l'autorité de l'État, meilleur fonctionnement de la justice, etc.) et sur leur participation globale dans les mécanismes de gestion du pays.

4.3.3. Facteurs incitatifs économiques : des activités bénéfiques

« Un jeune qui a une occupation ne peut pas participer aux groupes armés¹¹² ». Cette affirmation est revenue de façon récurrente au cours des entretiens. Elle peut être à la base de l'approche économique à utiliser. Surtout que l'immense majorité des jeunes est fortement préoccupée par son avenir, avec une ferme volonté de prendre en charge leur avenir afin de voir leur vie changer. L'objectif ultime est de pouvoir permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'emploi dans tous les secteurs de la vie nationale.

On a vu que ce sont surtout de jeunes pauvres, chômeurs ou n'ayant pas eu accès à l'enseignement, sans beaucoup d'espoir dans l'avenir, qui s'engagent dans des groupes armés, y espérant des lendemains meilleurs. Cette fragilité les prédispose à la manipulation ethnique, politique et en font des cibles faciles des seigneurs de guerre. Comme cela a été bien exprimé dans un groupe de discussion « *Les jeunes s'engagent dans les groupes armés suite aux multiples problèmes rencontrés dans la société : manque d'emploi, problèmes familiaux, auto-défense communautaire, manque de moyens pour poursuivre les études* ». Le renforcement économique des jeunes est donc une des voies leur permettant de résister aux sollicitations de mobilisation dans les groupes armés.

La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes leur permet d'accéder à des ressources susceptibles de renforcer leur autonomie économique, les rendant ainsi moins vulnérables aux différentes manipulations. De ce fait, une réinsertion économique leur permettra d'être plus enclins à s'investir pour la paix. En cas de réussite, un jeune entrepreneur peut servir de modèle positif à d'autres qui sont impliqués dans les conflits

¹¹² Entretiens, Rutshuru, Masisi, Goma, septembre 2018.

pour que ceux-ci soient transformés en acteurs de paix. Aussi, les jeunes devenus propriétaires de biens seront incités à consolider la paix afin de préserver leurs avoirs.

Pour contourner certaines difficultés, quelques approches sont même préconisées. Il s'agit notamment de regrouper des jeunes dans des microprojets, les fédérer dans des associations de développement, les impliquer dans un programme de ramassage d'arme moyennant une prime proportionnelle aux performances. Pour des jeunes ruraux, l'accès à la propriété foncière est une clé pour l'auto prise en charge.

4.3.4. *Des stimulants sociaux et culturels*

La promotion de la cohabitation entre différents groupes ethniques du Nord Kivu et l'implication des jeunes dans ce processus est essentielle pour stimuler leur participation dans la consolidation de la paix. Cette cohabitation est une arme pour abattre les stéréotypes et les préjugés répandus et transformer les jeunes qui participent en messagers de la paix. Également, des échanges culturels permettent aux jeunes de cultiver l'acceptation et la compréhension mutuelles. Des propositions dans ce sens ont été émises par des jeunes « *Organiser des conférences, des concerts des paix, des ateliers pour former les jeunes leaders afin de les préparer au travail de la consolidation de la paix*¹¹³. » Cette ouverture culturelle des jeunes permet de casser les barrières des préjugés, des stéréotypes qui sont à la base de mauvaises perceptions de l'autre, de tensions et de confrontations. Ces expériences et échanges culturels se font à travers de nombreuses activités artistiques et culturelles répertoriées, à multiplier.

4.4. Entraves relevées aux initiatives de paix impliquant les jeunes

Selon les enquêtés, les initiatives de paix qui impliquent les jeunes se heurtent à de nombreuses contraintes surtout d'ordre politique, économique et financier.

4.4.1. *Absence de l'État, manque ou faible volonté des autorités*

Même si les avis semblent relativement partagés la dominante est que, à tout le moins, la volonté politique de l'autorité à s'impliquer dans des initiatives de paix des jeunes est faible. La radicalité de certains propos

¹¹³ Entretiens, Goma, octobre 2018.

montre un grand désenchantement de nombreux jeunes vis-à-vis de l'État. De façon récurrente, les enquêtés ont répété que « *l'État est absent* », voire que « *l'État n'existe pas* ». Et que « *L'État ne s'intéresse pas vraiment aux initiatives de paix, qu'il ne les finance pas et n'assure pas la sécurité* ». Selon eux, Il ne joue pas son rôle. L'armée quant à elle est accusée de collaborer avec des groupes armés. L'État se décharge de ses responsabilités sur la MONUSCO. Si les autorités jouaient leur rôle il n'y aurait pas de conflits ou ceux-ci ne prendraient pas une telle ampleur dans le temps, l'espace et la violence.

Les enquêtés ont souligné le manque d'intérêt des autorités, raison pour laquelle elles n'accompagnent pas les initiatives des jeunes. Elles ne se manifestent que quand il y a de l'argent, certaines sont même traitées de quémandeurs. Les autorités constituent des blocages aux initiatives des jeunes à travers des tracasseries administratives qu'elles imposent à certaines initiatives soutenues par exemple par des ONGs. Les autorités sont des observateurs et abandonnent les démobilisés qui de ce fait n'ont pas accès à un encadrement digne. Souvent elles délèguent lors des manifestations, mais quelquefois, elles ne se font même pas représenter.

Bien entendu, d'autres avis certes moins nombreux, sont divergents. Ils insistent surtout sur le rôle des autorités locales dans le maintien de la paix dans leur entité. Quelques chefs de villages, de localités, des notables collaborent bien et accompagnent les jeunes lors des travaux communautaires et dans les noyaux de paix, la délivrance des attestations, ou dans la résolution de certains problèmes, l'exonération de taxes pour certaines activités dédiées à la paix. Ces autorités sont mobilisées lorsqu'il y a des rencontres de cohabitation pacifique, et encouragent toute personne qui intervient dans la consolidation de la paix.

Cette implication faible soit elle constituée, à travers des modèles à mettre en exergue, un potentiel qui peut être développé pour accroître la participation de l'autorité à tous les échelons dans la consolidation de la paix.

4.4.2. *Faiblesse et incertitudes de moyens financiers et logistiques*

Les initiatives des jeunes souffrent de la faiblesse des moyens financiers, surtout à la suite des difficultés ou de la fin du financement par des ONG internationales. Au fait, pour les initiatives qui bénéficient de l'appui financier et logistique de ces ONG, la fin des projets et des programmes se traduit par le dysfonctionnement et l'arrêt de ces initia-

tives. Il y a une incapacité de garantir la pérennité des activités et des résultats de ces initiatives en l'absence du financement des ONG. Ceci constitue un handicap majeur à la consolidation des acquis de ces initiatives. De ce fait, certains jeunes sont à risque et peuvent encore être de nouveau enrôlés dans des groupes armés à cause de l'absence d'encadrement et de stabilité.

4.4.3. Une faible participation des jeunes et des femmes dans des initiatives qui les concernent

Certains jeunes se sont lamentés que les concepteurs des projets ignorent les jeunes dans tout le cycle des projets. Sans leur participation, les promoteurs d'initiatives sont susceptibles de commettre des erreurs, particulièrement en ce qui concerne la connaissance et la prise en compte des besoins des jeunes ou le choix des bénéficiaires. Un exemple qui a été donné est que même les kits d'insertion des anciens combattants seraient choisis sans consulter les concernés et donc sans tenir compte de leurs besoins et des conditions de vie. Cette situation a été évoquée lors de discussions de groupes *« les kits reçus ne sont pas adaptés aux réalités du terrain, par exemple pour ceux qui ont choisi la menuiserie ont leur donne des machines électriques dans une zone où il n'a pas d'électricité ou pour trois personnes habitant des villages distincts, on octroie une moto. Ces jeunes sont obligés de vendre la moto à vil prix moi pour se partager l'argent »*.

L'autre problème soulevé est que l'approche genre ne serait pas souvent prise en compte, réduisant considérablement la participation des femmes dans ces initiatives et ce faisant leurs effets sociétaux. La demande formulée est une participation des jeunes-hommes et femmes - dans tout le processus, de la conception, la mise en œuvre à l'évaluation finale et cette approche ne peut que produire de multiples impacts bénéfiques.

4.4.4. Esprit de lucre et mauvaises pratiques

Quelques opinions exprimées ont mis en évidence le fait que certaines initiatives n'ont d'autre finalité que celle d'apporter des gains financiers à leurs promoteurs, qui se soucieraient peu de leur impact. Selon ces opinions, quelques ONGs auraient transformé la problématique de la paix par les jeunes en fonds de commerce.

Un autre problème souvent soulevé concerne la sélection des bénéficiaires, il y a parfois de mauvais choix et ciblage. Certains jeunes sont bénéficiaires alors que d'autres se sentent exclus, alors qu'ils remplis-

sent les critères de sélection. Le choix et le respect des critères de sélection sont questionnés certains évoquant même des pratiques d'exclusion ou de discrimination « *Les failles observées dans les initiatives sont notamment le manque de suivi, un mauvais ciblage des bénéficiaires, un biais dans les choix des bénéficiaires avec comme conséquences que les vrais bénéficiaires soient ignorés*¹¹⁴ ».

¹¹⁴ Groupe de discussion, jeunes membres des associations, Goma, octobre 2018.

5. A partir d'expériences comparées : quelles pistes pour avancer ?

La reconnaissance du potentiel que représentent les jeunes, non plus comme acteurs de la violence, mais comme bâtisseurs de la paix, est mise de plus en plus en avant dans beaucoup de sociétés en conflit ou sortant de conflits, pour impliquer la jeunesse dans des efforts multiples de consolidation de la paix. Cependant très peu d'études holistiques existent sur les diverses initiatives en la matière, impliquant les jeunes, initiées et conduites par eux. La raison en serait simplement que dans la plupart des cas, comme cela a été observé pour la RDC, les interventions sont souvent fragmentées. Comme si les acteurs poursuivaient chacun ses propres intérêts, en dehors de toute coordination, laquelle devrait naturellement être assurée par l'État, qui dans ces cas, est en crise. Depuis l'adoption de la résolution 2250¹¹⁵, quelques études de cas ont été conduites dans certains pays et pourraient aider dans cette approche comparative, qui en raison des limites documentaires, ne peut pas être exhaustive, mais dans le meilleur des cas thématique, et parcellaire.

Plutôt que de comparaisons, il sera question de présentation de leçons tirées dans des contextes similaires à la RDC, et voir dans quelle mesure, elles peuvent aider à aller plus loin dans le renforcement du rôle des jeunes dans la consolidation de la paix. Ces expériences sont celles de la Côte d'Ivoire et de l'Uganda, plus exactement au Karamoja.

5.1. Côte d'Ivoire : des jeunes engagés pour la paix et la sécurité « une simple main d'œuvre ? »

L'étude portant sur l'engagement de la jeunesse ivoirienne dans le cadre de la résolution 2250 a été réalisée par Interpeace avec l'appui de plusieurs organisations. Elle a été publiée en décembre 2017¹¹⁶.

Cette étude a montré que les jeunes ont une réelle préoccupation sur le sujet, variable en fonction des différents « mondes », mais qu'ils partagent tous un sentiment d'insécurité et de non paix. Alors qu'ils sont globalement perçus par l'opinion publique comme des acteurs de violence, les jeunes ont plutôt une perception positive d'eux-mêmes.

¹¹⁵ Adoptée le 9 décembre 2015 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

¹¹⁶ Interpeace, Parole aux jeunes !, <https://www.interpeace.org/resource/yps-cotedivoire-fr/>

En outre, cette jeunesse est caractérisée par un engagement important. Parmi les initiatives portées par les jeunes, ceux-ci choisissent leur domaine d'engagement (théâtre, sport, religion, cinématographie, etc.) en fonction de leur compétence mais sont convaincus de la pertinence et de la réussite de leurs initiatives. Concernant les initiatives portées par d'autres acteurs étatiques et non étatiques, les jeunes ont le sentiment que les principales activités sont la sensibilisation et le renforcement de capacités.

Beaucoup de défis majeurs ont été soulevés. En ce qui concerne les initiatives portées par les jeunes eux-mêmes, les activités sont davantage centrées sur l'évènement qu'à son impact psycho social, se heurtent aux clivages socio-politiques et à la dominance de l'intérêt personnel sur l'intérêt général. Concernant les initiatives portées par les autres (État, ONGs, etc.), les jeunes se sentent associés à la mise en œuvre mais pas à la conception se sentant réduits à une « simple main d'œuvre ». Il se pose également un problème de sélection parmi les participants, toujours les mêmes et pas nécessairement les plus habilités. Aussi, comme en RDC, plusieurs initiatives sont perçues comme des opportunités pour gagner de l'argent et non pas pour la transformation sociale.

Quelques exemples positifs de valorisation et de transformation structurelle existent. Il s'agit en particulier de cas d'accompagnement individuel de jeunes dits violents ayant permis de les transformer en acteurs de changement au sein de la communauté. Des jeunes engagés pour la paix, valorisés, permettant un saut qualitatif de dépassement de l'intérêt personnel vers la dimension communautaire et démontrant une possibilité de transformation structurelle par le biais d'une construction individuelle sur le long terme.

Ces jeunes sont engagés dans des initiatives locales pour résoudre des conflits communautaires auxquels ils sont régulièrement confrontés dans leurs différents cadres de vie. À cet égard, ils fréquentent des tournois de football qui réunissent dans la plupart des cas des jeunes, et parfois aussi les aînés, de différentes communautés vivant dans les mêmes quartiers.

En dehors du loisir, certaines initiatives relèvent du domaine de la sécurité. Du fait de l'accroissement du sentiment d'insécurité dans les quartiers et les lieux publics (les plages, maquis, marchés), provoquée par la recrudescence des violences en bandes organisées impliquant de nombreux adolescents (dits « microbes »), la mise en place des formes

alternatives de prise en charge communautaires de sécurité (groupe de vigilance), conduite, en partie ou en totalité, par la jeunesse serait du point de vue des jeunes un soulagement pour la population. La plupart des initiatives auxquelles ils sont associés mettent en avant le dialogue. Cela d'une part pour amener les communautés et surtout les jeunes à se rapprocher. Et d'autre part, proposer à la jeunesse des voies de revendication non violente.

5.1.1. Les jeunes font une contribution à petite échelle « chez eux »

L'un des constats de cette étude est la contribution active de la jeunesse à la paix et la sécurité à travers ses propres initiatives. Cependant force est de constater que cette contribution se fait davantage à une échelle locale, souvent limitée à l'environnement immédiat ou aux sous-quartiers des jeunes.

Du point de vue des jeunes, il existe des raisons valables justifiant cette logique d'intervention. Selon leurs propos, ils se sentent moins légitimes et parfois moins compétents pour aborder certaines problématiques, comme les questions sécuritaires.

De leur avis, lever de tels défis sociétaux relèverait du rôle de l'État. Perçue par les jeunes consultés comme une condition pour la continuité de leurs initiatives hors de leur cadre de vie, l'absence de l'appui de l'autorité serait un des obstacles à l'action de cette jeunesse engagée pour la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire.

Conscient de cela, certains jeunes s'engagent dans les initiatives de paix et de sécurité portées par les structures nationales et internationales. Comment cette jeunesse s'engage-t-elle dans ces initiatives autres que les leurs ?

5.1.2. Initiatives dirigées par les autres : les jeunes constituent une cible fortement sollicitée

Doublement perçu comme l'un des principaux acteurs ayant contribué à la situation de crise violente et victime des effets collatéraux de celle-ci, la jeunesse est fortement sollicitée dans des initiatives lancées par des acteurs étatiques et non étatiques. C'est ainsi que l'État, perçu comme le premier acteur de la reconstruction, a pu mettre en place des structures DDR, de vérité et réconciliation et de resocialisation des jeunes dits « microbes ») dans lesquels des jeunes ont été associés. Par la suite, il faut dire que d'autres initiatives portées par les organisa-

tions de la société civile ont vu le jour pour une prise en charge post-crise de la jeunesse.

Dans l'ensemble, les jeunes consultés ont réussi à montrer que la jeunesse ivoirienne dans toute sa diversité est un acteur essentiel dans la mise en œuvre des initiatives de paix et sécurité venant d'autres acteurs comme l'État et la société civile ivoirienne et internationale. En tant que cible importante de ces initiatives, les jeunes disent y être globalement associés. Cependant les jeunes femmes sont moins associées que les jeunes hommes.

En résumé, la plupart des jeunes consultés se sentent associés aux initiatives portées par d'autres structures et acteurs dans leur quartier, même si les jeunes femmes se sentent un peu plus exclues.

5.1.3. Les initiatives sont orientées vers la sensibilisation et le renforcement de capacités

Sollicités pour identifier des initiatives de paix et de sécurité auxquelles ils ont pris part, les jeunes consultés sont arrivés à la conclusion que ces initiatives portées par d'autres structures sont principalement axées sur la formation et la sensibilisation des jeunes.

Le cadre formel par excellence destiné à la transmission de savoir le plus usité par ces structures, semble être, selon les jeunes consultés, les séminaires de renforcement de capacités. Ceux-ci sont organisés autour des thématiques de gestion pacifique des conflits et de participation pacifique de la jeunesse aux jeux politiques, sanctionnées par des certificats de participation.

Un projet dénommé « Phoenix » a été mis en place pour la renaissance de la classe politique à travers la formation des jeunes des partis politiques. À l'issue de ces formations, un réseau d'échanges, caractérisé par la tolérance, a été créé, à travers lequel ces jeunes communiquent avec respect.

En dehors de cette première catégorie d'initiatives qui a retenu l'attention des jeunes, certains ont été impliqués dans des activités de sensibilisation de masse, centrées autour du pardon et du vivre ensemble. Il s'agissait pour les jeunes de s'inscrire dans le processus de réconciliation nationale enclenché par le gouvernement de Côte d'Ivoire après la crise post-électorale de 2011. Plus tard, certains ont été engagés dans des sensibilisations à la non-violence pour des élections apaisées en 2015.

5.1.4. De nombreux défis et des obstacles subsistent

Les initiatives portées par la jeunesse ont des difficultés à opérer la transformation sociale souhaitée en raison d'une capacité limitée à mobiliser des jeunes. Ces initiatives visent plus l'évènementiel que la transformation psychosociale et peinent à faire évoluer les situations de non paix et d'insécurité qui prévalent dans leur environnement. De plus, elles sont marquées par la persistance de la méfiance suivant les lignes de fractures socio-politiques. Ce problème serait la reproduction au sein de la jeunesse des lignes de fractures socio-politiques de la société ivoirienne dans sa globalité. Par ailleurs, au lieu de mettre comme but primaire la paix et la sécurité au niveau de la communauté ou de la société, ces jeunes leaders mettent en avant l'intérêt personnel avant l'intérêt général « moi d'abord ». Ce qui constitue une contrainte majeure à la portée des activités enclenchées. Tous ces problèmes relevés seraient à la base d'une véritable crise d'engagement citoyen au sein de la jeunesse ivoirienne.

Lorsque des initiatives de paix et de sécurité sont portées par d'autres, les jeunes peinent à se voir valorisés, car ils sont rarement consultés au stade de la conception les réduisant donc à une sorte de « main d'œuvre » lors de « mises en scène » montées ailleurs et par d'autres. L'autre défi soulevé est lié au choix des bénéficiaires, très souvent questionné, car ne permettant pas des choix variés et judicieux. Un ciblage biaisé, fréquemment contrôlé par des acteurs locaux organisés dans des réseaux d'intermédiaires, avec des connections politiques dans certains cas et souvent appelés « coupures de route », qui introduisent un biais dans le choix des bénéficiaires des initiatives. Pour cette raison, une grande majorité de ces programmes ne cible pas forcément des jeunes capables non seulement d'opérer un changement au niveau individuel, mais aussi d'impacter positivement les autres jeunes de leur environnement.

Les défauts dans la conception et le ciblage des jeunes contribuent à générer une image négative des structures nationales et internationales impliquées dans les initiatives de paix et de sécurité, comme des grosses machines qui ne viennent que pour des intérêts financiers, pour gagner de l'argent.

In fine, les initiatives portées par des jeunes ou les impliquant recouvrent les dimensions politiques, économiques, sociales et culturels. Leur impact reste relativement limité en raison d'une faible implication de l'État, d'une participation des jeunes fortement contrainte, et de la

propension des différents acteurs, y compris, des jeunes à placer le bien commun et la transformation sociale, avant les intérêts privés.

5.2. La participation de jeunes ougandais dans la consolidation de la paix : le cas des conflits du Karamoja

La région de Karamoja, en Ouganda, est frontalière du Kenya et du Soudan du Sud, avec les mêmes ethnies vivant de part et d'autre des frontières et même en Éthiopie. Près de 1,2 million de personnes vivent sur des terres semi-arides de 10550 kilomètres carrés. La région est assez éloignée du gouvernement central et, bien que des structures gouvernementales officielles soient en place, les structures traditionnelles demeurent, et les anciens ont le pouvoir dans la plupart des communautés. Soixante-dix-huit pour cent (78%) de la population a moins de 30 ans. Sur le plan ethnique, la région comprend divers groupes, notamment les Karamajong, les Dodoth et les Jie.

Entre 1970 et 2011, la région du Karamoja a connu des conflits intercommunautaires et intracommunautaires qui ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines¹¹⁷. Bien que les Dodoth et Jie soient relativement pacifiques à l'heure actuelle, ils étaient très actifs dans les raids de bétail, au Karamoja ainsi que dans les régions frontalières.

Les conditions environnementales semi-arides ont favorisé des moyens de subsistance basés sur l'élevage de bovins et de caprins. En raison de la dépendance vis-à-vis des ressources agropastorales et pastorales, les conflits liés aux pâturages et à l'eau sont une source majeure de conflits interethniques et intra-ethniques dans les districts de Karamoja ainsi qu'au-delà des frontières avec le Kenya et le Soudan du Sud. Historiquement, ces tensions ont souvent éclaté après des tentatives de démarcation du territoire pour le pâturage ou les vols de bétail, et en raison de représailles, elles ont rapidement dégénéré en une violence généralisée, en particulier si la violence comportait une composante interethnique. Les embuscades ont rendu les voyages dans la région dangereux, voire impossibles. La majorité des auteurs d'actes de la violence sont des jeunes, âgés en moyenne de 15 ans, qui se livraient principalement à des vols de bétail.

En 2002, l'armée ougandaise, la Force de défense du peuple ougandais, a commencé une campagne de désarmement d'abord volontaire, puis forcé. C'est ce qui a permis de lancer des programmes de consolidation

¹¹⁷ United Nations Development Programme. (2015). *Uganda Human Development Report 2015: Unlocking the Development Potential of Northern Uganda*.

de la paix dont l'analyse d'impact a été réalisé par Mercy Corps et Youth, Peace and Security¹¹⁸. Ce sont les résultats de cette étude de cas du Karamoja qui sont présentés ici.

Pendant et après le désarmement, certains jeunes ont décidé de renoncer volontairement à la violence. Les jeunes étaient identifiés comme les plus grands auteurs de violence au sein de la communauté. Depuis 2011, un nombre important de guerriers après avoir remis les armes, sont rentrés chez eux et ont choisi d'être des acteurs de la paix plutôt que de la violence avec un impact ressenti et connu dans la communauté. À travers un processus de réconciliation et de réintégration, ces guerriers ougandais se sont engagés sur la voie de la paix. Ces jeunes ont non seulement surmonté les défis de la réintégration, mais sont devenus de véritables ambassadeurs de la paix. La réussite de ce processus s'est réalisée en une série d'étapes décrites ici.

5.2.1. Le traitement des traumatismes

Les traumatismes ont affecté toute la communauté : les guerriers et membres de la communauté, les femmes et les enfants, ont tous été traumatisés par la longue période de violence marquée par des embuscades, des viols et des assassinats. De plus, les guerriers qui avaient fui ont subi un traumatisme supplémentaire lors de leur déplacement au Sud-Soudan et au Kenya. Les communautés traumatisées par la violence ont hésité à réintégrer d'anciens guerriers, bien qu'ils aient confirmé leur renoncement définitif à la violence.

Par conséquent, pour favoriser la réconciliation et la réintégration éventuelle des guerriers démobilisés, la guérison des traumatismes était nécessaire au sein des communautés. Le processus de guérison des traumatismes comprend le partage d'expériences, le deuil en tant que communauté, la réflexion et la guérison en interne. Au cours de ce processus, les jeunes ont compris non seulement qu'ils voulaient arrêter de se battre, mais aussi comment ils pourraient plaider en faveur de la paix. Par exemple, le retour de jeunes, ayant mené des raids violents, au village a suscité de vives inquiétudes. Grâce à des dialogues communautaires avec d'autres membres de la communauté, ces jeunes ont pu exprimer leurs regrets puis ont demandé pardon avant de pouvoir être réintégrés. Ces réunions ont permis à de nombreux jeunes de se

¹¹⁸ L'étude de cas a été réalisée par Adrienne Brooks, David Gatere and Rebecca Wolfe de Mercy Corps, https://www.youth4peace.info/system/files/2018-04/13.%20CFR_Uganda%20-%20Reformed%20Warriors%20in%20Uganda_Mercycorps_0.pdf

sentir plus confiants avant de retourner dans des communautés ouvertes à l'acceptation.

La compréhension approfondie du rôle des jeunes dans la violence a aidé les communautés à recommencer à leur faire confiance. De nombreux témoignages émanant des participants aux séances de traitement des traumatismes ont affirmé que ce processus a contribué à la transformation de la jeunesse et à un profond changement en faveur de la paix au sein des communautés.

5.2.2. Le soutien et les liens sociaux pour construire la paix : les femmes ont joué un rôle prépondérant

Les femmes ont joué un rôle central en aidant les jeunes à s'engager dans la voie du changement. Dans un cas, un groupe de femmes, au cours d'une période très violente, s'est réuni pour ramener leurs maris, leurs fils et leurs filles. À cet effet, elles ont composé des sketches et ont diffusé des messages de paix dans leur propre communauté et les communautés voisines. Ces messages ont été fortement appréciés et permis d'atteindre les résultats escomptés. Ces initiatives ont même poussé à l'intégration des femmes dans des groupes de médiation et de dialogue. Le soutien social est perçu comme un facteur déterminant du changement et de pérennisation de celui-ci.

Tout comme les influences sociales négatives poussent de nombreux jeunes à s'engager dans la violence, les solidarités et les soutiens sociaux peuvent aider à renforcer les comportements positifs et à maintenir des combattants démobilisés sur la bonne voie. En quoi consistent ces soutiens sociaux ?

5.2.3. Des clubs et des Associations pour une bonne intégration

De nombreux guerriers démobilisés ont formé des groupes et des associations entre eux-mêmes et avec d'autres jeunes des communautés. Ces groupes ont aidé les combattants, grâce à un soutien positif de la part de leurs pairs, à rester sur la trajectoire de la paix. Ces groupes ont contribué à développer la force intérieure et le courage de maintenir le chemin de la paix, et de contrecarrer la tentation de retourner aux anciennes habitudes.

Ces groupes ont également aidé à créer des liens au sein de la communauté qui renforcent la confiance et l'engagement et l'intégration des jeunes au sein dans la communauté, plutôt que de rester isolés. Ces groupes couvrent différents secteurs, dont le financement, le sport et la consolidation de la paix. Plusieurs d'entre eux sont formels et par leur

crédibilité ont pu bénéficier de nombreux appuis du gouvernement ou de partenaires internationaux.

5.2.4. Des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) : des bénéfices pour la paix

De nombreux jeunes, qu'ils soient des guerriers démobilisés ou d'autres, ont formé des associations d'épargne et de crédits et d'autres AGRs. Les AVEC sont souvent formés par un petit groupe de membres du village qui contribuent à un fonds renouvelable qui aide les gens à épargner et fournit un capital pour des activités génératrices de revenus. Pour que les AVEC fonctionnent, la confiance entre les membres du groupe est essentielle pour rembourser les prêts. En plus de fournir du capital, il a été démontré que les AVEC constituaient un capital social entre les membres du groupe. Les gens prêtent de l'argent aux membres et dépendent d'eux pour le rembourser. Cette confiance qui s'établit entre les personnes renforce les liens sociaux et la cohésion. Elle commence sur le plan financier, et s'étend progressivement à d'autres domaines de la vie. Les programmes d'ONGs ont beaucoup contribué au lancement et au renforcement de cette initiative.

Les revenus générés par les activités et les prêts ont contribué à atténuer les pressions financières encourageant les démobilisés à maintenir le cap de la paix et non commettre des actes criminels, souvent motivés par des besoins financiers. L'accès aux revenus a permis d'accroître la volonté de consolider la paix qui à son tour permet de poursuivre des activités rentables (agriculture, artisanat, exploitation charbon de bois, boutiques, etc.).

5.2.5. Du sport pour la paix : des cadres d'échanges et de dialogue

Certains guerriers démobilisés ont rejoint d'autres jeunes, hommes et femmes, dans des groupes de sports pour la paix. Ces groupes ont permis de rassembler des jeunes plusieurs fois par semaine au sein d'une communauté et une fois par mois dans une rencontre avec des membres d'autres communautés. Le but étant de jouer et de faire des compétitions. Ces événements constituaient des cadres d'échanges d'informations et de dialogue pour « *se parler, s'écouter* » et de discuter des questions sur la paix. Dans ces cas, non seulement il s'est créé des liens, mais selon certains témoignages, ces cadres ont constitué des cadres d'apprentissage à la suite de rencontres avec d'autres groupes. Ce qui permet le renforcement de la confiance dans les communautés et l'engagement des anciens combattants à maintenir la paix.

5.2.6. *Des ambassadeurs de la paix*

Certains démobilisés ont constitué des groupes d'ambassadeurs de la paix, à travers lesquels ils ont travaillé ensemble pour diffuser des messages de paix dans l'objectif d'assurer aux plus jeunes la possibilité de vivre dans un environnement paisible. Ces groupes ont été rejoints par d'autres membres de la communauté, y compris des personnes plus âgées et des femmes. Ces groupes organisaient des voyages collectifs pour la paix. Ces ambassadeurs ont pris leur bâton de pèlerin pour parler de leurs expériences, de leur conversion, en les adressant surtout à des jeunes toujours engagés dans la violence. Certains ambassadeurs sont allés même dans d'autres pays, notamment au Kenya, pour parler de leurs propres expériences. Ce qui a constitué un apport important à la construction de la paix dans d'autres communautés.

5.2.7. *Échanges intercommunautaires*

Les différentes activités décrites – ambassadeurs, sports pour la paix – sont des moyens à travers lesquels s'effectuent des échanges intercommunautaires. Ces échanges favorisent le partage d'informations entre différentes communautés, même celles qui étaient auparavant belligérantes qui ont parfois des problèmes similaires. Le partage d'idées permet une meilleure gestion des différents problèmes, ce qui contribue à renforcer les deux groupes et, à son tour, affermir la paix et la confiance dans les deux communautés.

À travers ces échanges, des intérêts mutuels sont identifiés et la coopération ainsi créée renforce les liens, rendant plus difficile la reprise des conflits. Les visites d'échange sont importantes pour comprendre les approches des uns et des autres. Cette coopération se faisait notamment à travers des pâturages en commun, des partenariats économiques, etc. La confiance retrouvée a abouti même à des mariages mixtes.

5.2.8. *Théâtre, danse, musique : des outils de sensibilisation par excellence*

Le théâtre, la danse et la musique sont des activités couramment utilisées pour la paix dans diverses communautés du Karamoja. Les représentations artistiques et théâtrales sont hautement appréciées et assurent la diffusion des messages de paix et facilitent le processus de réintégration des auteurs d'actes de violence. Ces séances de théâtre et de musique permettent de raconter des histoires sur la violence et les formes de violence et l'importance de la paix. Le théâtre et la musique

font également partie des processus de guérison des traumatismes. Selon plusieurs témoignages, la musique et le théâtre rapprochent les communautés et inspirent les autres jeunes lorsqu'ils regardent des démobilisés, devenus des acteurs et des messagers de la paix. Les messages diffusés sont non seulement destinés aux personnes engagées dans la violence mais aussi à sensibiliser et éduquer les jeunes générations et les préparer à parler de paix plutôt que de conflit. L'espoir étant qu'en éduquant la prochaine génération, on empêche la récurrence de la violence.

5.2.9. Médiation et atténuation des conflits

Dans le cadre des échanges intercommunautaires, des jeunes ont été en mesure de résoudre les conflits entre les communautés par le dialogue et l'apprentissage de nouvelles techniques d'atténuation des conflits. Ces techniques ont servi à améliorer le partage des ressources telles que l'eau et des ressources minérales, négocier, clarifier les frontières entre les pâturages et les champs, etc. Les réunions intercommunautaires sont perçues comme des cadres d'apprentissage, pour le dialogue et la recherche de nombreuses solutions aux problèmes posés. La sécurité accrue due au dialogue et à la médiation constitue une amélioration qui a été particulièrement appréciée par les femmes.

5.2.10. Des démobilisés comme agents et promoteurs de la paix

De nombreux démobilisés se sont également convertis en agents et promoteurs de la paix dans leurs communautés, par le biais du suivi du bétail ou de la participation à la police de proximité. Ils ont pu ainsi aider les autorités locales et les comités de paix à retrouver les animaux perdus. Un chef de la police a décrit ces groupes de jeunes comme des agents de prévention du crime. Mais ces jeunes appuient aussi les activités au sein de la communauté en se joignant en groupes à l'exécution de certains travaux domestiques.

Les jeunes démobilisés ont participé également à l'alerte précoce dans leurs communautés à travers leur propre réseau de communication et de surveillance. Ils ont aussi constitué des comités de la paix, à travers des mécanismes traditionnels d'atténuation des conflits pouvant aider à résoudre les problèmes que la communauté leur apporte. Bien que ces groupes soient principalement dirigés par des personnes plus âgées, des représentants des jeunes y ont joué un rôle décisif, proposant même de nouvelles idées, et ont été associés à la prise de décisions, en particulier en matière de dialogue avec d'autres communautés ou de vols de bétail.

5.2.11. Éducation à la paix

Les différentes activités décrites constituent des cadres de diffusion des messages de paix par le théâtre, la musique et la danse, pour vanter les avantages de la paix, tels que le mouvement des biens et des personnes et le commerce. Ces messages étaient diffusés lors de réunions communautaires, dans les écoles et d'autres fora. Les avantages de la paix présentés par ces messages avaient pour but de motiver les jeunes à faire la paix et à la maintenir. Mais également à faire comprendre les dangers de la violence et comment ne pas encourager les jeunes de manière intentionnelle ou non intentionnelle à s'engager dans la violence.

5.2.12. Leçons apprises

Les initiatives de consolidation de la paix ont été couronnées de succès dans le Karamoja. Aujourd'hui, cette région n'est plus confrontée à des raids de bétail à grande échelle et à une violence généralisée. Cependant, comme cela est courant dans de nombreux environnements post-conflit, la nature du conflit s'est transformée en crimes et en d'autres formes de violence, en particulier la violence domestique.

Cette expérience a mis en exergue l'importance du traitement des traumatismes qui était indispensable à la réintégration des démobilisés dans leurs communautés. Les soutiens multiples obtenus à travers les réseaux et les liens sociaux ont apporté une contribution positive pour la réussite du processus. L'investissement dans la création et le maintien des réseaux sociaux positifs gardent les jeunes sur une trajectoire constructive.

L'autre aspect crucial de la réussite du processus est la création des boucles de rétroaction pour aider à maintenir l'engagement en faveur de la paix. Les activités de consolidation de la paix étaient le meilleur moyen de créer et de maintenir la paix, car ils ont contribué à améliorer la vie des gens, augmentant en retour leur engagement pour consolider la paix. Ces activités comprennent le théâtre, la danse et la musique, les sports, les dialogues, les discussions avec les jeunes à l'école et la médiation.

Enfin, la consolidation de la paix doit être pensée et mise en œuvre de façon holistique. Par exemple, procéder à un désarmement forcé sans contrepartie pour réintégrer les démobilisés et les détourner de la violence s'est avérée contreproductive. Également, le désarmement forcé est souvent caractérisé par des violations des droits de l'homme, si de

plus, il est suivi de promesses non tenues, il peut créer des griefs pour un nouvel engagement dans la violence. Par conséquent, le désarmement est une partie importante des processus de paix et doit être fait équitablement, et doit être associé à d'autres mesures - telles que la réintégration, y compris la réintégration économique pour que la paix soit durable.

Ainsi, bien que rien n'indique que les problèmes économiques expliquent la participation des jeunes à la violence interethnique qui a frappé Karamoja, il y avait une forte conviction que si de nombreux jeunes étaient au chômage, ils seraient plus susceptibles de retourner à la violence¹¹⁹. Bien que cela ne soit pas automatique, en règle générale, la criminalité est étroitement associée au chômage. D'où la nécessité de programmes économiques de soutien à l'entreprenariat des jeunes, notamment par la mise en place de mécanismes de crédit en faveur des AGRs de jeunes.

5.3. Promouvoir la participation des jeunes à la consolidation de la paix : Quelles pistes ?

Le paradigme permettant de transformer la force utilisée dans la violence par des jeunes en énergie et une dynamique pour bâtir et consolider la paix constitue un défi devenu universel à l'heure de la globalisation, des irrédentismes et du terrorisme. Depuis plusieurs années, beaucoup de travaux de recherche se sont concentrés sur la compréhension des facteurs qui poussent les jeunes à la violence. Plusieurs hypothèses évolutives ont été formulées, dont certaines ont fait l'objet de questionnements et de remises en causes. Ces facteurs sont démographiques, politiques, sociologiques et économiques. La transformation du potentiel des jeunes pour s'investir dans des efforts de paix se retrouve souvent et presque partout handicapée par des stéréotypes et des préjugés dont les jeunes font l'objet, stigmatisés comme étant plutôt des acteurs de la violence.

Ces stéréotypes négatifs ont pour principale conséquence de marginaliser et de stigmatiser la jeunesse en la présentant comme un problème à résoudre et une menace à contenir. En outre, ces mythes et ces idées fausses ont conduit à l'adoption de politiques « dans la panique », notamment en ce qui concerne l'« explosion démographique », la migration et l'extrémisme violent des jeunes. Cette situation fautive de ma-

¹¹⁹ Becker, G (1968) Crime and Violence: An Economic Approach." *Journal of Political Economy*. 76:169-217.

nière préjudiciable les interventions et les priorités programmatiques en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité au profit d'approches ultra-sécuritaires qui négligent la prévention, ignorant le fait qu'en réalité, la plupart des jeunes ne sont pas impliqués dans la violence¹²⁰.

Une vaste évaluation de la mise en œuvre de la résolution 2250 a montré que les activités des jeunes en matière de paix et de sécurité font le lien, aux niveaux local et international, entre des domaines qui sont souvent cloisonnés : développement, droits de l'homme, action humanitaire, paix et sécurité. Ces activités, qui concernent différentes phases des conflits, formes de violences et régions du monde, sont essentielles du fait du poids démographique des jeunes. Mais aussi parce que, si les investissements adéquats sont disponibles et que la contribution des jeunes à la consolidation de la paix est reconnue et encouragée, ce sont des sociétés entières qui pourraient bénéficier des retombées économiques de la paix. Pour cela, il faut faire en sorte que les initiatives des jeunes, les organisations de jeunes et les jeunes eux-mêmes puissent agir dans un environnement valorisant et respectueux plutôt qu'inquisiteur ou répressif. Les jeunes femmes et les jeunes hommes, et surtout celles et ceux qui misent sur la paix et la prévention de la violence, devraient être considérés comme des alliés incontournables dans la quête de la paix et de la sécurité.

Ainsi, consolider et pérenniser la paix en s'appuyant sur la jeunesse comme un facteur de renouveau, suppose un changement radical et des mesures audacieuses émanant des gouvernements coopérant avec d'autres acteurs bilatéraux, multilatéraux et les ONGs locales et internationales. La résolution 2250 (2015) a ouvert la voie à ce type de coopération

5.3.1. Innovations de la résolution 2250 : Participation, Protection, Prévention, Partenariats

La résolution 2250, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le 9 décembre 2015, est la première à être entièrement consacrée au rôle important et positif que jouent les jeunes femmes et les jeunes hommes dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Les jeunes sont définis comme une frange de la population dont l'âge est compris entre 18 et 29 ans. Cependant, différentes autres définitions spécifiques sont utilisées.

¹²⁰ https://www.youth4peace.info/system/files/2018-03/Progress%20Study%20on%20Youth%2C%20Peace%20%26%20Security_A-72-761_S-2018-86_FRENCH_2.pdf

Partant du constat que le monde n'a jamais compté autant de jeunes et que ceux-ci constituent souvent la majorité de la population civile qui en subit les effets, dans les pays touchés par des conflits armés. Et que lorsque les jeunes sont privés d'accès à l'éducation et de perspectives économiques, cela est susceptible de porter préjudice à l'instauration durable de la paix et de la réconciliation. La résolution capitalise sur une contribution importante et constructive des jeunes au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité, et du rôle plus important qu'ils peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits.

La résolution 2250 exhorte les États membres à envisager la mise en place de mécanismes capables de permettre aux jeunes de participer concrètement aux processus de paix et à la résolution des conflits. Cette résolution insiste sur l'importance de s'attaquer aux conditions et aux facteurs qui sous-tendent la montée de l'extrémisme violent chez les jeunes, et souligne le rôle potentiel de la jeunesse dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme.

Elle repose sur cinq grands piliers d'action destinés à orienter le travail des États membres, des entités des Nations Unies et d'autres acteurs dans ce domaine : la participation, la protection, la prévention, le désengagement, la réintégration et les partenariats.

La Participation : Associer les jeunes et tenir compte de leurs points de vue dans les processus de prise de décisions, des négociations aux accords de paix, en passant par la prévention de la violence.

La Protection : Garantir la protection de la vie et des droits fondamentaux des jeunes civils, et mener des enquêtes et exercer des poursuites contre les personnes qui perpètrent des crimes à leur endroit.

La Prévention : Soutenir les jeunes dans la prévention de la violence et la promotion d'une culture de la tolérance et du dialogue interculturel.

Les Partenariats : Associer les jeunes à l'élaboration de stratégies de consolidation de la paix par les acteurs locaux et les organes des Nations Unies pendant et après un conflit.

Le Désengagement et la Réintégration : Investir dans la jeunesse touchée par les conflits armés en créant des emplois, en adoptant des politiques d'emploi inclusives et en veillant à promouvoir une culture de la paix à travers l'éducation.

6. Conclusions et recommandations

La recherche a mis en évidence beaucoup d'entraves qui empêchent les initiatives des jeunes d'atteindre leur plein potentiel et d'avoir un impact remarquable dans la consolidation de la paix, spécialement au Nord Kivu. L'obstacle majeur est la persistance de l'insécurité particulièrement dans la partie orientale du pays, liée à l'incapacité de l'État d'assumer correctement ses missions régaliennes de rétablir et maintenir la paix, instaurer une justice indépendante, efficace et équitable. Bref, créer un environnement exempt de violences, d'exclusion et de pratiques généralisées de prédation. L'autre grand handicap est l'absence de coordination des différentes initiatives de paix, souvent concurrentes, fortement centrées autour des intérêts de leurs promoteurs, et accusant des fragilités financières liées aux incertitudes et à la pérennité des financements. Enfin, la participation des jeunes reste faible tant sur le plan quantitatif que qualitatif. D'où une demande insistante que les jeunes femmes et hommes soient associés à toutes les étapes de l'élaboration et de mise en œuvre des programmes de consolidation de la paix. A cet égard, il est crucial de créer un environnement valorisant et respectueux plutôt qu'inquisiteur ou répressif et considérer les jeunes femmes et les jeunes hommes, et surtout celles et ceux qui s'investissent pour la paix et la prévention de la violence, comme des alliés incontournables dans la quête de la paix et de la sécurité.

6.1. Recommandations générales

Formuler une nouvelle politique nationale de consolidation de la paix intégrant la résolution 2250 :

Elle devrait intégrer les spécificités de la partie orientale de la RDC, après une évaluation rigoureuse des facteurs de succès et d'échec des programmes antérieurs (ISSSS, STAREC). Cette formulation doit avoir comme pilier la résolution 2250, et de ce fait procéder à une consultation la plus large possible des différentes franges de la population à tous les niveaux, en incluant les jeunes femmes et jeunes hommes afin de comprendre et intégrer leurs besoins et leurs approches pour la consolidation de la paix, locale, provinciale et nationale.

Cette politique devrait partir d'une analyse globale des principaux facteurs des conflits en particulier la nature de l'État congolais en vue de sa transformation, le renforcement de l'autorité de l'État, la gouvernance, les identités, l'exploitation et le partage des ressources. Cette politique devrait reconnaître l'importance du rôle des jeunes dans la

consolidation de la paix à toutes les étapes du processus. À cet égard, des mesures d'inclusion des jeunes, notamment l'instauration des quotas, devraient être adoptées, pour assurer la participation des jeunes à tous les niveaux de prise de décision.

Élaborer et mettre en place des politiques économiques intégrant les besoins spécifiques des jeunes et de réduction du chômage :

La pauvreté et le manque d'alternatives économiques font que de nombreux jeunes n'ont d'autres options que d'investir dans la violence comme moyen de promotion sociale et économique. Les taux de chômage restant très élevés en RD Congo et spécialement dans le Nord Kivu, une politique de promotion d'emplois, intégrant les besoins spécifiques des jeunes, devrait être rapidement élaborée et mise en œuvre avec la concertation de tous les partenaires techniques et financiers. Cette politique prendrait en compte tous les aspects liés à l'intégration et la réinsertion économique des anciens combattants pour leur garantir des moyens de subsistance leur évitant de se réengager dans la violence. L'élaboration de cette politique devrait prendre en compte les initiatives existantes en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et pour les jeunes, et tenant compte de l'égalité des genres.

Réformer en profondeur le système éducatif pour l'adapter aux besoins de la société et aux nouvelles évolutions des connaissances et des techniques :

Les diverses évaluations du système éducatif montrent, outre son inadéquation aux besoins réels de la société, une baisse inquiétante de qualité faisant de certaines institutions d'enseignement supérieur ce que certains qualifient de « boutiques de l'ignorance ». Les lauréats de ce type d'institutions ne sont ni utiles à eux-mêmes ni à la société. Une profonde réforme s'impose donc. Elle doit partir d'un diagnostic sans complaisance, faite de manière participative en incluant surtout les jeunes femmes et hommes. L'objectif est de créer de vraies structures d'espoir, en passant au besoin par la destruction des structures éducatives actuelles. Cette réforme pour être complète doit intégrer l'éducation formelle et informelle et rendre possible son accès en fonction des revenus de la population.

Coordonner toutes les initiatives existantes en matière de consolidation de la paix, spécialement au Nord Kivu :

Les faiblesses couramment relevées dans ce domaine sont liées au cloisonnement des initiatives et au manque de coordination de celles-ci. En

attendant qu'une nouvelle politique soit élaborée, il est impératif de promouvoir la coordination des initiatives existantes, particulièrement au Nord Kivu. L'objectif étant de pouvoir garantir un plus grand impact, à travers une meilleure efficacité.

Accroître la participation des jeunes dans des mécanismes de transformation de conflits de règlement des conflits au sein de communautés :

Un nombre élevé de mécanismes de transformation et de règlements des conflits sont dominés par des personnes d'âge mûr. Or, l'expérience dans d'autres contextes de conflits a montré l'importance de la participation des jeunes dans le règlement des conflits et pour garantir le respect des engagements des parties. Cette participation, outre qu'elle permet aux jeunes de renforcer leurs capacités dans ce domaine, nécessite qu'au départ des formations leur soient dispensées pour s'acquitter correctement de leur mission.

6.2. Recommandations spécifiques à Pole

- Organiser une recherche action sur les initiatives impliquant des jeunes en matière de consolidation de la paix au Nord Kivu. Faire une cartographie de ces initiatives, identifier les besoins des jeunes femmes et hommes en matière de consolidation de la paix et les meilleures approches permettant de valoriser leur potentiel dans ce domaine.
- Organiser une recherche action sur l'enseignement supérieur universitaire au Nord Kivu pour évaluer sa qualité et son adéquation aux besoins des bénéficiaires et de la société. L'objectif ultime étant de faire de cette recherche un outil de plaidoyer pour une réforme en profondeur du système éducatif.
- Organiser un plaidoyer en faveur de l'élaboration d'une politique holistique de consolidation de la paix intégrant la mise en œuvre de la résolution 2250, basée sur une approche participative et inclusive.
- Mener un large plaidoyer en faveur d'une coordination de toutes les initiatives existantes en matière de consolidation de la paix au Nord Kivu ainsi qu'une évaluation rigoureuse de celles-ci afin d'apporter les correctifs nécessaires, en particulier en ce qui concerne l'implication des jeunes.
- Conduire une recherche action sur la participation des jeunes en politique ainsi que sur les facteurs et les conditions propices à

l'émergence d'un nouveau leadership, composé de femmes et d'hommes visionnaires, intègres et mettant en avant l'intérêt général.

- Organiser des sessions permanentes d'université d'été servant de matrice à la formation politique des jeunes en vue de leur participation efficace et responsable à tous les niveaux de l'État.
- Vulgariser et diffuser le plus largement possible la résolution 2250 auprès des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans des initiatives de paix, en associant des jeunes dans le processus et les organisations de la société civile.
- Mener et diffuser les résultats d'une recherche participative sur des mécanismes efficaces de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) au profit des jeunes impliqués dans les groupes armés et milices politiques.
- Renforcer les capacités des autorités à la base sur les approches favorisant l'intégration des jeunes urbains et ruraux, hommes et femmes, dans les initiatives de paix, spécialement dans la médiation et le maintien de la paix, à tous les niveaux, en particulier au sein des communautés.
- Initier ou renforcer un cadre de coordination et d'échanges des organisations des jeunes afin de mener une campagne permanente dans le but d'instaurer et favoriser un climat de confiance, de réconciliation et de cohabitation pacifique entre les jeunes et les communautés du Nord Kivu. À cet égard, vulgariser en les adaptant les résultats des études sur les stéréotypes et les préjugés ethniques au Nord Kivu, encourager et soutenir l'organisation des activités sportives, artistiques et culturelles entre les jeunes et au sein des communautés du Nord Kivu.
- Organiser des formations des jeunes sur les techniques de médiation et de résolution des conflits, en particulier des conflits fonciers pour les jeunes hommes et femmes ruraux.
- Créer et analyser les modalités de décerner un prix annuel pour une jeune femme et un jeune homme qui se seraient dévoués à la cause de la paix. Ce prix devrait constituer un commencement pour l'identification de modèles pour la paix au sein des communautés. Ces modèles pourraient servir non seulement d'exemples aux autres mais faire partie des « *Apôtres ou Ambassadeurs de la paix* » au Nord Kivu.

Bibliographie

Livres et revues

1. Ahaibwe, G., & Mbowa, S. (2016, July 29). Youth Unemployment Challenge in Uganda and the Role of Employment Policies in Jobs Creation. Retrieved September 06, 2017, from <https://www.brookings.edu/blog/africa-focus/2014/08/26/youth-unemployment-challenge-in-uganda-and-the-role-of-employment-policies-in-jobs-creation/>
2. ALI, Taisier M. et Robert O. Matthews (dir.), *Durable Peace. Challenges for Peacebuilding in Africa*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, 443 p.
3. Association internationale africaine, Comité d'études du Haut-Congo, Association internationale du Congo
4. Bayart Jean-François, (1989), *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard.
5. Becker, G (1968) Crime and Violence: An Economic Approach." *Journal of Political Economy*. 76:169-217.
6. Benefrance Africa. Retrieved June 23, 2015, from <http://www.benefrance.org/Boothby, N., Strang, A., &>
7. Blais Jonathan, <http://www.peacebuild.ca/Blais>
Vers%20une%20approche%20globale.pdf
8. Boutros-Ghali, Boutros, (1992), <http://www.worldcat.org/title/agenda-pour-la-paix-diplomatie-preventive-retablissement-de-la-paix-et-maintien-de-la-paix-rapport-presente-par-le-secretaire-general-en-application-de-la-declaration-adoptee-par-la-reunion-au-sommet-du-conseil-de-securite-le-31-janvier-1992/oclc/27312344>
9. Brooks Adrienne, Gatara David and Wolfe Rebecca, https://www.youth4peace.info/system/files/201804/13.%20CFR_Ugan-da%20%20Reformed%20Warriors%20in%20Uganda_Mercycorps_0.pdf, Mercy Corps
10. Cartapanis André, (2012), « L'État défaillant », dans *Qui capture l'État ?* Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Cahiers du Cercle des économistes », p. 19-22. DOI : 10.3917/puf.loren.2012.01.0019. URL : <https://www.cairn.info/qui-capture-l-etat--9782130606611-page-19.htm>

11. Channel Research, (juin 2011), Belgique, Amani Labda, Peut-être la Paix. Evaluation conjointe sur la prévention des conflits et la construction de la paix en République Démocratique du Congo, Rapport de synthèse.
12. Cogneau Denis, (2007), *L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire*, Paris, Presses de l'ENS.
13. Collier, P. et Hoeffler, A. (1998). On Economic Causes of Civil War. *Oxford Economic Papers*, 50, 563-573.
14. Commission Économique pour l'Afrique, (2015), *Conflits en RD Congo. Causes, impact et implication pour la région des Grands Lacs*, ISBN :998-99944-61-76-9, Commission Économique pour l'Afrique, ibidem.
15. Cravo Almeida Teresa, (2018), *Consolidation de la paix. Postulats, pratiques et critiques*, Afrique et Francophonie, Volume 9, n°1.
16. Des conflits en se servant du cas du Nord-Kivu (1940-1994)", *Réforme agraire*, n° 2, p. 33-42.
17. GALTUNG J, (1976), « Three Approaches to Peace: Peacekeeping, Peacemaking and Peacebuilding », in *Essays in Peace Research*, Volume II, GALTUNG, dir., Copenhague : Ejlers, p. 282. (En français : Trois approches de la Paix : Maintien de la paix, instauration de la paix et consolidation de la paix.)
18. GALTUNG J., (1969), « Violence, Peace, and Peace Research », *Journal of Peace Research*, 6, 3 : 167-191.
19. Galtung Johan, (1967), *Theories of peace. A Synthetic Approach to Peace Thinking*.
20. Garon, R. (2005). La consolidation de la paix : lorsque la théorie rattrape les pratiques ambitieuses. *Études internationales*, 36(2), 229-242. doi:10.7202/011417ar
21. Gérard-Libois, J., Verhagen, B., (1985), *Le Congo : Du domaine de Léopold à l'indépendance*, CRISP, 'Courrier hebdomadaire, n01077, p.1-34, ISSN 0008-9664, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-1985-12-page-1.htm>
22. Global Partnership, (2015), *Evaluation of child and youth in peacebuilding, East Democratic Republic of Congo*, https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/3M-evaluation-DRC-Report_-French-ver.-Final-1026.pdf
23. Hoschschild Adam, « Les fantômes du roi Léopold : la terreur coloniale dans l'Etat du Congo : 1884-1908, Éditions Broché.

24. <https://www.radiookapi.net/2015/10/02/emissions/okapi-service/comment-lutter-contre-le-chomage-de-jeunes-au-nord-kivu>.
25. Huggins, C, (2010), *Terre, Pouvoir et Identité : les causes profondes des violents conflits dans l'est de la RDCongo*.
26. ICG, L'Est du Congo : Pourquoi la stabilisation a échoué, Briefing Afrique, N°91, 4 octobre 2012, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/b091-eastern-congo-why-stabilisation-failed-french.pdf>
27. Impunity Watch, Agenda des jeunes pour la paix dans la région des grands lacs : programme paix au-delà des frontières, sans date, p.23
28. International Alert, (2012), Sortir de l'impasse : vers une nouvelle vision de la paix à l'est de la RDC, <https://www.international-alert.org/sites/default/files/publications/201210SortirImpasseRDC-FR.pdf>
29. International Alert, (2012), Sortir de l'impasse : vers une nouvelle vision de la paix à l'est de la RDC.
30. International Alert, (2015), Au-delà de la stabilisation : comprendre les dynamiques des conflits dans le Nord et le Sud Kivu en République Démocratique du Congo, p. 31
31. Interpeace, Parole aux jeunes !, <https://www.interpeace.org/resource/ypps-cotedivoire-fr/>
32. Kasonia Kirarahumu, « La prolifération des Établissements d'enseignement supérieur et universitaire à Goma : Etats de lieux et perspectives d'avenir », in CSSAP, n°2, Goma, Presses de l'Université de Goma, septembre 2014, p.162.
33. Keating, Tom et W. Andy KNIGHT (dir.), (2004), *Building Sustainable Peace*, United Nations University Press/University of Alberta Press, , 504 p.
34. La marche vers l'indépendance, <http://www.mbokamosika.com/article-la-marche-vers-l-independance-1-51445222.html>
35. Lanotte Olivier, Chronologie de la République démocratique du Congo/Zaire (1960-1997), <http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/chronologie-de-la-republique-democratique-du-congo-zaire-1960-1997>
36. Mathieu Paul, A. Mafikiri Tsongo, Guerres paysannes au Nord-Kivu (République Démocratique du Congo), 1937-1994 in Cahiers d'Études Africaines, 150-152, XXXVIII-2-4, 1998, pp. 385-416 ; à trouver sur https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1998_num_38_150_1808

37. Mathieu, Paul *et al.* (1998), "Enjeux fonciers et violences en Afrique : la prévention des conflits en se servant du cas du Nord-Kivu (1940-1994)", *Réforme agraire*, n° 2, p. 33-42.
38. Milemba A.S. Phidias, International Journal of Innovation and Scientific Research, ISSN 2351-8014 Vol. 26 No. 2 Sep. 2016, pp. 397-405, <http://www.ijisr.issr-journals.org/>
39. Musila Cyril, Instrumentalisation des conflits et paix dans la Région des Grands Lacs, http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-33_fr.html
40. Nations Unies, Département des Opérations de maintien de la paix, (2008), *United Nations Peacekeeping Operations : Principles and Guidelines*, New York : United Nations Secretariat, p. 18, www.un.org/en/peacekeeping/documents/capstone_eng.pdf.
41. Reyntjens, Filip (dir.) (2000), *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan.
42. Rigaud Christophe, M23 : chronologie d'une rébellion, <http://afrikarabia.com/wordpress/m23-chronologie-dune-rebellion/>
43. Rusamira Étienne, « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective », *Afrique contemporaine* 2003/3 (n° 207), p. 147-163. DOI 10.3917/afco.207.0147
44. Sanderson Jean Paul, « Le Congo belge entre mythe et réalité. Une analyse du discours démographique colonial », https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_2000_num_55_2_7119
45. Sheldon, Yett (1996), "Masisi, Down Road from Goma : Ethnic Cleansing and Displacement in Eastern Zaire", Washington, DC, US Committee for Refugees.
46. Stearns J.K. et Christoph Vogel, (2015), Cartographie des groupes armés dans l'est de la RD Congo, <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2015/11/CRG-2015-DRC-Mapping-Essay-FR.pdf>
47. Stearns Jason et Vogel Christoph, Baromètre sécuritaire Kivu, (2017), <https://kivusecurity.nyc3.digitaloceanspaces.com/reports/5/Landscape%20of%20Armed%20Groups%20Essay%20KST%20FR.pdf>.
48. Tardy Th., Le bilan de dix années d'opérations de maintien de la paix, https://www.persee.fr/doc/poli_0032-342x_2000_num_65_2_4945
49. Tilouine Joan, (2017), Dans l'Est de la RDC, « une vie de guerre pour rien », https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/02/10/dans-l-est-de-la-rdc-une-vie-de-guerres-pour-rien_5077468_3212.html

50. Tilouine Joan, (27 mars 2017), Le Monde, https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/03/27/en-rdc-la-politique-de-la-mort_5101359_3232.html.
51. Toussaint Eric, (2015) « Les crimes de la Belgique coloniale au Congo : Devoir de mémoire. » http://www.cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id_article=2922
52. United Nations Development Programme. *Uganda Human Development Report 2015: Unlocking the Development Potential of Northern Uganda*.
53. United Nations Human Rights. (2010). *DRC: Mapping human rights violations 1993-2003*. United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights.
54. Urdal, H. (2004). The devil in the demographics: the effect of youth bulges on domestic armed conflict, 1950-2000. *Social Development Papers: Conflict and Reconstruction Paper, Paper No. 14*.
55. Vanholder P. et alii, (2014), Pour que les Bashali fument le calumet de la paix : rapport de Recherche Action Participative sur les conflits inter-paysans en chefferie de Bashali (Masisi), ASP et Life and Peace Institute.
56. Vépierre Alexandra, (2016), <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/LEst-RD-Congo-dechire-22-guerre-2016-08-15-1200782377>
57. Vircoulon Thierry, Liégeois Florence, (2006), Inventer une politique publique dans un État failli. Le défi de la sécurisation des droits fonciers dans l'Est du Congo, note de l'IFRI, <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/noteafriquevircouloncomplet.pdf>
58. Wessells, M. *A World Turned Upside Down: Social Ecological Approaches to Children in War Zones*.
59. Wulf Herbert, https://www.berghof-foundation.org/fileadmin/redaktion/Publications/Handbook/Dialogue_Chapters/french_wulf_dialogue2.pdf

Sites WEB

1. <http://economicsandpeace.org/research/>
2. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/COD/fr.html%20histoire%20de%20conflits%20depuis%20la%20colonisation>
3. <http://scd.rfi.fr/sites/filesrfi/Archives%20coloniales%20Jalon%20de%20Recherche.pdf>
4. http://www.congovirtuel.com/page_province_nord_kivu.php
5. <http://www.grainesdepaix.org/fr/ressources-de-paix/concepts-de-paix/ce-quest-la-paix/paix-positive-paix-negative>
6. <http://www.insrdc.org/sites/default/files/Annuaire%20statistique%202015%20Web.pdf>
7. <http://www.luchacongo.org/notre-analyse/>
8. <https://classe-internationale.com/2017/02/13/la-crise-politique-en-republique-democratique-du-congo-dernier-episode-dune-instabilite-chronique/>
9. <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Les-massacres-a-repetition-des-rebelles-d-ADF-au-Congo-2016-08-15-1200782368>
10. <https://www.radiookapi.net/actualite/2013/03/03/rdc-plus-dun-enfant-sur-quat-ne-va-pas-lecole-selon-lunicef/>
11. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/republique-democratique-du-congo/2-la-periode-coloniale-le-congo-belge/>
12. https://www.youth4peace.info/system/files/2018-03/Progress%20Study%20on%20Youth%2C%20Peace%20%26%20Security_A-72-761_S-2018-86_FRENCH_2.pdf